

2005

Banque HSBC Canada

*Rapport et états
financiers annuels*

Votre banque, partout dans le monde



Profil

La Banque HSBC Canada, filiale de la société HSBC Holdings plc, possède plus de 170 bureaux d'un bout à l'autre du pays. Avec des éléments d'actif de 1 502 milliards de dollars US au 31 décembre 2005, le Groupe HSBC, qui compte environ 9 500 bureaux répartis dans 76 pays et territoires, se classe parmi les consortiums de services bancaires et financiers les plus importants au monde.

Renseignements à l'intention des actionnaires

ADRESSE DES PRINCIPAUX BUREAUX

Vancouver

Banque HSBC Canada
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Tél. : (604) 685-1000
Télééc. : (604) 641-2506

Toronto

Banque HSBC Canada
70 York Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 1S9
Tél. : (416) 868-8000
Télééc. : (416) 868-8227

Renseignements supplémentaires

Ernest Yee (604) 641-2973
Sharon Wilks (416) 868-3878

ADRESSE INTERNET

hsbc.ca

TITRES DE LA BANQUE HSBC CANADA INSCRITS AU TSX

Banque HSBC Canada
Actions privilégiées de catégorie 1,
séries C et D
(TSX : HSB.PR.C et HSB.PR.D)

Titres de la Fiducie d'actifs
HSBC Canada - série 2010 (HSBC HaTS^{MC})
(TSX : HBH.M)

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES

Computershare Investor Services Inc.
Shareholder Service Department
9th Floor, 100 University Avenue
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2Y1
Tél. : 1 800 564-6253
Télééc. : 1 888 453-0330

PERSONNES-RESSOURCES

Les actionnaires doivent aviser
notre agent des transferts, Computershare
Investor Services Inc., par écrit, de
tout changement d'adresse.

Pour toute demande de renseignements,
les actionnaires doivent s'adresser à notre
service des relations avec les actionnaires,
par écrit :

Banque HSBC Canada
Shareholder Relations
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Courriel : shareholder_relations@hsbc.ca

Relations avec les actionnaires

Chris Young (604) 641-1976
Stewart Woo (604) 641-2535

Table des matières

1	Message du président et chef de la direction
2	Rapport de gestion
33	Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
34	Rapport des vérificateurs
35	États financiers consolidés
39	Notes afférentes aux états financiers consolidés
76	Réseau international du Groupe HSBC
76	Succursales et filiales de la Banque HSBC Canada
<i>Troisième de couverture</i>	Direction
<i>Troisième de couverture</i>	Conseil d'administration

Message du président et chef de la direction

La Banque HSBC Canada a, encore une fois, connu une année riche et stimulante en 2005. Nous avons obtenu de bons résultats, lesquels reflètent la vigueur de l'économie canadienne et la solidité de nos clients. En fait, nous avons dépassé tous nos objectifs de croissance et avons augmenté nos revenus tout en profitant de l'amélioration des conditions du crédit.

Au cours de l'année 2005, nous avons introduit un certain nombre de nouveaux produits de placement et effectué d'autres changements en vue de favoriser l'expansion de nos activités. Par exemple, nous avons déplacé certaines succursales et en avons agrandi d'autres dans des régions que nous considérons stratégiques. Nous avons également fourni à nos clients la possibilité d'accéder, sans frais supplémentaires, aux guichets automatiques de BMO Banque de Montréal. Dans le cadre d'une entente qui fera date dans l'histoire de la Banque HSBC Canada et qui lui a permis de s'aligner sur ses concurrents, notre société mère, la société HSBC Holdings plc, a mis fin à la garantie illimitée qu'elle offrait sur nos dépôts. Cette décision s'explique par la forte croissance affichée par la Banque HSBC Canada depuis la mise en place de cette garantie. Enfin, en novembre 2005, nous avons lancé une imposante campagne publicitaire visant à mousser notre marque au Canada.

Tous ces changements ne nous ont pas empêchés de maintenir notre tradition de soutien à la communauté. Cette année, par exemple, nous avons financé un programme de bourses d'études postsecondaires, nous avons fourni un lieu d'échanges à des femmes remarquables en commanditant des conférences données par l'organisme « Femmes d'influence », un peu partout au pays, et nous avons acheté des certificats d'énergie renouvelable afin de compenser nos émissions de dioxyde de carbone.

Selon les prévisions, l'économie canadienne devrait croître à un rythme modéré en 2006. Notre entreprise devra toutefois continuer à composer avec un marché extrêmement concurrentiel. Nous mettrons donc l'accent sur la réalisation de revenus, que nous souhaitons augmenter de façon sensible, et sur un contrôle étroit de nos coûts tout en investissant dans nos différents secteurs d'activité.

En juillet 2006, nous célébrerons notre 25^e anniversaire. Le moment est donc bien choisi pour jeter un regard en arrière et voir le chemin parcouru. Nous avons ouvert nos portes en 1981, sous le nom de Banque Hongkong du Canada. Il y a 24 ans, nous ne comptons qu'un seul bureau à Vancouver et nous en possédons maintenant plus de 170, un peu partout au Canada. Nous avons réussi de façon remarquable dans un marché hautement compétitif. Ce succès nous le devons, d'abord et avant tout, au travail inlassable et au dévouement de nos milliers d'employés qui se distinguent par la qualité du service qu'ils offrent à nos clients, jour après jour, année après année. Nous serons heureux de faire profiter nos clients existants et ceux qui se joindront à eux, dans le futur, de ce service de qualité par l'entremise d'un réseau sans cesse en expansion.

Le président et chef de la direction,



Lindsay Gordon

Rapport de gestion

Résumé des activités financières des cinq derniers exercices

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Exercice terminé le 31 décembre ⁽¹⁾				
	2005	2004	2003	2002	2001
États condensés des résultats					
Revenu net d'intérêts	1 010 \$	896 \$	865 \$	855 \$	753 \$
Revenu autre que d'intérêts	570	526	443	425	405
Total des revenus	1 580	1 422	1 308	1 280	1 158
Provision pour créances irrécouvrables	27	66	61	127	92
Revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts	1 553	1 356	1 247	1 153	1 066
Frais autres que d'intérêts					
Salaires et avantages sociaux	442	423	379	331	351
Locaux, matériel et mobilier ⁽²⁾	107	101	107	105	113
Autres ⁽³⁾	275	272	259	277	223
Total des frais autres que d'intérêts	824	796	745	713	687
Bénéfice avant le poste suivant	729	560	502	440	379
Incidence des modifications aux conventions comptables	—	14	—	—	—
Bénéfice avant impôts	729	574	502	440	379
Provision pour impôts sur les bénéfices	237	210	188	164	148
Participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie	22	16	16	16	16
Bénéfice découlant des opérations poursuivies	470	348	298	260	215
Bénéfice (perte) découlant des opérations abandonnées	—	5	2	—	(1)
Bénéfice net	470 \$	353 \$	300 \$	260 \$	214 \$
Dividendes sur actions privilégiées	13	8	8	8	8
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires ⁽⁴⁾	457 \$	345 \$	292 \$	252 \$	206 \$
Bénéfice de base par action ordinaire (\$) ⁽⁵⁾	0,94	0,72	0,62	0,55	0,55
Ratios financiers (%)					
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires	21,3	18,3	18,7	16,4	14,9
Rendement de l'actif total moyen	0,97	0,85	0,80	0,72	0,65
Marge nette d'intérêts	2,37	2,49	2,66	2,79	2,70
Autres revenus, en pourcentage ⁽⁶⁾	36,1	37,0	33,9	33,2	35,0
Ratio d'efficacité ⁽⁷⁾	52,2	56,0	57,0	55,7	59,3
Renseignements sur le crédit					
Prêts et acceptations bancaires douteux	151	182	203	225	282
Provisions pour créances irrécouvrables					
Solde à la fin de l'exercice	326	349	313	311	315
En pourcentage des prêts et des acceptations bancaires douteux (%)	216	192	154	138	112
En pourcentage de l'encours des prêts (%)	1,01	1,22	1,24	1,29	1,42
Soldes moyens					
Actif	47 282 \$	40 421 \$	36 635 \$	34 828 \$	31 847 \$
Prêts	30 678	26 922	24 543	22 976	21 152
Dépôts	37 340	30 823	29 041	27 842	25 511
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	2 150	1 886	1 563	1 538	1 386
Faits saillants du bilan					
Total de l'actif	49 210	43 263	37 509	35 189	33 260
Total des prêts, déduction faite de la provision pour créances irrécouvrables	31 844	28 319	24 933	23 869	21 870
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	15 571	13 450	11 664	11 949	11 575
Prêts hypothécaires résidentiels	12 865	11 966	10 880	9 809	8 377
Total des dépôts	38 608	33 848	29 339	28 372	26 707
Dépôts des particuliers	15 300	14 818	13 924	14 432	13 390
Débitures subordonnées	423	426	504	528	447
Capitaux propres	2 596	2 197	1 819	1 673	1 612
Ratios de capital en fonction du risque (%)					
Capital de catégorie 1	9,0	8,6	8,4	8,4	8,6
Capital total	11,2	11,0	11,1	11,4	11,3
Fonds sous gestion	20 453 \$	17 687 \$	14 323 \$	11 888 \$	9 559 \$
Biens en garde	7 594	5 077	4 409	3 208	2 686
Total des actifs sous administration	28 047 \$	22 764 \$	18 732 \$	15 096 \$	12 245 \$

(1) Certains chiffres des exercices précédents ont été retraités afin de tenir compte de l'incidence des opérations abandonnées.

(2) « Locaux, matériel et mobilier ». Inclut l'amortissement.

(3) « Autres ». Comprend en 2002 un montant de 30 millions de dollars lié à la restructuration.

(4) « Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires ». Le montant de 2005 aurait atteint 432 millions de dollars après l'incidence de certains rajustements décrits à la page 8. Pour en savoir plus sur les mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la page 3.

(5) « Bénéfice de base par action ordinaire ». Le montant n'est pas très différent du bénéfice de base par action ordinaire découlant des opérations poursuivies.

(6) « Autres revenus, en pourcentage ». Il s'agit du revenu autre que d'intérêts exprimé en pourcentage du total des revenus.

(7) « Ratio d'efficacité ». Il s'agit du total des frais autres que d'intérêts exprimé en pourcentage du total des revenus.

Le rapport de gestion est daté du 10 février 2006, date à laquelle notre conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés et le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

Préparation des renseignements financiers. Nous préparons nos états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Les renseignements financiers figurant dans le rapport de gestion sont en date du 31 décembre ou pour les exercices terminés à cette date. Ces renseignements proviennent directement de nos états financiers consolidés ou des renseignements que nous avons utilisés pour les préparer. À moins d'indication contraire, tous les montants en dollars (\$) sont en dollars canadiens, et tous les montants tabulaires sont exprimés en millions de dollars. Certains des renseignements financiers que nous sommes tenus de divulguer dans le cadre du rapport de gestion figurent au tableau de la page 2. Sauf pour ce qui est de la note 4 afférente au tableau, toutes les mesures de rendement indiquées dans ce tableau proviennent directement de données financières contenues dans nos états financiers consolidés dressés conformément aux PCGR. En ce qui concerne cette note 4, il convient de se reporter à la page 8. Le bénéfice net rajusté indiqué à la note 4 afférente au tableau et figurant aux pages 2 et 8 peut être considéré comme une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a fait l'objet d'aucune définition normalisée et prescrite par les PCGR. Il peut donc ne pas se prêter à une comparaison avec des mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres émetteurs.

Autres renseignements. Tous nos communiqués de presse, états financiers consolidés intermédiaires ou annuels, rapports de gestion intermédiaires ou annuels, rapports annuels ainsi que notre notice annuelle, sont déposés sur SEDAR. Des exemplaires de chacun de ces documents peuvent être obtenus à partir du site Internet, à l'adresse www.sedar.com.

Actions en circulation. La note 11 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 53 et 54, présente le nombre d'actions ordinaires et d'actions privilégiées émises et en circulation au 31 décembre 2005. La note 9a afférente aux états financiers consolidés, à la page 52, renferme des détails sur le nombre de titres de la Fiducie d'actifs HSBC Canada en circulation au 31 décembre 2005. Après cette date, aucune action ni aucun titre convertible, quel qu'en soit la nature, n'a été émis.

Mise en garde contre les renseignements financiers prospectifs. Ce document peut contenir des prévisions sur les activités et les résultats financiers de la Banque HSBC Canada. Les opérations de la Banque HSBC Canada étant soumises à un certain nombre de risques et d'incertitudes, les résultats réels pourraient différer des résultats prévus. Parmi les facteurs qui pourraient causer ces différences figurent de nouvelles normes réglementaires, des modifications législatives, des changements d'ordre technologique, l'évolution des marchés financiers internationaux, des modifications dans les politiques monétaires et économiques des gouvernements, les fluctuations des taux d'intérêt, l'inflation et les conditions économiques générales dans les régions où la Banque HSBC Canada est présente. De plus, l'industrie bancaire canadienne étant un milieu très concurrentiel, les pressions exercées sur les taux et notre marge nette d'intérêts peuvent être dues aux seules mesures prises individuellement par les banques. Les fluctuations économiques peuvent également influencer les marchés boursiers et de change et, par conséquent, nos revenus. D'autres facteurs que ceux énumérés ci-dessus pourraient également avoir des répercussions sur notre situation et nos résultats financiers.

Aperçu

La Banque HSBC Canada (la « HSBC ») est la septième banque en importance au pays et le plus important établissement financier détenu par des intérêts internationaux au pays. Forte d'un actif de 49 milliards de dollars au 31 décembre 2005, elle offre une gamme complète de services bancaires et financiers.

La HSBC, dont le siège social est situé à Vancouver, en Colombie-Britannique, a été fondée en 1981. Nous avons connu une croissance interne principalement en recrutant de nouveaux clients, grâce à la bonne réputation de notre service à la clientèle, et en faisant des acquisitions stratégiques, notre objectif étant de devenir un établissement de services financiers entièrement intégrés. Nous appuyant sur un réseau qui comprend plus de 170 bureaux établis d'un bout à l'autre du Canada, nous offrons des services financiers aux particuliers, des services aux entreprises, des services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés, des services de courtage en ligne et de plein exercice ainsi que des services de gestion de placements et de fiducie aux particuliers.

Le Groupe HSBC

Nous faisons partie du Groupe HSBC, dont la société mère, la HSBC Holdings plc (la « HSBC Holdings »), a son siège social à Londres, au Royaume-Uni. Nos clients ont accès aux ressources internationales du Groupe HSBC, « Votre banque, partout dans le monde », l'un des consortiums de services bancaires et financiers les plus importants au monde. Le réseau international du Groupe HSBC compte environ 9 500 bureaux, répartis dans 76 pays et territoires de l'Europe, de la région Asie et Pacifique, des Amériques, du Moyen-Orient et de l'Afrique. Les actions de la HSBC Holdings, inscrites à la cote des bourses de Londres, de Hong Kong, de New York, de Paris et des Bermudes, sont détenues par plus de 200 000 actionnaires,

Rapport de gestion (suite)

de quelque 100 pays et territoires. Les actions de la HSBC Holdings sont négociées sur la Bourse de New York sous forme de certificats américains d'actions étrangères. Au 31 décembre 2005, la capitalisation boursière de la HSBC Holdings s'établissait à 182 milliards de dollars américains.

Grâce à un réseau international qui s'appuie sur la plus haute technologie, le Groupe HSBC fournit un large éventail de services financiers, entre autres des services financiers aux particuliers, du crédit à la consommation, des services aux entreprises, des services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés et des services privés.

Il est possible de se procurer des renseignements de nature générale et des renseignements financiers sur la HSBC Holdings et sur le Groupe HSBC, y compris des exemplaires de la revue des opérations et du rapport annuel de la HSBC Holdings plc pour l'exercice 2005, sur son site Internet, à l'adresse www.hsbc.com.

Nos activités

Stratégie

Notre but est de devenir le plus important fournisseur international de services financiers au Canada. Pour ce faire, nous nous sommes engagés à :

ÊTRE LE CHEF DE FILE sur les marchés que nous avons choisis;

PROCURER une expérience client exceptionnelle en visant l'excellence dans la vente, le service et les solutions offertes;

OBTENIR un rendement à long terme supérieur pour nos actionnaires, dans le respect des règles d'éthique;

FORMER des équipes hautement motivées et efficaces;

CRÉER un climat de travail valorisant, à la fois agréable et stimulant.

Notre stratégie consiste à miser sur l'excellence de notre service et de notre processus de vente, laquelle est reconnue sur le marché, grâce à un réseau international sans pareil qui regroupe les bureaux de la HSBC, dans le but de servir nos clients et d'accroître notre part de marché au Canada.

Notre stratégie s'appuie sur les éléments clés suivants :

Priorité à la clientèle – Offrir un service à la clientèle exceptionnel en tout temps – Le client est au centre de nos préoccupations. Nous parvenons à accroître notre clientèle et à étendre la portée de nos activités en répondant plus efficacement aux attentes des clients, grâce à une meilleure compréhension de leurs besoins. À titre de membre de l'un des plus importants groupes bancaires des pays de l'Accord de libre-échange nord-américain (« ALENA »), nous veillons également à ce que nos clients aient accès à la gamme complète de nos produits et de nos services, ainsi qu'aux capacités mondiales du Groupe HSBC. Nous continuons à perfectionner notre réseau de distribution afin d'en faciliter l'accessibilité et l'utilisation à nos clients.

Exécution des tâches – Travailler vite et bien – Dans tout ce que nous faisons, nous offrons un travail d'une qualité irréprochable, accompli avec promptitude, en tout temps et pour tous les clients.

Croissance profitable – Augmenter les ventes et accroître les revenus – Nous investissons dans nos plates-formes commerciales et y apportons des améliorations afin de nous assurer de procurer une valeur élevée à nos clients et à nos actionnaires et ce, de façon durable.

Efficience – Réduire nos coûts et utiliser judicieusement nos ressources – Nous recherchons sans cesse l'efficience dans nos activités de façon à offrir à nos clients, dans la mesure du possible, un service transparent et aidons notre personnel à mettre l'accent sur la vente et la gestion des relations bancaires. Cette démarche peut également nous amener à redéployer des ressources de façon à assurer une exploitation optimale de notre potentiel de vente.

Qualité du crédit – Maintenir la qualité du crédit et comprendre comment nous pouvons réduire les pertes – La qualité de crédit, qui a toujours constitué un élément central de notre culture, a permis à notre institution de se classer dans le premier quartile en matière de contrôle des créances irrécouvrables, contrôle que nous améliorons en misant sur la formation et en investissant dans la technologie et des outils d'analyse du risque de crédit.

Ressources humaines – Recruter, garder et récompenser les employés les plus performants – Nous comptons sur des équipes dont l'objectif est d'établir une forte culture en matière de vente et de service dans l'ensemble de notre entreprise. Nous continuons à améliorer la gestion du rendement en récompensant les employés performants et en rejetant la médiocrité. Nous encourageons la diversité de notre personnel et préconisons la mise en place de solutions flexibles afin d'aider nos employés à atteindre un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

Appartenance – Être maître de nos résultats – Nous donnons des pouvoirs aux membres de notre personnel et leur demandons de rendre compte de leurs succès.

Groupes de clients

Nous gérons nos activités et en faisons rapport en fonction de trois principaux groupes de clients que le Groupe HSBC a définis, à savoir les services financiers aux particuliers, les services aux entreprises et les services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés. Nous avons mis sur pied une culture d'intégration des services qui garantit la satisfaction de la clientèle, quels que soient le produit recherché, la filiale visée et le pays où le service est offert par l'entremise du réseau international du Groupe HSBC.

Services financiers aux particuliers (« SFP ») – Les SFP nous permettent d'offrir un excellent service à des particuliers au Canada et dans le monde entier. Nos clients ont accès à un large éventail de produits et de services financiers offerts par l'entremise d'une variété de canaux de distribution et du réseau international de bureaux du Groupe HSBC.

Services aux entreprises (« SE ») – Les SE répondent aux besoins locaux des entreprises canadiennes tout en aidant à satisfaire leurs besoins en matière de services bancaires à l'échelle mondiale. Les entreprises canadiennes seront surtout intéressées par le fait que la HSBC dispose d'un réseau inégalé dans les pays membres de l'ALENA, en Europe et en Asie.

Services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés (« SSBIM ») – Les SSBIM s'adressent à des entreprises, à des institutions et à des administrations publiques, à la fois au Canada et ailleurs dans le monde, qui ont besoin de services financiers non seulement à l'échelle nationale mais aussi à l'échelle internationale. Les SSBIM proposent une gamme complète de services financiers. Leurs activités englobent aussi le service, la distribution et la vente aux clients, la gestion de l'actif et du passif et la négociation pour le compte de la HSBC.

Notre société affiliée, la Société financière HSBC Limitée, qui exerce ses activités sous la bannière *Centre financier HSBC*, offre des solutions et des produits financiers aux consommateurs canadiens dans plus de 125 bureaux au Canada. Nous travaillons ensemble avec le Centre financier HSBC afin de servir nos clients respectifs de la manière la plus efficace et la plus rentable possible.

Faits saillants – 2005

L'exercice 2005, tout comme celui de 2004, a été un plein succès pour la HSBC. Nous avons continué à appliquer notre stratégie et à développer notre entreprise au Canada.

Parmi les éléments dignes de mention, signalons les suivants :

Dynamisme de nos activités de base – Encore une fois, nous avons constaté une forte croissance pour nos activités de base, à savoir les SFP, les SE et les SSBIM. En effet, les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 16,3 % avant titrisation, les prêts personnels, de 19,6 % avant titrisation, les prêts commerciaux et les acceptations bancaires, de 14,1 %, et les dépôts de base, de 6,6 %. Le total des revenus s'est accru de 11,1 % par rapport à 2004.

Efficience – Notre ratio d'efficience a reculé, passant de 56,0 % en 2004 à 52,2 % pour 2005.

Résultats en matière de crédit – Nous avons enregistré une performance exceptionnelle en matière de crédit, le montant net des nouvelles provisions spécifiques ne représentant que 0,10 % de notre portefeuille de prêts, contre 0,16 % en 2004.

Valorisation de la marque HSBC au Canada – Selon le classement établi en juillet 2005 par InterBrand, entreprise internationale de services-conseils en matière de marque, la marque HSBC se retrouvait en 29^e position parmi les marques les plus prisées dans le monde, surclassant bon nombre de marques de biens de consommation très connues. Parallèlement aux autres campagnes menées par le Groupe HSBC sur la scène internationale, notamment aux États-Unis, nous avons continué l'implantation de la marque HSBC au Canada afin de rendre les clients plus conscients de la valeur que nous leur proposons et de la portée mondiale de nos produits et services, comme le reflète notre slogan « Votre banque, partout dans le monde ». Au deuxième semestre, encore une fois en collaboration avec les collègues internationaux du Groupe HSBC, nous avons lancé la campagne « votre point de vue », qui se poursuivra en 2006. De concert avec nos collègues de notre société affiliée, la Société financière HSBC Limitée, nous avons effectué avec succès le changement de leur bannière, qui est passée de *Household* à *Centre financier HSBC*, y compris toutes leurs succursales, ce qui a considérablement accru le nombre d'établissements portant l'enseigne HSBC ainsi que la visibilité de la HSBC au Canada.

Le dessus du panier en matière de placements – En 2005, nous avons étoffé notre gamme de produits de placement déjà assez complète. Nous avons lancé l'option multigestionnaire dans le cadre de nos services de gestion privée, qui gèrent discrétionnairement des portefeuilles de particuliers à valeur nette élevée, LifeMap^{MD}, qui regroupe un ensemble de fonds communs de placement sous-jacents et le Fonds revenu mensuel de la HSBC, qui est un fonds de titres à revenu fixe.

Rapport de gestion (suite)

En outre, nous avons accru les ventes du service Portefeuille Avantage^{MD}, notre service de gestion discrétionnaire sur le marché intermédiaire qui s'adresse aux portefeuilles d'au moins 50 000 \$, ainsi que celles du Fonds en actions chinoises de la HSBC, lequel se place ainsi au premier rang de sa catégorie.

Abolition de la garantie des dépôts par le Groupe HSBC – En juillet 2005, la HSBC Holdings cessé d'offrir une garantie illimitée sur les nouveaux dépôts reçus après le 30 juin 2005. Cependant, la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC ») continue de garantir les dépôts effectués par nos clients selon les mêmes conditions qu'elle offre aux autres banques canadiennes qui en sont membres.

Cotes de crédit – Parallèlement au relèvement de la cote de crédit de la HSBC Holdings pour sa dette à long terme, Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a rehaussé la cote distincte de nos dépôts en raison de leurs perspectives à long terme, la faisant passer à AA (faible), au même rang que les autres banques canadiennes. DBRS a déclaré que grâce à la productivité efficiente de la Banque, à la qualité de son crédit, malgré quelques concentrations géographiques et sectorielles, et à sa capacité constante à satisfaire les clients, sa cote de crédit distincte ne pouvait que remonter. Récemment, Standard & Poor's a modifié les perspectives que, selon elle, le Groupe HSBC et la Banque HSBC Canada présentent, les faisant passer de stables à positives.

Fonds propres – Nous avons augmenté nos fonds propres au cours de l'exercice, en finançant notre croissance à l'aide de deux émissions d'actions privilégiées et d'une seconde émission de titres novateurs, dits HaTS^{MC}.

Conformité et mesures de contrôle – Nous avons continué à entretenir une culture et à mettre au point des méthodes au chapitre de la conformité et des contrôles, notamment le principe selon lequel il faut connaître son client, les mesures contre le blanchiment d'argent et la gestion du risque, ce qui améliore notre capacité de gérer notre entreprise, de servir les clients, de réduire les pertes d'exploitation et de préserver notre réputation.

Engagement dans la communauté – Fidèles à notre tradition d'appartenance à la communauté, nous avons maintenu notre commandite d'événements comme la course *Vancouver Sun Run*, le festival de feux d'artifices *HSBC Celebration of Light* de Vancouver, la tournée nationale de patinage artistique « Étoiles sur glace HSBC », le Shaw Festival ainsi que des spectacles des salles Roy Thomson Hall et Massey Hall de Toronto. Nous avons entrepris une nouvelle commandite, soit les déjeuners-conférences de l'organisme « Femmes d'influence » et avons appuyé l'organisme « Femmes de tête » dont le répertoire fournit des renseignements sur plus de 500 femmes ayant leur place dans les conseils d'administration au Canada. Pour en être le commanditaire, notre nom est maintenant associé au *Calgary Stampede Marathon*, qui se déroule tous les ans et qui a changé de nom pour celui de *HSBC Calgary Marathon*. Nous avons également fait des dons directs à des organismes de bienfaisance enregistrés au Canada et avons encouragé nos employés à faire de même, en particulier les organismes au service de l'éducation et de l'environnement. Par exemple, nous effectuons des dons à l'Université de la Colombie-Britannique dans le cadre d'un programme de sept ans, pour venir en aide au campus Robson Square et financer des bourses d'études et le programme *Learning Exchange*. Nous sommes aussi à mettre sur pied un fonds de bourses d'études à l'Université York qui sera entièrement financé par des dons et qui octroiera des bourses chaque année à 10 étudiants. Pour financer ce fonds, nous verserons des sommes d'argent sur une période de cinq ans à la York University Foundation. Et ce n'est pas tout. Pendant deux ans, nous donnerons à l'organisme *The Nature Trust of British Columbia* afin d'appuyer le *HSBC Conservation Work Crew Program*, qui encadre les jeunes à risque et leur permet de contribuer à la restauration de l'habitat et de suivre des ateliers pour améliorer leur employabilité. Pour en apprendre davantage sur notre engagement dans la communauté, veuillez vous reporter à notre publication annuelle, intitulée *La Banque HSBC Canada à l'œuvre dans la communauté*, disponible sur notre site Internet, à www.hsbc.ca.

Alliance stratégique relative aux guichets automatiques – Nous avons conclu une nouvelle alliance avec BMO Groupe financier qui permet à nos clients d'avoir accès, sans frais supplémentaires, à un réseau qui, combiné au nôtre, représente le troisième réseau de guichets automatiques en importance au Canada. Nous venons de lancer une campagne vantant le côté pratique des retraits effectués aux guichets de ce nouveau réseau, en envoyant des publicités par la poste et en faisant la promotion dans Internet et nos succursales, pour que nos clients sachent qu'il est maintenant plus facile de retirer de l'argent lorsqu'ils en ont besoin.

Perspectives – 2006

Selon nos prévisions, l'année 2006 devrait, en quelque sorte, être la continuation de l'année 2005 si on considère les risques qui planent sur le monde des affaires. Parmi ces risques, mentionnons la flambée du prix du pétrole, la situation de l'économie des États-Unis, où il faudra surveiller, en particulier, la demande des consommateurs, le déficit du compte courant de même que l'évolution du cours du dollar américain, spécialement par rapport à celui du dollar canadien. À l'échelle internationale, les événements à risque comme le terrorisme, le conflit en Iraq et les pressions exercées par les économies chinoise et indienne sur la demande pour les ressources naturelles mondiales pourraient également toucher les marchés. Le choix du moment et l'importance des changements apportés aux taux d'intérêt par les banques centrales sont d'autres facteurs d'incertitude même si celle-ci diminue, les banques centrales ayant déjà pris des mesures pour resserrer la liquidité des marchés.

L'influence de plus en plus importante exercée par la Chine et l'Inde sur l'économie mondiale de même que la fermeté relative du dollar canadien constitueront autant de défis pour les entreprises canadiennes, en particulier les entreprises exportatrices. Nous estimons qu'en raison de l'essor économique en Asie, où la demande des ressources naturelles est si forte, le prix du pétrole, du gaz et des autres marchandises demeurera élevé, ce qui stimulera la croissance dans les provinces de l'Ouest canadien, plus particulièrement en Alberta, là où nous sommes bien placés pour contribuer à leur prospérité.

Au Canada, l'économie devrait croître à un rythme modéré en 2006. La Banque du Canada devrait hausser graduellement les taux d'intérêt de façon à atteindre un niveau neutre au cours du premier semestre de 2006. Selon nos prévisions, les conditions propices créées par la croissance économique et la faiblesse des taux d'intérêt, dont le niveau demeure historiquement bas, devraient encourager les dépenses du côté des particuliers et des entreprises, ce qui ne peut que favoriser nos activités.

Nous nous attendons à ce que l'exercice 2006 se caractérise par un environnement extrêmement concurrentiel pour nos services bancaires personnels et commerciaux, avec la probabilité que les prêts, surtout aux particuliers, ralentissent, à cause de la hausse des taux d'intérêt et de la forte évaluation du marché immobilier. Ce facteur, combiné aux objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés sur le plan du revenu, nous obligera à attaquer l'exercice 2006 en continuant à mettre de l'avant un contrôle serré des coûts, lequel ne doit pas limiter toutefois la flexibilité dont nous avons besoin pour tirer parti des occasions de croissance qui se présenteront.

Nos objectifs pour 2006

En 2006, nous mettrons l'accent sur des stratégies particulières, décrites ci-après, pour que notre croissance se poursuive au Canada.

Gérer la croissance – Nous entendons accroître nos ventes et nos revenus en concentrant nos efforts sur le recrutement de clients et la vente de produits en marge des autres services offerts. Pour ce faire, nous comptons sur un système de gestion des relations avec les clients, le système *clientCONNECT*. Nous avons élargi notre marché cible de façon à y inclure les « bâtisseurs de patrimoine », ces Canadiens dont le patrimoine se compose principalement pour le moment de leur résidence, mais qui s'intéressent de plus en plus aux placements afin de préparer leur retraite. Nous miserons sur nos forces, soit nos capacités en matière de services transfrontaliers, la qualité de notre service et notre offre de services de commerce international, et ciblerons nos actions vers des groupes clés tels les clients *HSBC Premier* et la moyenne entreprise. Nous continuerons également à miser sur les occasions créées dans le cadre de l'ALENA, en faisant valoir nos capacités exceptionnelles en matière de services bancaires transfrontaliers. Nous chercherons à augmenter notre part de marché, y compris l'étendue des activités, au chapitre des valeurs mobilières, en ce qui a trait aux comptes de détail, de la gestion d'actifs et des services de fiducie.

Assurer la gestion de l'actif et du passif, y compris en mettant l'accent sur la croissance des dépôts de base – Nous prendrons une série de mesures afin de perfectionner nos méthodes pour attirer plus de dépôts, par exemple, en améliorant toujours nos produits comptes-chèques et comptes d'épargne. Nous avons investi énormément dans le personnel et les programmes de nos services de gestion des paiements et des fonds, avec la ferme intention d'en faire profiter nos clients existants et éventuels, surtout ceux pour qui notre position maîtresse dans le contexte de l'ALENA constitue un atout.

Mettre l'accent sur la capacité de vente dans tous nos secteurs d'activité et diversifier le revenu autre que d'intérêts – Au Canada, nous avons toujours été un pilier parmi les banques prêteuses. Nous souhaitons obtenir autant de succès dans la récolte de dépôts, ainsi que dans les ventes et services de produits de placement. Nous y parviendrons en améliorant nos techniques de vente grâce à des programmes dynamiques de gestion des ventes, à des formations offertes à nos professionnels de la vente et à l'implantation d'une politique nationale et cohérente des ventes. Nous poursuivrons le développement de nos stratégies de gestion des pistes afin de favoriser le recrutement de nouveaux clients, mettant à profit nos différentes sources dans ce domaine, comme les services de financement automobile, les courtiers en prêts hypothécaires, les cartes ainsi que les services de crédit à la consommation offerts aux détaillants. Les pistes seront évaluées afin de déterminer les produits et les services qui conviendront le mieux à un client donné et seront classées en fonction de celles qui présenteront les possibilités les plus intéressantes pour être ensuite dirigées vers les canaux appropriés selon les préférences exprimées par le client.

Gérer les coûts et redéployer les ressources de façon proactive – Nous adopterons une approche dynamique visant à réaffecter nos ressources vers les secteurs d'activité les plus profitables et les plus propices à une croissance à long terme tout en mettant en œuvre de nouvelles initiatives afin de créer une synergie sur le plan des opérations.

Rentabiliser nos investissements – Au cours des derniers exercices, nous avons investi massivement dans le personnel, les systèmes, les procédés et les programmes. Nous nous assurerons d'en retirer un rendement satisfaisant en 2006.

Rapport de gestion (suite)

Prendre de l'expansion en Alberta et dans la région du Grand Toronto – Nous continuerons à investir des ressources importantes dans le personnel et le réseau de distribution dans l'intention d'étendre nos services en Alberta et dans la région du Grand Toronto.

Allouer plus de temps à la vente et au service – Nous entendons poursuivre notre démarche de rationalisation au moyen de diverses initiatives pour en faire profiter nos clients et leur offrir la possibilité d'avoir un accès direct et pratique à nos produits et services et, par le fait même, accroître notre efficacité. Nous avons pris encore plus d'initiatives dans la formation menant aux certificats *Six Sigma Black Belt* en appliquant nos connaissances pour rehausser l'efficacité de nos procédés et réduire au minimum les taux d'erreur dans certaines de nos fonctions centrales. Nous souhaitons optimiser les avantages financiers qu'offre le fait d'être membre du Groupe HSBC, particulièrement en Amérique du Nord, au moyen d'investissements stratégiques comme les centres d'appels, les centres de données, les services de commerce électronique et le service à la clientèle. Dans la mesure du possible, nous aurons recours aux ressources en technologie de l'information du Groupe HSBC, car cela permet d'en répartir les coûts sur l'ensemble des opérations effectuées par le Groupe dans le monde et d'offrir des services moins coûteux à nos clients du Canada.

Continuer à créer une synergie avec le Centre financier HSBC – Nous partageons une même vision des affaires avec le Centre financier HSBC. Nous cherchons à optimiser les relations avec les clients, à accroître la notoriété de la marque HSBC et à tirer parti des ressources du Groupe HSBC. Nous continuerons à exploiter la compétence que possède le Centre financier HSBC dans les technologies de l'analyse du risque de crédit, de l'évaluation du crédit et de la gestion des pistes afin de multiplier nos ventes et nos revenus et d'atténuer notre risque de crédit dans le secteur des prêts personnels.

Investir dans la marque HSBC – En 2006, nous continuerons à promouvoir la marque HSBC, afin d'en accroître la notoriété, en particulier dans la région du Grand Toronto.

Analyse des résultats financiers pour l'exercice 2005

Faits saillants

- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est établi à 457 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, soit une augmentation de 32,5 % par rapport à celui de l'exercice précédent.
- Le rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires s'est établi à 21,3 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, comparativement à 18,3 % en 2004.
- Le ratio d'efficacité s'est amélioré et s'est établi à 52,2 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, contre 56,0 % en 2004.
- Au 31 décembre 2005, le total de l'actif se montait à 49,2 milliards de dollars, contre 43,3 milliards de dollars au 31 décembre 2004, soit une hausse de 5,9 milliards de dollars ou de 13,6 %.
- Au 31 décembre 2005, les fonds sous gestion avaient atteint 20,5 milliards de dollars, soit une augmentation de 2,8 milliards de dollars ou de 15,8 % par rapport aux 17,7 milliards de dollars constatés à la même date en 2004.

Aperçu : Notre bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est établi à 457 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, contre 345 millions de dollars pour l'exercice 2004, en hausse de 112 millions de dollars ou de 32,5 %. Le bénéfice net de 2005 a bénéficié d'une contrepassation de 14 millions de dollars de la provision générale pour créances irrécouvrables et d'un rajustement de 14 millions de dollars des autres frais, avant les impôts sur les bénéfices dans les deux cas. Sans ces éléments inhabituels et les rajustements connexes des impôts sur les bénéfices, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de l'exercice terminé le 31 décembre 2005 se serait élevé à 432 millions de dollars, soit 87 millions de dollars de plus (25,2 %) qu'en 2004.

Ces bons résultats pour 2005 témoignent de la vigueur de l'économie canadienne et de la force de notre clientèle. En effet, chacun de nos groupes de clients a contribué à la hausse des revenus de manière importante. Le revenu net d'intérêts s'est accru en raison de la croissance continue affichée dans notre bilan. L'augmentation du revenu autre que d'intérêts s'explique par l'accroissement des revenus tirés de la gestion de placements, des commissions sur les facilités de crédit et des revenus de change. Le total des frais autres que d'intérêts a grimpé par suite de l'intensification des activités. Toutefois, le taux de croissance des frais a été inférieur au taux de croissance des revenus, ce qui a contribué à l'abaissement du ratio d'efficacité. Finalement, grâce à une situation de crédit stable au Canada qui a duré assez longtemps en 2005, la provision pour créances irrécouvrables a diminué, ce qui a entraîné la contrepassation d'une somme sur la provision générale pour créances irrécouvrables.

Revenu net d'intérêts : Le revenu net d'intérêts s'est établi à 1 010 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, soit une augmentation de 114 millions de dollars ou de 12,7 % par rapport aux 896 millions de dollars réalisés en 2004. Durant tout l'exercice 2005, le revenu net d'intérêts a progressé en raison de la croissance soutenue affichée dans le bilan chez chacun de nos groupes de clients et de l'incidence de l'acquisition de la Banque Intesa Canada (« Intesa »)

sur l'exercice complet. La croissance économique au Canada n'a pas fléchi, et la confiance y règne encore, malgré les hausses récentes des taux d'intérêt au cours du quatrième trimestre de 2005. La moyenne des actifs produisant un revenu d'intérêts est de 42,6 milliards de dollars pour 2005, contre 35,9 milliards de dollars pour l'exercice précédent.

Notre marge nette d'intérêts, exprimée en pourcentage de la moyenne des actifs produisant un revenu d'intérêts, s'établit à 2,37 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, comparativement à 2,49 % en 2004. La concurrence au chapitre des taux d'intérêt offerts sur le marché a nuï à la marge nette d'intérêts tout le long de 2005, d'autant plus que l'encours des prêts à faible marge, notamment les prêts hypothécaires résidentiels, a augmenté. La marge nette d'intérêts relative à nos services de trésorerie et à nos activités sur les marchés a été défavorisée par une courbe de rendement assez aplatie durant la majeure partie de 2005.

Revenu autre que d'intérêts : Le revenu autre que d'intérêts pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 s'est élevé à 570 millions de dollars, contre 526 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit un accroissement de 44 millions de dollars ou de 8,4 %.

Les commissions sur facilités de crédit ont affiché une hausse de 14 millions de dollars en 2005, en raison d'une augmentation des opérations de prêts aux entreprises et aux sociétés, en particulier les facilités à court terme, comme les acceptations bancaires, les garanties et les lettres de crédit. Les revenus tirés de la gestion de placements ont grimpé de 15 millions de dollars en 2005, grâce à la croissance des fonds sous gestion. La volatilité du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2005 a permis d'accroître les revenus tirés des activités de change de 8 millions de dollars en regard de ceux de 2004. Le reste du revenu autre que d'intérêts a été plus élevé en 2005 à cause d'une augmentation des revenus tirés des services offerts dans le cadre du programme Immigrants Investisseurs.

Résolution de certaines questions fiscales : Avant le 1^{er} juillet 2005, une société du Groupe HSBC (le « Groupe ») fournissait une garantie illimitée pour les dépôts de nos clients. En contrepartie de cette garantie, le Groupe nous facturait des frais calculés en fonction du montant des dépôts garantis. Pour calculer notre bénéfice imposable, nous déduisions ces frais. À la suite de l'entente avec la SADC, et également pour souligner notre croissance marquée depuis notre appartenance au Groupe HSBC, cette garantie a été abolie à l'égard des dépôts reçus après le 30 juin 2005.

Au quatrième trimestre de 2005, les Services de l'autorité compétente de l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») et l'autorité compétente britannique du HM Revenue & Customs du Royaume-Uni ont conclu une entente de principe au sujet d'un arrangement préalable bilatéral en matière de prix de transfert (« APP ») bilatéral. L'APP bilatéral indique les taux dont il a été convenu et qui serviront à calculer le montant que nous pouvons déduire à titre de frais en raison de la garantie fournie par le Groupe et le montant que ce dernier doit inclure dans son revenu, et ce, pour les années d'imposition de 2002 à 2007 inclusivement. Les taux contenus dans l'APP bilatéral sont inférieurs au taux que nous avons utilisé pour calculer les frais de garantie.

Toujours au quatrième trimestre de 2005, le Groupe nous a remboursé 40 millions de dollars pour les années 2002, 2003 et 2004, ce qui représente les montants non déductibles établis conformément à l'APP bilatéral. Relativement à ce remboursement, nous avons inscrit un montant à recevoir de 4 millions de dollars attribuable aux retenues d'impôt excédentaires versées à l'ARC. Étant donné qu'il s'agissait d'une opération entre apparentés, nous avons augmenté les bénéfices non répartis de 44 millions de dollars, en guise d'écriture de compensation, soit le montant brut du remboursement.

Frais autres que d'intérêts : Les frais autres que d'intérêts ont totalisé 824 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, contre 796 millions de dollars pour l'exercice 2004, soit une majoration de 28 millions de dollars ou de 3,5 %.

Les salaires et les avantages sociaux se sont élevés à 442 millions de dollars en 2005, comparativement à 423 millions de dollars en 2004. La charge salariale a grimpé de 18 millions de dollars en 2005 à cause d'un nombre plus élevé de salariés dans les secteurs clés et de la comptabilisation, sur un exercice complet, des frais attribuables aux employés de l'ancienne Banque Intesa Canada. La rémunération à base d'actions et les primes de rendement se sont accrues respectivement de 7 millions de dollars et de 9 millions de dollars. Comme facteur atténuant, les coûts des prestations de retraite déterminées et des prestations autres que celles de retraite ont régressé de 18 millions de dollars.

Les frais relatifs aux locaux, au matériel et au mobilier se sont établis à 107 millions de dollars en 2005, contre 101 millions de dollars en 2004. Les frais du matériel pour 2005 ont grimpé de 7 millions de dollars, surtout en raison d'une majoration des frais d'entretien de nos infrastructures informatiques et des frais des GA occasionnés par notre nouvelle entente avec BMO Banque de Montréal.

Les frais autres que d'intérêts pour 2005 représentent 275 millions de dollars, alors qu'ils s'étaient élevés à 272 millions de dollars en 2004. À la suite de la réduction du taux des frais de garantie, comme nous l'avons déjà mentionné, et de l'abolition de la garantie du Groupe, le 30 juin 2005 à la fermeture des bureaux, les frais de garantie pour 2005 ont baissé de 26 millions de dollars par rapport à ceux de 2004. Les frais de commercialisation ont bondi de 12 millions de dollars en

Rapport de gestion (suite)

raison d'une hausse des dépenses affectées aux médias pour accroître la notoriété de la marque HSBC au Canada. Les frais de transaction ont progressé de 10 millions de dollars en 2005 en raison de la croissance du volume des opérations de courtage et de l'intensification des activités menées dans le cadre du programme Immigrants Investisseurs. Ces augmentations ont été partiellement annulées par un crédit de 7 millions de dollars obtenu au moment de la résolution, en notre faveur, de certaines questions au sujet des taxes à la consommation pour des années antérieures.

Provision pour impôts sur les bénéficiaires : Le taux d'imposition réel de l'exercice est de 33,5 %, contre 37,6 % en 2004 et le taux combiné réglementaire, de 35,2 %. La diminution du taux d'imposition réel en 2005 découle de la résolution du litige concernant la déductibilité des frais de garantie, dont il a été question précédemment, ce qui a entraîné une réduction nette de 7 millions de dollars de la charge d'impôts. En outre, nous avons éliminé une provision pour moins-value de 11 millions de dollars que nous avons constituée à l'égard de certains actifs d'impôts futurs (un doute subsistait quant à leur recouvrabilité) et qui n'était plus nécessaire.

Qualité du crédit et provision pour créances irrécouvrables : La provision pour créances irrécouvrables s'est établie à 27 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, alors qu'elle s'élevait à 66 millions de dollars pour l'exercice précédent. Grâce encore une fois aux très bonnes conditions économiques qui ont prévalu au Canada en 2005, les conditions de crédit se sont améliorées, ce qui justifie la diminution la provision pour créances irrécouvrables. Nous avons contrepassé une somme de 14 millions de dollars sur la provision générale pour créances irrécouvrables, principalement pour tenir compte de la baisse constante des créances irrécouvrables enregistrée dans l'Ouest canadien au cours des derniers exercices et de l'excellente conjoncture.

Au 31 décembre 2005, la valeur brute des prêts et des acceptations bancaires douteux avait diminué, s'établissant à 151 millions de dollars, contre 182 millions de dollars au 31 décembre 2004. Le total des prêts et des acceptations bancaires douteux, déduction faite des provisions spécifiques pour créances irrécouvrables, s'élevait à 73 millions de dollars au 31 décembre 2005, comparativement à 112 millions de dollars au 31 décembre 2004. La provision générale pour créances irrécouvrables était de 269 millions de dollars au 31 décembre 2005, alors qu'elle s'établissait à 279 millions de dollars à la même date en 2004. La provision générale pour créances irrécouvrables, exprimée en pourcentage de l'encours des prêts, s'établit à 1,01 % en date du 31 décembre 2005, contre 1,22 % à la même date l'année précédente.

Bilan : Au 31 décembre 2005, le total de l'actif s'élevait à 49,2 milliards de dollars, en hausse de 5,9 milliards de dollars par rapport aux 43,3 milliards de dollars constatés à la même date en 2004. La stabilité des taux d'intérêt en 2005, la vigueur de l'économie et l'effervescence du marché immobilier résidentiel au Canada ont stimulé la croissance des prêts, quel que soit le groupe de clients. Les prêts commerciaux et les acceptations bancaires ont progressé de 2,4 milliards de dollars, atteignant 19,6 milliards de dollars au 31 décembre 2005, contre 17,2 milliards de dollars à pareille date l'exercice précédent. Notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts à la consommation a enregistré une croissance de 1,4 milliard de dollars, s'établissant à 16,6 milliards de dollars au 31 décembre 2005, contre 15,2 milliards de dollars au 31 décembre 2004. Les liquidités se sont accrues de 1,6 milliard de dollars en 2005, surtout les dépôts auprès d'autres banques. Au 31 décembre 2005, les titres et les actifs achetés aux termes de conventions de revente affichaient une hausse de 0,8 milliard de dollars comparativement à leur solde au 31 décembre 2004, grâce surtout à l'accroissement du volume de négociations.

Au 31 décembre 2005, les dépôts totalisaient 38,6 milliards de dollars, soit une hausse de 4,8 milliards de dollars par rapport aux 33,8 milliards de dollars inscrits au 31 décembre de l'exercice précédent. Les dépôts de particuliers sont passés de 14,8 milliards de dollars au 31 décembre 2004 à 15,3 milliards de dollars au 31 décembre 2005. Les dépôts des entreprises ont enregistré une hausse de 2,9 milliards de dollars pour se chiffrer à 21,3 milliards de dollars au 31 décembre 2005, tandis que les dépôts d'autres banques se sont accrues pour passer de 0,6 milliard de dollars au 31 décembre 2004 à 2,0 milliards de dollars au 31 décembre 2005, ce qui, dans l'ensemble, a alimenté la forte croissance de l'actif enregistrée en 2005.

Total des actifs sous administration : Les fonds sous gestion sont passés de 17,7 milliards de dollars au 31 décembre 2004 à 20,5 milliards de dollars au 31 décembre 2005. Le montant total des actifs sous administration, y compris les biens en garde et les biens administrés, atteignait 28,0 milliards de dollars au 31 décembre 2005, contre 22,8 milliards de dollars à la même date en 2004.

Les fonds sous gestion ont enregistré une croissance en 2005 en raison des investissements continus dans nos opérations de courtage au cours de l'exercice et du succès rencontré par nos produits des services privés. De plus, le marché des actions canadiennes, qui a bénéficié de la remontée du cours des ressources naturelles, a enregistré un rendement nettement supérieur à celui des marchés américains en 2005.

Résumé des états des résultats trimestriels condensés

	2005				2004			
	Trimestre terminé le				Trimestre terminé le			
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
				(non vérifié)				
Revenu net d'intérêts	269 \$	261 \$	243 \$	237 \$	229 \$	230 \$	221 \$	216 \$
Revenu autre que d'intérêts	141	145	140	144	143	126	130	127
Total des revenus	410	406	383	381	372	356	351	343
Provision pour créances irrécouvrables	6	7	6	8	22	10	20	14
Revenu net d'intérêts et autres revenus	404	399	377	373	350	346	331	329
Frais autres que d'intérêts	205	208	209	202	207	207	190	192
Bénéfice avant le poste suivant	199	191	168	171	143	139	141	137
Incidence des modifications aux conventions comptables	–	–	–	–	–	–	–	14
Bénéfice avant impôts	199	191	168	171	143	139	141	151
Provision pour impôts sur les bénéfices	(58)	(67)	(55)	(57)	(51)	(51)	(52)	(56)
Participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie	(6)	(7)	(5)	(4)	(4)	(4)	(4)	(4)
Bénéfice découlant des opérations poursuivies	135	117	108	110	88	84	85	91
Opérations abandonnées	–	–	–	–	–	–	4	1
Bénéfice net	135 \$	117 \$	108 \$	110 \$	88 \$	84 \$	89 \$	92 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(3)	(4)	(4)	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	132 \$	113 \$	104 \$	108 \$	86 \$	82 \$	87 \$	90 \$
Bénéfice de base par action (\$)*	0,27	0,23	0,21	0,22	0,18	0,17	0,18	0,19

* Le bénéfice de base par action ordinaire n'est pas très différent du bénéfice de base par action ordinaire découlant des opérations poursuivies.

Les données trimestrielles non vérifiées tiennent compte de tout rajustement nécessaire à une présentation fidèle de ces données. Ces rajustements sont tous de nature normale et récurrente. Pour la plupart, nos revenus ne sont pas de nature saisonnière. Toutefois, le revenu autre que d'intérêts peut augmenter au cours du premier trimestre de l'exercice en raison des placements effectués par les particuliers dans des REER, une situation propre au Canada.

Au cours des huit derniers trimestres, une tendance générale à la hausse s'est dessinée du côté du revenu net d'intérêts, surtout depuis le deuxième trimestre de 2004, lorsque nous avons acquis Intesa. La vigueur de l'économie en 2005 a entraîné une croissance des éléments du bilan, d'où l'augmentation du revenu net d'intérêts.

Le revenu autre que d'intérêts avait augmenté au cours du quatrième trimestre de 2004, puisque les revenus tirés de nos activités sur les marchés financiers avaient progressé en raison de la bonne tenue des marchés boursiers et d'un gain fort appréciable à la vente d'un placement de notre fonds d'actions privé. Le revenu autre que d'intérêts a bénéficié d'une augmentation de 5 millions de dollars au premier trimestre de 2005 et de 4 millions de dollars au troisième trimestre de 2005 par suite de l'adoption d'une nouvelle norme comptable relative à l'évaluation des actifs de sociétés de placement.

L'augmentation des provisions pour créances irrécouvrables durant le deuxième et le quatrième trimestre de 2004 se limitait principalement à un petit nombre de prêts présentant un risque de crédit dans l'ensemble de nos groupes de clients. La baisse des provisions en 2005 reflète la croissance soutenue de l'économie canadienne.

Depuis l'acquisition d'Intesa au deuxième trimestre de 2004, les frais autres que d'intérêts sont restés stables en général. Au cours du premier trimestre de 2005, nous avons inscrit un montant de 7 millions de dollars à titre de recouvrement de frais autres que d'intérêts à la suite du règlement de certains litiges concernant les taxes à la consommation.

Rapport de gestion (suite)

Au cours du premier trimestre de 2004, nous avons constaté un montant de 14 millions de dollars à l'égard d'un changement ponctuel dans la comptabilisation des frais de remboursement par anticipation de prêts hypothécaires.

Dans le quatrième trimestre de 2005, la provision générale pour créances irrécouvrables a été réduite de 14 millions de dollars, mais cette réduction a été contrebalancée par une augmentation des provisions spécifiques. L'APP bilatéral dont il a été question précédemment a donné lieu à une réduction cumulative de 14 millions de dollars des frais de garantie, laquelle a été inscrite au quatrième trimestre de 2005. Par ailleurs, les frais de commercialisation ont augmenté de 9 millions de dollars comparativement à ceux des trimestres précédents, en raison d'une hausse des dépenses affectées aux médias pour accroître la notoriété de la marque HSBC au Canada. Tel qu'expliqué à la page 10, la charge d'impôts sur les bénéfices a été réduite de 7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2005, principalement par suite de l'entente portant sur la déductibilité des frais de garantie.

Incidence des estimations, de l'exercice du jugement et du choix des conventions comptables sur les états financiers

Les estimations constituent un élément inhérent à la préparation des états financiers. Il est nécessaire d'effectuer des estimations, en particulier lorsqu'il s'agit d'évaluer les actifs, les provisions pour prêts douteux et créances irrécouvrables ainsi que les passifs et autres provisions. Ces estimations peuvent avoir un effet sur les montants présentés dans nos états financiers consolidés.

Nous expliquons la façon dont nous avons appliqué certaines conventions comptables, y compris les modifications, à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 39 à 45. De plus, l'analyse qui suit fait ressortir les domaines où nous croyons que le choix et l'application de certaines conventions comptables et le fait d'avoir recours à certaines estimations et au jugement peuvent avoir une incidence importante sur les résultats présentés. Nous croyons que nos estimations sont appropriées compte tenu des circonstances auxquelles elles s'appliquent.

Créances irrécouvrables et estimation des provisions pour créances irrécouvrables

Nous inscrivons nos prêts déduction faite de toute provision établie pour les créances irrécouvrables. L'évaluation du montant des provisions pour créances irrécouvrables est subjective en soi puisque les estimations effectuées, y compris celles se rapportant aux flux de trésorerie futurs prévus, sont susceptibles d'être modifiées de façon considérable quant à leur montant et à leur calendrier.

Nous établissons des provisions spécifiques pour les prêts jugés douteux. Nous constituons également une provision générale pour les prêts qui peuvent être douteux mais qui n'ont pas encore été déclarés comme tels. Pour en savoir plus sur la façon dont la provision générale est estimée, veuillez vous reporter aux commentaires fournis sous la rubrique « Prêts douteux et provisions pour créances irrécouvrables » paraissant aux pages 24 et 25 et à la note 1g afférente aux états financiers consolidés, à la page 40.

Avantages sociaux futurs

Dans le cadre de notre programme de rémunération, nous fournissons à nos employés des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite, comme un programme complet d'assurance-soins de santé, auxquels ils seront admissibles une fois qu'ils auront pris leur retraite. Dans certains cas, il faut attendre plusieurs années avant de pouvoir déterminer le montant définitif des prestations, en particulier dans le cas des régimes à prestations déterminées, où le montant des prestations est établi en proportion du salaire final et du nombre d'années de service. Même si nous cotisons à plusieurs régimes de retraite afin de remplir nos obligations relatives au droit à pension des employés, le montant de l'actif nécessaire dépend de différents facteurs, comme le taux de rendement de l'actif des régimes de retraite, le taux de croissance du salaire des employés et le nombre d'années pendant lesquelles les prestations de retraite seront versées.

En raison de la longue durée des périodes de cotisation et de paiement, toute modification des taux à long terme peut avoir un effet important sur les résultats financiers présentés. Après consultation avec nos actuaires, des hypothèses sont posées quant au taux de rendement à long terme de l'actif des régimes de retraite, au taux d'actualisation s'appliquant au calcul des obligations au titre des prestations constituées, à la progression des salaires et à l'évolution des coûts des soins de santé. Les hypothèses utilisées et une analyse de la sensibilité des hypothèses sur le coût de nos prestations sont décrites à la note 13 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 57 à 59. Ce sont les modifications apportées au taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées qui ont l'incidence la plus importante. Selon les conventions comptables en vigueur, le taux d'actualisation qu'il convient d'utiliser est le taux obligataire à long terme plutôt que le taux de rendement prévu de l'actif des régimes. Ce taux a diminué au cours des dernières années de sorte que le montant qui doit être mis de côté pour couvrir les obligations des régimes a augmenté de façon considérable.

Impôts sur les bénéfiques et autres taxes

Lorsque nous établissons la provision pour impôts sur les bénéfiques et la valeur des actifs d'impôts futurs aux fins des états financiers consolidés, nous estimons les taux auxquels nous croyons que nos bénéfiques seront imposés dans les différents territoires du Canada. Nous prévoyons également les dates auxquelles les écarts temporaires pourraient changer. Si les montants ou les taux réels différaient de nos estimations ou si notre interprétation des lois fiscales différait de celle des autorités provinciales et fédérale en la matière, il pourrait être nécessaire d'effectuer des rajustements. La note 14 afférente à nos états financiers consolidés, à la page 60, explique la provision pour impôts sur les bénéfiques.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Chaque année, nous soumettons les écarts d'acquisition à un test de dépréciation afin de déterminer si leur valeur comptable dépasse leur juste valeur. De plus, nous évaluons régulièrement les actifs incorporels afin de nous assurer que les montants recouvrables sont supérieurs à la valeur comptable. Pour déterminer la juste valeur des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, nous utilisons un certain nombre de facteurs, notamment des comparaisons avec les données du marché, des taux d'actualisation, des ratios cours-bénéfice et des estimations de revenus. Le processus fait appel au jugement de la direction quant aux hypothèses utilisées ainsi qu'à l'utilisation d'une méthode appropriée pour la détermination de la juste valeur. Toute dépréciation des écarts d'acquisition ou des actifs incorporels est passée en charges aux états consolidés des résultats. Signalons que nous amortissons les actifs incorporels suivant nos conventions comptables et que nous n'avons constaté aucune perte de valeur des écarts d'acquisition et des actifs incorporels pour les exercices 2005 et 2004.

Titrisations et entités à détenteurs de droits variables

Dans le cadre de notre processus de gestion du capital, du financement et des liquidités, nous formons des groupes d'actifs, par exemple des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts automobiles et des marges de crédit personnelles, et nous vendons les droits que nous détenons dans ceux-ci à des tiers non apparentés. Ces opérations de titrisation, qui sont régies par des contrats de vente et d'achat, sont généralement effectuées par l'entremise d'entités à détenteurs de droits variables ad hoc (« EDDV ») et sont financées par des investisseurs au moyen de papiers commerciaux ou d'autres placements à plus long terme.

Les conventions comptables s'appliquant aux titrisations sont décrites à la note 1q afférente aux états financiers consolidés, à la page 43. Si les exigences comptables relatives au traitement de la vente sont satisfaites, nous imputons aux résultats, au moment de la titrisation, la valeur actualisée de l'écart excédentaire que nous prévoyons gagner sur la durée de l'opération, déduction faite de toute perte sur créances prévue. Cette façon de faire exige que nous posions des hypothèses relatives aux taux de remboursement par anticipation sur les prêts titrisés et aux pertes sur créances prévues. Advenant des pertes sur créances plus importantes que prévues ou un remboursement plus rapide des prêts, un rajustement des droits conservés pourrait s'imposer. C'est pourquoi chaque trimestre, nous vérifions si la valeur comptable des droits conservés inscrite aux états financiers consolidés s'est dépréciée.

Notre obligation d'offrir une protection de premier niveau dont le montant excède celui des pertes sur créances prévues n'est pas inscrite au bilan. Des renseignements sur nos opérations de titrisation, y compris les hypothèses et une analyse de la sensibilité de celles-ci sur le bénéfice quant aux taux de remboursement et aux pertes sur créances prévues et sur le montant maximal de nos obligations au titre de la provision pour protection de premier niveau, sont fournis aux notes 3b et 3c afférentes aux états financiers consolidés, aux pages 48 et 49.

Juste valeur des instruments financiers

Dans le cours normal de nos affaires, nous faisons un usage important d'instruments financiers. Nous accordons notamment des prêts, achetons des placements, acceptons des dépôts et concluons diverses opérations sur instruments dérivés.

L'évaluation des actifs ou des passifs dépend de l'objectif initial d'une opération donnée. Lorsque nous prenons part à des opérations de négociation en vue d'une revente, celles-ci sont incluses dans notre portefeuille de négociation. Ce portefeuille fait l'objet d'une réévaluation quotidienne, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée en tant que revenu de négociation dans l'état consolidé des résultats.

Certains actifs acquis à des fins de placement et certains passifs acceptés figurent dans notre portefeuille bancaire. Les instruments de ce portefeuille sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, et les revenus d'intérêts, les frais d'intérêts ou les revenus de placements sont constatés selon la comptabilité d'exercice. Les actifs ne font pas l'objet d'une réévaluation même en cas de variation des taux d'intérêt ou des valeurs marchandes, car nous considérons que ces actifs seront détenus jusqu'à l'échéance et que leur valeur sera réalisée dans le cours normal de nos affaires. Toutefois, si la valeur d'un actif faisant partie de notre portefeuille bancaire subissait une diminution durable, une provision serait établie conformément à nos conventions comptables.

Rapport de gestion (suite)

Selon la nature de ces instruments, les actifs ou les passifs faisant partie de notre portefeuille bancaire peuvent être comptabilisés à une valeur qui diffère de la juste valeur. Des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers sont fournis à la note 16 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 62 et 63.

En date du 1^{er} janvier 2005, nous avons adopté de nouvelles normes comptables relatives à la juste valeur des placements détenus dans des sociétés de placement. Puisque la plupart de ces placements sont des actions de sociétés fermées, il n'existe pas de valeur à la cote pour ces actions. Il faut donc faire appel au jugement pour estimer le calendrier et le montant des flux de trésorerie futurs ainsi que les taux d'actualisation pertinents avant de calculer la juste valeur de ces placements. Dans la mesure du possible, nous utilisons les guides d'évaluation appropriés de l'industrie, par exemple ceux qui sont publiés par les associations de capital de risque.

Arrangements hors bilan

Dans le cadre de nos activités bancaires, nous participons à des transactions financières hors bilan qui ont une incidence financière, mais qui ne sont pas présentées dans notre bilan consolidé. Ce genre d'arrangement comporte un risque éventuel et peut, en certaines circonstances, se traduire par un passif dont le montant serait supérieur à celui inscrit dans les bilans consolidés. Outre les titrisations et les EDDV dont il a été question précédemment, ces arrangements comprennent les garanties de bonne exécution et les garanties financières, les lettres de crédit documentaire et les crédits documentaires ainsi que les instruments financiers dérivés.

Garanties et lettres de crédit

Nous émettons couramment des garanties de bonne exécution et des garanties financières ainsi que des lettres de crédit documentaire et des crédits documentaires au nom de nos clients afin de satisfaire leurs besoins bancaires. Les garanties sont souvent fournies à des clients qui ont des obligations contractuelles, en particulier, afin de leur procurer du crédit pour leurs opérations de commerce international ou pour le financement d'une construction. Les lettres de crédit sont souvent utilisées dans le processus de paiement et de documentation d'opérations de commerce international. Les garanties et les lettres de crédit sont considérées comme des engagements éventuels et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés puisqu'il n'y a pas d'avance de fonds. Tout paiement effectué aux termes de ces obligations serait comptabilisé comme un prêt à nos clients.

Aux fins de la gestion du risque de crédit, nous considérons que les garanties et les lettres de crédit font partie des facilités de crédit consenties à nos clients, lesquelles sont soumises aux façons de procéder appropriées en matière de gestion du risque. Les garanties et les lettres de crédit sont prises en considération lorsque nous évaluons le risque de crédit dans son ensemble, tel qu'il est indiqué à la section portant sur l'analyse de notre portefeuille de prêts, aux pages 23 et 24, et dans les renseignements supplémentaires fournis à la note 15a afférente aux états financiers consolidés, à la page 61.

Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de notre stratégie globale de gestion des risques, nous avons recours à une variété d'instruments dérivés afin de gérer ou de réduire les risques dans certains domaines d'activité.

Les opérations sur les contrats de change à terme sont celles où les contreparties conviennent d'échanger des devises selon un taux de change déterminé, à une date ultérieure. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes portant sur l'échange de flux de trésorerie qui peuvent comporter des taux d'intérêt dont les caractéristiques sont différentes. Les autres instruments dérivés se rapportent à des opérations liées aux actions ou au crédit.

Nous utilisons les instruments dérivés pour gérer des prêts et des dépôts comportant des dates d'échéance différentes ou des actifs et des passifs en devises de montants différents, afin de limiter les effets du risque de taux d'intérêt et du risque de change advenant des fluctuations défavorables des taux respectifs. De telles fluctuations pourraient en effet nous exposer à des risques financiers importants. L'utilisation des instruments dérivés est soumise à une supervision rigoureuse et à des façons de procéder appropriées en matière de contrôle interne pour assurer que des transactions non autorisées ne soient pas conclues, comme il est mentionné sous la rubrique « Gestion des risques », aux pages 18 à 23.

Les conventions comptables portant sur la comptabilisation de l'incidence des instruments dérivés sont décrites à la note 10 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 42 et 43. Des renseignements sur nos instruments dérivés figurent à la note 17 afférente à nos états financiers consolidés, aux pages 64 à 68.

De nouvelles propositions émanant du Conseil des normes comptables du Canada et portant sur les instruments financiers, les couvertures et le résultat étendu ont été finalisées et deviendront des normes qui entreront en vigueur pour l'exercice 2007. Ces nouvelles normes modifieront la façon dont nous comptabiliserons les actifs et passifs financiers ainsi que les gains et les pertes se rapportant à ces instruments. Il faut s'attendre à ce que l'introduction de ces nouvelles normes se traduise par une certaine fluctuation de notre bénéfice net pendant la période transitoire, car les instruments financiers

qui ne satisfont plus aux exigences de la comptabilité de couverture devront être évalués à la valeur du marché. L'incidence de ces nouvelles normes après leur adoption ne peut être déterminée pour l'instant, car tout dépendra de nos positions en cours, de nos stratégies de couverture et de la volatilité des marchés au moment des opérations.

Gestion du capital

Nous gérons notre capital de façon optimale afin d'accroître la valeur revenant à nos actionnaires tout en nous assurant de disposer des ressources financières nécessaires pour mener à bien nos activités, y compris la gestion des actifs et des positions comportant un risque. Nous veillons également à fournir une garantie aux déposants et à nous conformer à toutes les exigences réglementaires applicables.

La suffisance du capital pour les institutions financières canadiennes constituées sous le régime de la loi fédérale est réglementée par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « surintendant »). Les lignes directrices énoncées par le Bureau du surintendant se fondent sur les recommandations en matière de suffisance du capital de la Banque des règlements internationaux (la « BRI »). Même si la BRI continue de recommander que les institutions financières maintiennent des ratios de capital de catégorie 1 et de capital total respectivement de 4 % et de 8 %, le surintendant recommande que les banques canadiennes maintiennent au minimum des ratios de capital de catégorie 1 et de capital total respectivement de 7 % et de 10 %.

La BRI élabore actuellement de nouvelles normes en matière de suffisance du capital en vue de l'adoption du Nouvel accord de Bâle, prévue pour le 1^{er} janvier 2008. La nouvelle structure aura des répercussions importantes sur le système bancaire puisqu'elle prévoit que les banques devront maintenir un capital permettant de couvrir le risque d'exploitation et le risque de marché en plus du risque de crédit. De plus, le calcul de l'actif pondéré en fonction des risques sera considérablement plus complexe qu'à l'heure actuelle. Le Groupe HSBC travaille à l'élaboration de systèmes et d'outils en attendant que le Nouvel accord de Bâle entre en vigueur. Certains d'entre eux sont décrits dans le commentaire portant sur le risque de crédit présenté, à la page 22.

Le capital total englobe à la fois le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2. Le capital de catégorie 1 est le capital permanent d'une banque. Il se compose des actions ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif admissibles, des instruments de capitaux propres innovateurs admissibles, du surplus d'apport et des bénéfices non répartis. Le capital de catégorie 2 comprend les débetures subordonnées, la provision générale pour créances irrécouvrables et les actions privilégiées à dividende cumulatif. Au 31 décembre 2005, notre ratio de capital de catégorie 1 s'établissait à 9,0 %, et notre ratio de capital total, à 11,2 %. À la même date l'année précédente, ces ratios s'établissaient respectivement à 8,6 % et à 11,0 %.

La SADC utilise un barème de primes d'assurance différentielles, qui comprend des objectifs en matière de suffisance du capital. La SADC a recours, entre autres, à un coefficient actif/capital réglementaire, qu'elle-même a défini, pour déterminer si une institution financière maintient des réserves de capital suffisantes. Selon cette définition, une institution financière a des réserves de capital suffisantes si elle maintient un coefficient actif/capital réglementaire équivalant à moins de 85 % du coefficient maximal de 20 fois permis par le surintendant. Nous privilégions toutefois la prudence et nous visons un coefficient inférieur au coefficient maximal de la SADC, plus conservateur, qui s'établit à 17 fois. Au 31 décembre 2005, notre coefficient actif/capital réglementaire s'établissait à 14,2 fois.

Nous nous sommes dotés de lignes directrices officielles en matière de gestion du capital, lesquelles ont été approuvées par notre conseil d'administration et par la HSBC Holdings et ont fait l'objet d'un examen par les autorités canadiennes compétentes. Ces lignes directrices définissent un programme rigoureux de suivi du capital. Elles fixent également des objectifs et des limites et établissent des mesures de maintien du capital. Nos services des finances et de la trésorerie veillent au respect des lignes directrices sur une base quotidienne, le contrôle bimensuel étant assuré par notre Comité de gestion de l'actif et du passif (l'« ALCO »). L'ALCO, qui est présidé par le responsable en chef des finances, se compose du chef de la direction, du chef de l'exploitation ainsi que de certains autres hauts dirigeants, notamment les responsables du crédit, de la gestion des risques, des ventes et du marketing et de la trésorerie. Durant les semaines intermédiaires, le suivi des positions et des limites est assuré par notre comité de gestion tactique de l'actif et du passif (le « TALCO »). Le TALCO est aussi présidé par notre responsable en chef des finances et comprend des membres des services des finances, de la trésorerie et du marketing.

Afin de nous assurer que nos fonds propres sont utilisés de façon optimale dans chacun de nos principaux secteurs d'activité, nous utilisons des outils perfectionnés permettant de mesurer la valeur relative de la relation établie avec des particuliers et des entreprises. Les fonds propres nécessaires pour couvrir les prêts consentis aux clients et les autres catégories d'actif sont déterminés selon les facteurs de pondération du risque expressément énoncés dans les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres du surintendant. En matière de gestion du capital, nous adoptons et appliquons des techniques visant à assurer un juste équilibre entre la maximisation de la valeur pour l'actionnaire et la nécessité de maintenir une capitalisation prudente.

Rapport de gestion (suite)

Ratios de capital réglementaire

Les composantes du capital réglementaire ainsi que le ratio de capital réglementaire s'établissent comme suit :

	2005	2004
Capital de catégorie 1		
Actions ordinaires	1 125 \$	1 125 \$
Surplus d'apport	187	177
Bénéfices non répartis	934	770
Actions privilégiées à dividende non cumulatif ⁽¹⁾	314	125
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale ⁽²⁾	430	230
Écarts d'acquisition	(15)	(15)
Total du capital de catégorie 1	2 975	2 412
Capital de catégorie 2		
Actions privilégiées à dividende non cumulatif ⁽¹⁾	36	–
Débtures subordonnées, déduction faite de l'amortissement réglementaire	423	426
Provision générale pour créances irrécouvrables	269	245
Total du capital de catégorie 2	728	671
Total du capital des catégories 1 et 2	3 703	3 083
Déductions relatives à la titrisation	(33)	(15)
Total du capital disponible à des fins réglementaires	3 670 \$	3 068 \$
Ratios de capital réglementaire		
Capital de catégorie 1	9,0 %	8,6 %
Capital total	11,2 %	11,0 %
Coefficient actif/capital réglementaire	14,2 x	14,9 x

(1) Y compris 175 millions de dollars pour chacune des séries C et D des actions privilégiées, dont une tranche de 36 millions de dollars est actuellement désignée comme capital de catégorie 2.

(2) Y compris des titres de la Fiducie d'actifs HSBC Canada (« HSBC HaTS^{SMC} ») d'une valeur de 400 millions de dollars (200 millions de dollars en 2004).

Actif pondéré en fonction des risques

L'actif pondéré en fonction des risques comprend principalement les prêts et autres facilités de crédit comportant un risque qui ont été accordés aux clients. Nous calculons l'actif pondéré en fonction des risques en appliquant les facteurs de pondération du risque expressément énoncés dans les lignes directrices en matière de suffisance de capital par le surintendant. Notre actif pondéré en fonction des risques s'établit comme suit :

	2005	2004
Actifs figurant au bilan		
Liquidités	1 176 \$	854 \$
Valeurs mobilières	410	226
Prêts hypothécaires résidentiels	5 821	5 458
Autres prêts	17 064	14 605
Acceptations	4 002	3 754
Autres actifs	887	767
Total de l'actif figurant au bilan	29 360	25 664
Instruments hors bilan		
Garanties et lettres de crédit	1 871	1 594
Autres	1 522	483
Total partiel	3 393	2 077
Instruments dérivés (selon leur équivalent pondéré en fonction des risques)	179	212
Total des instruments hors bilan	3 572	2 289
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	32 932 \$	27 953 \$

Accroissement du capital réglementaire

L'accroissement du capital réglementaire se présente comme suit :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Capital autogénéré		
Bénéfice net	470 \$	353 \$
Dividendes	(343)	(158)
Provision générale pour créances irrécouvrables	24	34
Autres	36	11
	<u>187</u>	<u>240</u>
Financement externe		
Émission d'actions ordinaires	–	175
Rachat d'actions privilégiées	(125)	–
Émission d'actions privilégiées, déduction faite des frais	344	–
Émission de titres de capitaux propres innovateurs de catégorie 1, déduction faite des frais	199	–
Débetures subordonnées, déduction faite de l'amortissement réglementaire	(3)	(31)
Accroissement total du capital réglementaire	<u>602 \$</u>	<u>384 \$</u>

En 2005, nos activités ont généré plus de capitaux que ce qui était nécessaire. Au cours de l'exercice, nous avons versé des dividendes trimestriels de 39,0625 cents par action privilégiée de catégorie 1, série A, pour les trois premiers trimestres, soit un total de 6 millions de dollars. Nous avons aussi versé un dividende initial de 25,2198 cents ainsi que deux dividendes trimestriels de 31,8750 cents par action privilégiée de catégorie 1, série C, pour un total de 6 millions de dollars. Enfin, nous avons payé un dividende initial de 17,6663 cents par action privilégiée de catégorie 1, série D, pour un total de 1 million de dollars. Nous avons déclaré des dividendes de 330 millions de dollars sur nos actions ordinaires, dont 60 millions de dollars étaient payables le 31 décembre 2005.

Pour chacun des exercices 2004 et 2003, nous avons versé des dividendes de 1,56 \$ par action privilégiée de catégorie 1, série A, pour un total de 8 millions de dollars, ainsi que des dividendes totalisant 150 millions de dollars sur nos actions ordinaires.

En plus des capitaux autogénérés, nous émettons des débetures subordonnées par l'entremise de placements privés, ainsi que des actions privilégiées et des titres de fiducie sur les marchés publics. Nous avons aussi émis des actions ordinaires et des débetures subordonnées au Groupe HSBC. En 2005, nous avons émis des actions privilégiées de catégorie 1, série C, et des actions privilégiées de catégorie 1, série D, pour un total de 175 millions de dollars dans chaque cas. Ces actions sont assorties de coupons de 5,10 % et de 5,00 %, respectivement, payables chaque trimestre lorsque les dividendes sont déclarés. Nous avons aussi émis pour 200 millions de dollars de parts de la Fiducie d'actifs HSBC Canada – série 2015, dont le rendement réel, calculé en fonction du prix d'émission, est de 5,149 %, payable semestriellement. En 2005, nous avons racheté des actions privilégiées de catégorie 1, série A, moyennant 125 millions de dollars au comptant.

Nous prévoyons qu'en 2006 nous serons en mesure de générer suffisamment de capitaux, que ce soit au moyen d'émissions d'instruments de capitaux propres ou à l'aide de nos opérations, pour satisfaire aux exigences réglementaires en matière de suffisance du capital et pour mener nos activités. Le 1^{er} mars 2006, nous avons remboursé 60 millions de dollars de débetures subordonnées portant intérêt à 7,70 % et venant à échéance en 2011. De plus, le 15 mars 2006, nous avons émis des débetures subordonnées portant intérêt à 4,94 % et venant à échéance en 2021 pour un montant total de 200 millions de dollars.

Cotes de crédit

Standard & Poor's (« S&P ») et Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») attribuent des cotes de crédit à notre dette et à nos titres. Les cotes sont établies suivant une méthode de classement normale propre à chacune des deux agences, selon le type de dette ou de titre.

S&P a maintenu toutes les cotes qu'elle nous a attribuées durant l'exercice et, en décembre 2005, elle a modifié les perspectives que, selon elle, la Banque présente, les faisant passer de stables à positives.

L'agence DBRS a réexaminé, en juin 2005 et de manière favorable, les cotes qu'elle nous avait attribuées. Le 29 juin 2005, elle les a rehaussées dans le cas des instruments suivants : dépôts à long terme, dette de premier rang, dette subordonnée, actions privilégiées et titres de fiducie. La cote de DBRS à l'égard de notre dette à court terme a été maintenue, les perspectives étant ramenées à stables dans le même temps.

Rapport de gestion (suite)

Voici les dernières cotes qui nous ont été attribuées :

	<i>Dépôts à court terme</i>	<i>Dépôts à long terme</i>	<i>Dette subordonnée</i>	<i>Actions privilégiées</i>	<i>HSBC HaTS</i>
S&P	A-1	A+	A	P-1 (faible) ⁽¹⁾	P-1 (faible) ⁽¹⁾
DBRS	R-1 (moyen)	AA (faible)	A (élevé)	Pfd-1 (faible) _n	A _{yn}

(1) Selon l'échelle des actions privilégiées canadiennes établie par S&P. Les cotes correspondent à A- sur l'échelle que S&P a établie pour les actions privilégiées internationales.

Gestion des risques

Toutes nos activités commerciales peuvent présenter un risque particulier ou une combinaison de risques. La gestion des risques consiste à déterminer, à analyser, à évaluer et à gérer les facteurs qui pourraient avoir des effets défavorables sur nos ressources, notre exploitation, notre réputation et nos résultats financiers. Les risques les plus susceptibles de nous nuire sont le risque de marché, le risque lié à la structure, le risque de liquidité, le risque de fiduciaire, le risque d'exploitation et le risque de crédit. Nous estimons faire preuve de prudence en ce qui a trait à la gestion de ces risques. Nous avons établi des politiques officielles de gestion des risques qui nous permettent de déterminer et d'analyser les facteurs de risque et, au besoin, d'établir des limites appropriées. Les risques et les limites font également l'objet d'un suivi constant. Nous avons implanté des mesures de contrôle interne qui, à notre avis, sont à jour et fiables.

Nous examinons et modifions régulièrement nos politiques de gestion des risques et les systèmes utilisés à cette fin, afin de tenir compte des changements survenus tant à l'interne que sur les marchés où nous exerçons nos activités. Les politiques de gestion des risques sont approuvées par le conseil d'administration. Dans l'ensemble, les limites sont établies en tenant compte de celles de la HSBC Holdings. Notre comité responsable de la gestion des risques s'assure de la gestion stratégique de tous les risques auxquels nous devons faire face. Le rôle du comité consiste à :

- définir et évaluer les risques auxquels nous devons faire face et déterminer si ces risques sont importants;
- élaborer et faire approuver des lignes de conduite et des façons de procéder en matière de gestion de risque pour les activités et les unités d'exploitation qui doivent assumer un risque important et établir un plan d'action en cas d'événement extraordinaire;
- établir les orientations et les limites acceptables pour nous en matière de risque, y compris la considération et l'acceptation de risques nouveaux ou inhabituels;
- exercer un contrôle sur le respect des lignes de conduite et des façons de procéder établies;
- soumettre toute nouvelle ligne de conduite ou modification importante aux façons de procéder, toute situation inhabituelle, exception, nouvelle orientation ou tout nouveau produit au comité de direction, au comité de vérification et au conseil d'administration aux fins d'examen, de ratification ou d'approbation.

Le comité responsable de la gestion des risques délègue la gestion quotidienne des risques à divers sous-comités, notamment l'ALCO, le comité responsable du crédit, le comité responsable de la gestion du risque d'exploitation et le comité responsable de la gestion du risque de fiduciaire. De plus, nous comptons d'autres comités qui sont responsables en particulier de l'évaluation des risques et des nouveaux produits ainsi que de la mise en marché de ces derniers.

Risque de marché

Par risque de marché, on entend le risque que nous courons en raison des fluctuations défavorables des taux ou des prix, qu'il s'agisse des taux d'intérêt, des taux de change ou de la valeur des actions du portefeuille de négociation. Les titres détenus dans notre portefeuille de négociation sont évalués à la valeur du marché. La fluctuation des cours a donc des répercussions directes sur nos résultats.

Nous effectuons la tenue de marché pour des contrats sur taux d'intérêt ou sur devises ainsi que pour des titres d'emprunt, des actions et d'autres valeurs. Les risques de négociation découlent soit des activités liées aux clients, soit des opérations que nous effectuons relativement à nos capitaux, dans le cadre desquelles nous négocions des instruments pour notre propre compte.

Nous gérons le risque de marché en nous conformant aux limites de risque établies par l'ALCO et approuvées par le conseil d'administration. Des limites relatives au risque sont établies pour chacune de nos opérations de négociation, en fonction de la taille et des caractéristiques financières des opérations, de la liquidité des instruments négociés, du plan d'affaires, de l'expérience des gestionnaires et des courtiers, de l'évaluation des services de vérification interne, des ressources de soutien et des systèmes informatiques déployés. Les limites relatives au risque sont établies et passées en revue au moins annuellement par l'ALCO.

Plusieurs techniques d'évaluation du risque sont utilisées, notamment la valeur actualisée de un point de base (la « VAPB ») et la valeur à risque (la « VaR »). On compare également les limites de chaque portefeuille aux limites imposées quant aux positions sur devises, aux pertes maximales, aux primes sur options payées et aux produits offerts. La VAPB est une mesure de sensibilité aux taux d'intérêt et sert à calculer l'effet qu'une variation des taux de l'ordre de un point de base aurait sur la valeur actualisée d'une opération (ou d'un groupe d'opérations).

La VaR est une technique statistique qui permet d'évaluer, selon un intervalle de confiance donné, les pertes que nous pourrions subir, pendant une période définie, sur nos positions à risque si les taux et les cours du marché fluctuaient. La méthode qui sert à calculer la VaR utilise une simulation historique pour intégrer des risques non linéaires et une période de détention de un jour, selon un intervalle de confiance de 99 %. Ainsi, la perte maximale que nous pourrions subir sur notre portefeuille de négociation serait susceptible de dépasser la VaR une fois tous les cent jours. Au 31 décembre 2005, la VaR du portefeuille de négociation correspondait à 0,6 million de dollars.

Risque lié à la structure

Par risque lié à la structure, on entend le risque de taux d'intérêt et le risque de change associés aux éléments d'actif et de passif faisant partie du portefeuille bancaire et qui incluent des éléments figurant au bilan consolidé et des éléments hors bilan utilisés aux fins de couverture. Les instruments en question sont évalués en fonction du coût, majoré des intérêts courus (méthode de la comptabilité d'exercice). Les fluctuations des taux et des prix n'ont pas de répercussions directes sur les bénéficiaires. Toutefois, dans la mesure où les actifs et les passifs ne sont pas directement appariés en fonction des taux d'intérêt ou des taux de change, toute modification de leur composition aura des répercussions sur le bénéficiaire.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle essentiellement du fait que les éléments d'actif et de passif, qu'ils soient au bilan ou hors bilan, ont des dates d'échéance ou de renégociation différentes. Ces écarts de taux d'intérêt font l'objet d'un suivi par le TALCO et l'ALCO qui les comparent aux limites prescrites. Pour établir l'écart, on évalue l'actif et le passif en fonction des conditions de renégociation prévues par contrat et on intègre des hypothèses sur ce que feront les clients qui utilisent des produits comportant des options en matière de paiement, de remboursement ou de renégociation (par ex., les produits de dépôt remboursables et les prêts hypothécaires assortis d'une option de remboursement anticipé). L'ALCO examine régulièrement ces hypothèses, lesquelles sont fondées sur le comportement passé de la clientèle.

Nous employons une méthode prudente pour fixer des limites à l'égard des positions asymétriques. Ces limites sont établies en fonction de l'effet qu'aurait sur la valeur actualisée des flux de trésorerie nets une montée immédiate et parallèle de 0,01 % (VAPB) de toutes les courbes de rendement pertinentes. Nous avons également établi des limites exprimées sous forme de dollars à risque et de VaR relativement à ces positions asymétriques. Des prévisions et des tests sont effectués relativement au revenu net d'intérêts en utilisant différents taux d'intérêt et différents scénarios de croissance des éléments du bilan afin de fournir une analyse approfondie des bénéficiaires à risque.

Plusieurs instruments liquides et instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont utilisés pour réduire le risque de taux d'intérêt. Les instruments dérivés servent à modifier les caractéristiques du taux d'intérêt des instruments connexes comptabilisés au bilan et à couvrir les positions prévues lorsque les conditions du marché sont jugées avantageuses.

Dans notre gestion du risque de taux d'intérêt, nous tenons principalement compte de notre position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt découlant de nos obligations contractuelles, laquelle est rajustée en fonction de certaines hypothèses sur les préférences de nos clients établies selon les données historiques. Les rajustements s'appuient, entre autres, sur les hypothèses relatives au remboursement anticipé des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires résidentiels et à la préférence des clients pour les dépôts à vue, les dépôts à préavis et les dépôts remboursables. À la lumière de ces rajustements, on évalue qu'une hausse immédiate, soutenue et parallèle de 1 % des taux d'intérêt dans toutes les devises et pour toutes les échéances entraînerait une augmentation du revenu net d'intérêts de 46 millions de dollars (augmentation de 39 millions de dollars en 2004) au cours des douze prochains mois, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée.

Risque de change

Les positions relatives à l'actif et au passif libellées en devises autres que le dollar canadien donnent lieu à un risque de change. Pour gérer ce risque, nous achetons et vendons des devises sur les marchés au comptant et à terme, sur le marché à terme normalisé et sur le marché des options, pour le compte de nos clients et pour notre propre compte. Des limites sont établies, par devise, à l'égard du montant des positions et des pertes maximales que nous pouvons subir sur celles-ci.

Rapport de gestion (suite)

Risque de liquidité

On entend par risque de liquidité le risque qu'un établissement financier ne puisse remplir ses obligations à l'échéance en raison de son incapacité de liquider des actifs ou d'obtenir du financement (risque de liquidité de financement). On entend aussi par cette expression le fait de ne pouvoir se soustraire à un risque ou l'amoinrir sans abaisser de façon significative les prix du marché en raison de perturbations ou d'un manque de profondeur des marchés (risque de liquidité du marché).

Nous gérons la liquidité de nos éléments d'actif et de passif et de nos engagements de façon à bien équilibrer les flux de trésorerie et à pouvoir nous acquitter, au moment prévu, de toutes nos obligations en matière de financement. Nous veillons également à respecter les exigences des organismes de réglementation au Canada ainsi que celles de l'ALCO et du Groupe HSBC. Notre service de la trésorerie assure la gestion quotidienne des liquidités.

Dans le cadre de notre gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt, nous appliquons une stratégie de financement global et flexible nous permettant de répondre à nos besoins en termes de liquidités à court et à long terme. Nous avons également prévu des mesures qui nous permettent de parer à toute situation imprévue ou inhabituelle qui entraînerait des perturbations des marchés.

Les dépôts des clients représentent une partie importante de nos fonds de financement. C'est pourquoi nous accordons une grande importance à la croissance de ces dépôts qui constituent notre base de financement et représentent une source de fonds stable et diversifiée. Nous effectuons des opérations sur les marchés financiers pour y obtenir un financement de gros supplémentaire, y assurer notre présence et harmoniser l'échéance de nos actifs avec celle de nos passifs. Dans le cadre de nos ententes de financement de gros, nous disposons d'un certain nombre de programmes, y compris des programmes visant à établir des facilités de crédit auprès de prêteurs et d'emprunteurs institutionnels canadiens d'importance. De cette manière, nous nous assurons de ne pas dépendre d'une seule source de financement ni de la titrisation d'actifs.

En 2005, la HSBC Holdings a signé une entente avec la SADC pour que la garantie s'appliquant auparavant aux dépôts effectués auprès de la Banque HSBC Canada se rapproche de celle s'appliquant aux dépôts effectués auprès des autres banques assurées par la SADC. Dans le cadre de cette entente, HSBC Holdings a promis que nous continuerons à nous conformer aux exigences de la réglementation canadienne, y compris les normes de suffisance du capital. La SADC a récemment revu sa politique sur les engagements de tiers et a dégagé la HSBC Holdings de sa promesse.

Nous avons établi des limites à l'égard des ratios du bilan. Nous avons également défini des périodes minimales pendant lesquelles des flux de trésorerie projetés positifs doivent être maintenus, y compris des mesures d'urgence visant à faire face aux besoins de trésorerie. À cet égard, nous pouvons avoir recours aux ressources considérables du Groupe HSBC. Nous disposons actuellement d'une facilité d'emprunt de 300 millions de dollars américains auprès de notre société affiliée américaine. Nous n'avons jamais eu recours à cette facilité depuis sa mise en place, en 1997.

L'ALCO et le TALCO s'assurent que les exigences en matière de liquidité sont respectées. Pour ce faire, ils examinent ce qui suit :

- les flux de trésorerie projetés et les montants des actifs liquides qui s'y rapportent;
- les ratios de liquidité s'appliquant à des éléments précis du bilan par rapport aux limites prescrites;
- la concentration des déposants relativement à la composition globale des fonds de financement de façon à s'assurer que nous ne dépendons pas de façon indue d'un seul grand déposant ou de déposants qui ne feraient pas partie de notre base habituelle;
- les plans d'urgence concernant les liquidités.

Dans le cadre normal de nos affaires, nous avons des obligations contractuelles relatives au paiement de certains engagements. Les montants compris dans le financement à long terme non garanti qui figurent dans le tableau ci-dessous représentent les dépôts à terme de nos clients dont l'échéance initiale est de plus de un an selon les dates de remboursement au contrat. Nous assurons la gestion de nos besoins en matière de financement en tenant compte des habitudes historiques des clients. Il se peut donc que nous n'ayons pas à acquitter ces obligations à la date d'échéance. Le tableau ci-dessous indique en outre nos obligations relatives à des engagements qui ne sont pas inscrits au bilan, par exemple celles découlant des contrats de location-exploitation.

Voici un résumé de nos obligations contractuelles futures en date du 31 décembre 2005 :

	Paiements exigibles par période				Total
	Moins de un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Débiteures subordonnées	– \$	– \$	– \$	423 \$	423 \$
Contrats de location-exploitation	34	54	38	38	164
Obligations aux termes d'engagements d'achat fermes	32	63	–	–	95
Financement à long terme non garanti	740	1 501	360	–	2 601
Total des obligations contractuelles	806 \$	1 618 \$	398 \$	461 \$	3 283 \$

Les obligations aux termes d'engagements d'achat fermes comprennent les ententes à long terme conclues relativement à la fourniture de technologies et à la prestation de services de traitement de données par des sociétés membres du Groupe HSBC.

Les engagements relatifs à des clients en ce qui a trait à la portion non utilisée de leurs facilités de crédit ne figurent pas dans le tableau qui précède. Au 31 décembre 2005, le montant total des facilités de crédit non utilisées s'établissait à 23 768 millions de dollars pour les facilités arrivant à échéance avant le 31 décembre 2006 et à 3 702 millions de dollars pour les facilités arrivant à échéance après cette date.

Nous comptons pouvoir respecter toutes nos obligations en matière de financement et tous les autres engagements auxquels nous devons faire face dans le cours normal de nos opérations.

Risque de fiduciaire

Par risque de fiduciaire, on entend le risque pour un établissement de ne pas pouvoir s'acquitter de ses responsabilités en agissant pour le compte d'autrui dans une relation de fiduciaire, notamment dans le cadre d'activités fiduciaires classiques (en qualité de fiduciaire, d'exécuteur testamentaire ou de liquidateur, d'administrateur successoral ou de comité), quelle que soit la forme de la relation de fiduciaire, ou bien en offrant des services de placement discrétionnaires. Le risque de fiduciaire diffère de celui auquel un établissement doit faire face en agissant à titre d'intermédiaire du fait que nous effectuons des opérations ou donnons des conseils touchant les actifs de nos clients. Une relation de fiduciaire nous oblige à faire passer les objectifs du client en premier, avant nos propres intérêts, en faisant preuve de loyauté, de prudence et de transparence.

Ce risque peut être géré et maintenu à un niveau acceptable en nous assurant que nos clients ont établi leurs objectifs de placement et ont défini les mandats selon le principe en vertu duquel il faut connaître son client et que nos employés ont suivi les bonnes procédures lorsqu'ils sont dans une relation de fiduciaire. À cela s'ajoutent des comptes rendus réguliers des secteurs d'activité à l'intention du comité responsable de la gestion du risque de fiduciaire ainsi que des révisions périodiques indépendantes menées par nos responsables de la vérification interne et de la conformité.

Risque d'exploitation

Par risque d'exploitation, on entend les pertes qui pourraient survenir à cause de l'inadéquation des processus et des systèmes internes ou d'une mauvaise application de ces processus et systèmes, de l'erreur humaine ou encore d'événements extérieurs. Le risque d'exploitation comprend les fraudes, les activités non autorisées, les erreurs et le risque de règlement qui découle du volume important d'opérations courantes effectuées quotidiennement dans le cours normal des affaires. Il comprend aussi un vaste éventail de risques inhérents à la nature de nos opérations ou à des événements particuliers, qu'ils soient de nature juridique ou fiscale ou qu'ils soient liés à la réglementation, aux ressources humaines ou à la réputation.

Afin de réduire nos pertes au minimum, nous avons établi des lignes de conduite en matière de gestion du risque d'exploitation selon lesquelles chaque unité d'exploitation détermine, évalue, surveille et gère son propre risque d'exploitation. Les risques d'exploitation que ces unités auront relevés sont présentés devant le comité responsable de la gestion du risque d'exploitation, à qui revient la responsabilité de remettre en question les stratégies proposées pour limiter et contrôler ces risques et les mesures préconisées pour les circonscrire. Ce processus est passé en revue par le comité responsable de la gestion des risques, puis approuvé par le conseil d'administration.

Pour gérer le risque d'exploitation, nous appliquons des contrôles internes rigoureux, faisant l'objet d'évaluations. Les tâches sont réparties de façon appropriée, les opérations sont autorisées par des responsables indépendants et elles font l'objet d'un rapprochement et d'un suivi réguliers et systématiques. À ces mesures s'ajoutent un programme de révisions indépendantes et de révisions régulières par le service de vérification interne. En plus d'un processus de gestion du risque applicable à l'ensemble de l'entreprise, nous avons établi un programme de continuité des opérations et de gestion des événements. Ces mesures nous permettent de continuer à répondre aux besoins de nos clients advenant que le cours de nos affaires soit perturbé. La présence de centres de secours à Vancouver et à Toronto accroît nos capacités en matière de reprise des activités dans des secteurs clés de nos opérations.

En 2005, la défaillance technique d'un de nos systèmes informatiques a interrompu certains traitements et a donc provoqué une perte d'exploitation. La panne a réduit notre capacité de traiter les transactions et a ralenti le service à la clientèle. À la suite de cet incident, nous avons apporté plusieurs améliorations à notre processus de gestion de la continuité des opérations et nous envisageons d'autres améliorations pour 2006. À l'instar d'autres sociétés du Groupe HSBC et d'autres banques canadiennes, sans oublier d'autres grandes entreprises, nous procédons à l'élaboration d'un plan de continuité des opérations en prévision d'une pandémie de la grippe aviaire.

Rapport de gestion (suite)

Risque de crédit

Il y a risque de crédit lorsqu'un établissement compte sur ses emprunteurs ou d'autres contreparties pour respecter leurs obligations contractuelles découlant des prêts consentis, des substituts de prêt (par ex., les lettres de crédit et les garanties) et des opérations sur des instruments dérivés, comme les contrats de change à terme et les swaps de taux d'intérêt. Il peut y avoir concentration du risque de crédit lorsque la capacité d'un groupe d'emprunteurs ou d'autres contreparties de s'acquitter de leurs obligations contractuelles peut être touchée de la même façon par des événements externes. Par exemple, il peut être question de concentration du risque de crédit si plusieurs contreparties sont établies dans la même région, font partie du même secteur d'activité ou sont soumises aux mêmes conditions de marché. Nous accordons par conséquent une grande importance à la diversification du risque.

Le risque de crédit est géré conformément à nos lignes de conduite en matière de crédit, lesquelles sont établies en collaboration avec le Groupe HSBC et approuvées par le conseil d'administration. Les limites du risque et les pouvoirs d'accorder le crédit sont délégués aux cadres supérieurs du service du crédit qui, à leur tour, les délèguent aux directeurs appropriés selon des limites établies et selon les circonstances. Les risques de crédit qui dépassent certains montants peuvent exiger une approbation du Groupe HSBC de manière à être conformes aux limites du risque de crédit de ce dernier à l'échelle internationale.

Les membres du conseil d'administration et du comité de vérification se réunissent tous les trimestres pour passer en revue la qualité de crédit du portefeuille de prêts, la répartition par secteur d'activité, par produit et par région géographique, la concentration de clients importants et la suffisance des provisions constituées à l'égard des prêts. Les politiques qui s'appliquent à la concentration de clients importants et à la répartition par secteur d'activité, par produit et par région géographique sont approuvées par le conseil d'administration, qui s'appuie à ce chapitre sur les lignes de conduite énoncées par le Groupe HSBC. Toutes les nouvelles facilités autorisées dont le montant est élevé ainsi que les opérations sur des instruments dérivés et les facilités présentant des problèmes de crédit particuliers sont également examinées tous les trois mois par le comité de vérification. Notre tolérance envers le risque de crédit est indiquée dans des lignes de conduite en matière de crédit s'appliquant aux prêts commerciaux et personnels, lesquelles sont conformes à celles du Groupe HSBC et sont approuvées tous les trimestres par le comité de vérification. Elles sont par la suite distribuées à l'échelle de la Banque.

Le risque de crédit est géré de façon rigoureuse. Tous les aspects du risque de crédit font l'objet d'une surveillance continue par le personnel des succursales, et les prêts et les facilités de crédit de moindre qualité sont passés en revue plus fréquemment. Les prêts douteux sont détectés à un stade précoce et confiés à une unité distincte, nommément le groupe de crédit spécial, qui en assure la gestion. Le service du crédit approuve les facilités de crédit qui dépassent les limites d'autorisation attribuées aux succursales et passe en revue les décisions de crédit de celles-ci afin de s'assurer qu'elles reflètent nos objectifs au chapitre de la gestion du portefeuille de crédit. Le service du crédit peut exceptionnellement autoriser des limites de crédit supérieures aux limites établies, en tenant compte toutefois du niveau de risque et des avantages prévus.

Le risque relatif aux banques et aux établissements financiers doit également être évalué par une équipe du Groupe HSBC qui en assure la gestion et le suivi à l'échelle internationale. De la même façon, le risque transfrontalier est géré par cette équipe et soumis à des limites par pays. Les décisions de crédit prises par les succursales et par les directeurs du crédit du siège social sont passées en revue régulièrement par le service de la vérification interne, qui doit s'assurer que nos lignes de conduite, façons de procéder et conditions sont respectées.

L'évaluation du risque de crédit est assurée au moyen d'un système d'établissement de cotes de crédit s'appuyant sur des critères rigoureux. Tous les clients se voient attribuer une cote de crédit, laquelle fait l'objet d'un suivi constant afin de refléter tout changement qui aurait pu influencer sur le risque de crédit. En fait, les risques associés à des opérations avec des particuliers sont gérés en établissant une cote de crédit et en mettant en application des techniques de gestion établies. Les directeurs sont également appelés à exercer leur jugement dans la gestion de tels risques.

Les activités de prêt dans le secteur immobilier sont gérées selon des règles strictes. Dans le cas de nouveaux dossiers de crédit, l'accent est mis sur la relation avec le client et le parrainage de son projet. Lorsque nous devons nous en remettre à des tiers pour évaluer les éléments d'actif, nous nous assurons que des méthodes d'évaluation transparentes, appliquées avec constance, sont utilisées. Nous avons dressé à cet égard une liste de professionnels reconnus qui respectent nos critères.

Nous sommes d'avis que des mécanismes de contrôle adéquats sont en place pour assurer une gestion efficace du risque de crédit. Nous observons des pratiques conservatrices en matière de crédit ainsi que des principes rigoureux et stricts sur le plan de la comptabilisation, de l'autorisation et des suivis. D'ailleurs, jusqu'à maintenant, nos pertes moyennes sur créances, exprimées en pourcentage, se situent parmi les moins importantes par rapport à celles des principales banques canadiennes.

Les démarches entreprises dans le cadre du Nouvel accord de Bâle continuent d'avancer à grands pas. En 2004, nous avons commencé à implanter un système d'évaluation plus perfectionné qui permet d'appliquer un modèle axé sur une plus grande granularité pour déterminer des cotes de risque. Nous travaillons notamment à l'implantation d'un certain nombre de changements dans notre infrastructure de gestion des prêts aux particuliers et aux entreprises et dans nos systèmes de notation, dans le but d'améliorer nos capacités d'évaluation du risque et notre efficacité. En 2005, nous avons encore

amélioré notre système d'autorisation du crédit et de gestion des risques ainsi que l'outil connexe servant à l'évaluation du risque, le *Moody's Risk Advisor*, sur lesquels repose le nouveau système de notation des prêts commerciaux. Nous avons instauré un nouveau système de notation du crédit au détail, y compris sa base de données, qui offre une analyse plus détaillée du risque associé à notre portefeuille. Nous avons aussi réalisé l'infrastructure qui permet d'accueillir une base de données visant à analyser les risques du Groupe HSBC et l'outil de calcul du capital réglementaire. Enfin, un projet, dont la réalisation est prévue pour 2006, pour calculer le capital économique des divers portefeuilles est en cours.

Portefeuille de prêts

Lorsque nous évaluons notre portefeuille de prêts, nous tenons compte de toutes nos positions de crédit, y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, les garanties et les lettres de crédit.

Le tableau qui suit constitue une analyse des éléments composant ce portefeuille :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Prêts inclus dans les états financiers, déduction faite des provisions	31 844 \$	28 319 \$
Provision pour créances irrécouvrables	326	349
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations ⁽¹⁾	4 002	3 754
Lettres de crédit de soutien (financières et de bonne exécution)	2 235	1 756
Lettres de crédit documentaire et crédits documentaires	516	459
Total des prêts	38 923	34 637
Prêts et acceptations douteux ⁽¹⁾	(151)	(182)
Total des prêts productifs	<u>38 772 \$</u>	<u>34 455 \$</u>

(1) Les chiffres de 2005 comprennent des acceptations douteuses de 21 millions de dollars.

Les tableaux suivants fournissent des détails sur l'ensemble du portefeuille de prêts productifs qui, dans le cas des comptes d'entreprises et d'administrations publiques, comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, les lettres de crédit et les garanties, et sur sa répartition géographique et sa répartition par secteur d'activité.

Portefeuille de prêts productifs

	<u>2005</u>		<u>2004</u>	
Prêts à la consommation	3 720 \$	9,6 %	3 234 \$	9,4 %
Prêts hypothécaires résidentiels	12 852	33,1 %	11 943	34,7 %
Total des prêts personnels	16 572	42,7 %	15 177	44,1 %
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	22 200	57,3 %	19 278	55,9 %
Total des prêts productifs	<u>38 772 \$</u>	<u>100,0 %</u>	<u>34 455 \$</u>	<u>100,0 %</u>

Répartition géographique

	<u>2005</u>		<u>2004</u>	
Colombie-Britannique	18 928 \$	48,8 %	16 723 \$	48,5 %
Ouest du Canada	5 951	15,4 %	4 933	14,3 %
Ontario	9 943	25,6 %	9 010	26,2 %
Québec et provinces de l'Atlantique	3 950	10,2 %	3 789	11,0 %
Total des prêts productifs	<u>38 772 \$</u>	<u>100,0 %</u>	<u>34 455 \$</u>	<u>100,0 %</u>

Portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques Répartition par secteur d'activité

	<u>2005</u>		<u>2004</u>	
Immobilier	7 050 \$	31,8 %	6 002 \$	31,1 %
Hôtels et établissements d'hébergement	887	4,0 %	867	4,5 %
Commerce	2 978	13,4 %	2 796	14,5 %
Services	4 150	18,7 %	3 506	18,2 %
Fabrication	3 031	13,7 %	2 762	14,3 %
Autres	4 104	18,4 %	3 345	17,4 %
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	<u>22 200 \$</u>	<u>100,0 %</u>	<u>19 278 \$</u>	<u>100,0 %</u>

Rapport de gestion (suite)

La stabilité des taux d'intérêt en 2005, la vigueur de l'économie et l'effervescence du marché immobilier résidentiel au Canada ont stimulé la croissance des prêts, chez tous les groupes de clients, plus précisément chez les entreprises. Tous les secteurs géographiques ont enregistré une bonne croissance. Toutefois, ce sont la Colombie-Britannique et l'Alberta qui se sont taillé la part du lion, grâce à l'essor de l'économie de l'Ouest canadien.

Par concentration de clients importants, on entend les groupes d'emprunteurs auxquels nous avons accordé des facilités de crédit dépassant 10 % du capital réglementaire. Au 31 décembre 2005, ce montant s'établissait à environ 368 millions de dollars.

Le tableau qui suit fournit les détails relatifs à la concentration de clients importants :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Concentration de clients importants	2 370 \$	2 479 \$
En pourcentage du total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	10,7 %	12,9 %
En pourcentage du total des prêts productifs	6,1 %	7,2 %

Qualité du crédit

Nous classons la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts comme suit :

- *Satisfaisant* – La situation financière de l'emprunteur et sa capacité future de remboursement sont jugées satisfaisantes.
- *À surveiller* – La situation financière de l'emprunteur s'est détériorée de manière continue et exige un suivi étroit. Sa capacité de remboursement est toujours jugée satisfaisante.
- *Faible* – La situation financière de l'emprunteur est précaire. Cependant, nous prévoyons encore obtenir le plein remboursement de nos avances.
- *Douteux* – Un prêt est considéré comme douteux si un paiement prévu au contrat est en retard de 90 jours ou si la direction est d'avis qu'elle n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer une partie ou la totalité du capital ou des intérêts. Les prêts douteux sont classés dans la catégorie des prêts non productifs. Une provision spécifique est établie pour toute perte prévue.

Le tableau qui suit constitue une analyse du portefeuille de prêts en fonction des catégories de qualité de crédit décrites ci-dessus :

	<u>2005</u>		<u>2004</u>	
Satisfaisant	37 836 \$	97,2 %	33 454 \$	96,6 %
À surveiller	621	1,6 %	602	1,7 %
Faible	315	0,8 %	399	1,2 %
Douteux	151	0,4 %	182	0,5 %
Total des prêts	<u>38 923 \$</u>	<u>100,0 %</u>	<u>34 637 \$</u>	<u>100,0 %</u>

Nous attribuons une qualité de crédit satisfaisante à la majeure partie de notre portefeuille de prêts. La qualité de crédit du portefeuille est demeurée stable au cours des cinq derniers exercices. Au 31 décembre 2005, des prêts totalisant 151 millions de dollars, soit 0,4 % du portefeuille, étaient douteux. La provision générale et les provisions spécifiques représentaient 216 % (192 % au 31 décembre 2004) de ce montant.

Prêts douteux et provisions pour créances irrécouvrables

Nous maintenons un compte de provisions pour créances irrécouvrables, dont le solde est jugé suffisant pour absorber toutes les pertes relatives au crédit correspondant aux éléments figurant au bilan et hors bilan, y compris les dépôts auprès d'autres établissements financiers réglementés, les prêts, les acceptations, les instruments dérivés et les autres engagements liés à des instruments de crédit comme les lettres de crédit et les garanties. La façon dont nous estimons nos provisions pour créances irrécouvrables est décrite à la note 1g afférente aux états financiers consolidés, à la page 40.

Le tableau ci-dessous donne des détails sur le portefeuille de prêts douteux :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		
Immobilier	21 \$	26 \$
Fabrication ⁽¹⁾	70	56
Commerce	17	20
Services	9	23
Autres	7	15
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	<u>124</u>	<u>140</u>
Prêts personnels		
Prêts hypothécaires résidentiels	13	23
Prêts à la consommation	14	19
Total des prêts personnels	<u>27</u>	<u>42</u>
Total des prêts et des acceptations douteux ⁽¹⁾	<u>151 \$</u>	<u>182 \$</u>
Provisions spécifiques	57 \$	70 \$
Provision générale	269	279
Total des provisions pour créances irrécouvrables	<u>326 \$</u>	<u>349 \$</u>
Prêts et acceptations douteux, montant net	<u>(175) \$</u>	<u>(167) \$</u>

(1) Les chiffres de 2005 comprennent des acceptations bancaires douteuses de 21 millions de dollars.

Le tableau suivant indique le ratio de couverture des prêts douteux (provisions spécifiques exprimées en pourcentage de nos prêts et acceptations douteux connexes) :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Immobilier	19 %	23 %
Fabrication	47 %	38 %
Autres	48 %	43 %
Total	35 %	38 %

Le tableau suivant présente la provision générale exprimée en pourcentage du total des prêts productifs et de l'actif pondéré en fonction des risques :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Couverture par la provision générale		
En pourcentage du total des prêts productifs	0,69 %	0,81 %
En pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques	0,82 %	1,01 %

Provisions pour créances irrécouvrables

Le tableau suivant présente les provisions pour créances irrécouvrables imputées aux résultats (ou le montant contrepassé) :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Provisions spécifiques	40 \$	56 \$
Provision générale	(13)	10
Total des provisions pour créances irrécouvrables	<u>27 \$</u>	<u>66 \$</u>
Provisions spécifiques en pourcentage du portefeuille des prêts	0,10 %	0,16 %

Les provisions spécifiques ont régressé en raison de la croissance soutenue de l'économie en 2005. La provision générale n'a augmenté que de 1 million de dollars vers le début de 2005. Toutefois, vers la fin de l'exercice, nous avons réexaminé et mis à jour les principales hypothèses sur lesquelles repose notre méthode de calcul de la provision générale, à la suite de quoi nous avons déterminé qu'un ajustement en raison de la concentration géographique n'était plus nécessaire, compte tenu du faible pourcentage de pertes constamment enregistré au cours des derniers exercices dans l'Ouest canadien et de la vigueur de l'économie canadienne. Pour cette raison, nous avons réduit notre provision générale pour créances irrécouvrables de 14 millions de dollars au quatrième trimestre de 2005, ramenant le solde à 269 millions de dollars. Cette réduction respecte la méthode que nous avons déjà décrite et demeure dans la fourchette de valeurs que suggère notre modèle de provision générale. En outre, elle se justifie à la lumière de la qualité actuelle du crédit, qui reflète une situation saine et stable.

Rapport de gestion (suite)

Portefeuille d'instruments dérivés

Le montant d'équivalent-crédit des instruments dérivés correspond au coût de remplacement actuel de ces instruments assorti d'une provision au titre des modifications futures potentielles des contrats sur taux d'intérêt et des contrats de change. De tels contrats sont conclus essentiellement dans le but de mieux répondre aux exigences des clients et de nous aider à gérer l'actif et le passif, plus particulièrement en ce qui a trait au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Le montant d'équivalent-crédit du portefeuille d'instruments dérivés, par catégorie d'instrument, est le suivant :

Instruments	2005	2004
Contrats sur taux d'intérêt	130 \$	148 \$
Contrats de change	409	602
Autres contrats	63	7
Total	602	757
Incidence des accords généraux de compensation	-	(24)
Montant d'équivalent-crédit net	602 \$	733 \$

La note 17 afférente à nos états financiers consolidés, aux pages 64 à 68, présente une analyse plus détaillée de nos portefeuilles d'instruments dérivés.

Opérations entre apparentés

Comme nous faisons partie de l'un des plus importants consortiums de services bancaires et financiers au monde, nous profitons de l'expertise et des économies d'échelle que nous procure le Groupe HSBC. Nous confions, entre autres, un certain nombre de tâches à d'autres entreprises du Groupe HSBC, partageons les coûts de développement de certains de nos systèmes informatiques qui sont utilisés dans plusieurs pays et tirons parti de contrats internationaux, par exemple pour la publicité, le marketing, la formation et d'autres fonctions opérationnelles. Jusqu'au 30 juin 2005, HSBC Holdings a garanti tous les dépôts de nos clients.

Ce genre d'opérations constitue ce qu'il est convenu d'appeler des opérations entre apparentés, lesquelles sont soumises à des façons de procéder strictes, conformes à la *Loi sur les banques*. Toutes les opérations de cette nature doivent être approuvées par notre service de la conformité ou, advenant qu'elles dépassent certaines limites, par le comité de direction. Grâce à ces mesures supplémentaires, nous sommes assurés que nous respectons notre engagement selon lequel les opérations doivent être tarifées et comptabilisées de la même façon que si elles avaient été effectuées sur un marché libre, sans lien de dépendance ou, en l'absence de marché comparable, conformément à leur juste valeur. De plus, les autorités fiscales au Canada et dans d'autres territoires peuvent refuser dans certains cas les déductions au titre des opérations qui ne respecteraient pas ces conditions.

En 2005, le montant total des montants que nous avons payés à d'autres entités du Groupe HSBC dans le cadre de ces opérations s'est élevé à 89 millions de dollars. Un certain nombre d'opérations de routine sont également effectuées au cours de l'année, lesquelles, sur une base individuelle, n'ont pas de répercussion importante sur nos résultats. Il convient aussi de se reporter à la note 21 afférente aux états financiers consolidés, à la page 73.

Contrôles et procédures

Le rapport sur la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière figure à la page 33 de notre rapport annuel. De plus, le conseil d'administration et son comité de vérification ont examiné et approuvé les états financiers consolidés et le rapport de gestion avant la publication du rapport annuel.

Les contrôles et procédures de communication de l'information ont été conçus afin d'offrir l'assurance raisonnable, et non absolue, que toute l'information nécessaire sera transmise à la haute direction, y compris le chef de la direction et le responsable en chef des finances, en temps opportun, pour que des décisions appropriées soient prises à l'égard de l'information à communiquer aux diverses parties intéressées de la Banque.

Au 31 décembre 2005, la direction de la Banque avait déjà effectué une évaluation de l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information, conformément au Règlement 52-109 adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Cette évaluation s'est déroulée sous la supervision de la haute direction de la Banque, avec la participation du chef de la direction et du responsable en chef des finances.

À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le responsable en chef des finances sont arrivés à la conclusion que la conception et le fonctionnement de ces contrôles et procédures étaient efficaces.

Analyse des résultats financiers et des opérations par groupe de clients

Le tableau qui suit présente un résumé des données financières consolidées et d'autres données pour chacun de nos principaux groupes de clients :

	2005				Total
	Services financiers aux particuliers	Services aux entreprises	Services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés	Autres ⁽¹⁾	
Revenu net d'intérêts	360 \$	536 \$	114 \$	– \$	1 010 \$
Revenu autre que d'intérêts	267	191	112	–	570
Total des revenus	627	727	226	–	1 580
Provision pour créances irrécouvrables	(14)	(13)	–	–	(27)
Frais autres que d'intérêts	(452)	(289)	(50)	(33)	(824)
Bénéfice avant impôts	161	425	176	(33)	729
Provision pour impôts sur les bénéfices	(52)	(138)	(58)	11	(237)
Participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie	(7)	(13)	(2)	–	(22)
Bénéfice net découlant des opérations poursuivies	102	274	116	(22)	470
Opérations abandonnées	–	–	–	–	–
Bénéfice net	102 \$	274 \$	116 \$	(22) \$	470 \$
Pourcentage du total du bénéfice net	21,7 %	58,3 %	24,7 %	(4,7) %	100,0 %
Actif moyen pondéré en fonction des risques	9 523 \$	17 177 \$	3 676 \$		30 376 \$
Pourcentage du total de l'actif moyen pondéré en fonction des risques	31,4 %	56,5 %	12,1 %		100,0 %
	2004				
	Services financiers aux particuliers	Services aux entreprises	Services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés	Autres ⁽¹⁾	Total
Revenu net d'intérêts	303 \$	472 \$	121 \$	– \$	896 \$
Revenu autre que d'intérêts	249	169	108	–	526
Total des revenus	552	641	229	–	1 422
Provision pour créances irrécouvrables	(17)	(46)	(3)	–	(66)
Frais autres que d'intérêts	(421)	(266)	(50)	(59)	(796)
Bénéfice avant le poste suivant	114	329	176	(59)	560
Incidence des modifications aux conventions comptables	7	–	7	–	14
Bénéfice avant impôts	121	329	183	(59)	574
Provision pour impôts sur les bénéfices	(44)	(121)	(68)	23	(210)
Participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie	(5)	(9)	(2)	–	(16)
Bénéfice net découlant des opérations poursuivies	72	199	113	(36)	348
Opérations abandonnées	5	–	–	–	5
Bénéfice net	77 \$	199 \$	113 \$	(36) \$	353 \$
Pourcentage du total du bénéfice net	21,8 %	56,4 %	32,0 %	(10,2) %	100,0 %
Actif moyen pondéré en fonction des risques	8 829 \$	14 238 \$	3 140 \$		26 207 \$
Pourcentage du total de l'actif moyen pondéré en fonction des risques	33,7 %	54,3 %	12,0 %		100,0 %

(1) La rubrique « Autres » reflète l'effet des revenus et des frais non attribués.

Rapport de gestion (suite)

Services financiers aux particuliers

Clientèle. Les services financiers aux particuliers (« SFP ») sont offerts à des particuliers faisant partie de segments cibles, ce qui nous permet de mieux répondre à leurs attentes grâce à une meilleure compréhension de leurs besoins. La gestion des ventes, qui s'appuie sur les mêmes préoccupations, favorise le maintien d'une approche équilibrée. Toujours soucieux de satisfaire pleinement les besoins de nos clients, nous continuons à perfectionner nos infrastructures en ce qui a trait aux ressources humaines et aux systèmes afin d'améliorer la gestion des relations bancaires et la vente de produits en marge des autres services offerts. Les employés des SFP dans les succursales constituent un élément important de cette stratégie. Ils ont reçu une formation générale leur permettant d'offrir et de vendre un vaste éventail de produits et de services afin de satisfaire les besoins de nos clients. Ils ont en outre la capacité de reconnaître rapidement les occasions de vendre d'autres produits, qui comportent des exigences plus grandes en matière de service, et de faire les recommandations appropriées aux clients afin qu'ils puissent recourir aux services des spécialistes de nos filiales dans les domaines de la gestion d'actifs, du courtage et des services de fiducie.

Canaux de distribution. Nous offrons des produits et des services financiers aux particuliers à partir de plus de 170 bureaux, ce qui comprend plus de 125 succursales ainsi que les bureaux de nos filiales, dont ceux des sociétés Investissements HSBC (Canada) Limitée et Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc. Les clients ont également accès à des services par l'entremise de guichets automatiques, de terminaux de points de vente (paiement direct ou carte de crédit), d'Internet et de centres d'appels téléphoniques.

Parmi les développements et les réalisations de 2005, signalons les suivants :

- *Croissance des revenus* – Le total des revenus s'est accru de 13,6 % par rapport à 2004, grâce à l'accroissement de l'actif moyen et des fonds sous gestion.
- *Produits de prêts et de dépôts de base* – Les produits de prêts et de dépôts de base des SFP ont enregistré une croissance. En effet, les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 2,2 milliards de dollars ou de 16,3 % pour s'établir à 15,4 milliards de dollars (avant titrisation), les prêts personnels, de 750 millions de dollars ou de 19,6 %, à 4,6 milliards de dollars (avant titrisation), et les dépôts personnels, de 482 millions de dollars ou de 3,3 %, à 15,3 milliards de dollars.
- *Fonds sous gestion* – Nous avons réussi à faire croître nos fonds sous gestion, les fonds communs de placement et le service Portefeuille Avantage ayant connu une croissance de 403 millions de dollars (14,6 %), et les services de gestion privée, une croissance de 347 millions de dollars (37,1 %). Nous avons enregistré un succès considérable dans l'essor de notre société de valeurs mobilières, soit Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc., qui vise à devenir la société de courtage la plus prisée sur ses marchés cibles. Les fonds sous gestion provenant du courtage de détail ont augmenté de 1,2 milliard de dollars (12,1 %) pour atteindre 11,1 milliards de dollars, tandis que les fonds sous gestion provenant du courtage en ligne ont grimpé de 608 millions de dollars ou de 18,5 % pour totaliser 3,9 milliards de dollars.
- *Actifs sous administration* – Les actifs sous administration dans notre filiale de fiducie, la Société de fiducie HSBC (Canada), ont considérablement augmenté en 2005, dépassant les 5 milliards de dollars, soit une hausse de 28,5 %. En outre, nous avons nettement accru le nombre de comptes de nos services successoraux, une source de revenus futurs.
- *Ensemble Premier* – La progression a dépassé nos attentes, le nombre de titulaires de l'ensemble *Premier* ayant augmenté de 25 %; 42 % de ces nouveaux clients ne faisaient pas affaire avec notre banque auparavant.
- *Services privés* – La revue *Euromoney* a classé la HSBC à la quatrième place au chapitre des meilleurs services bancaires privés du Canada. Les clients canadiens ont désormais accès aux services privés assurés par les bureaux de New York et de l'Europe du Groupe HSBC.
- *Financement automobile* – Les services de financement automobile que nous proposons par l'intermédiaire de notre société affiliée, le Centre financier HSBC, continuent à prendre de l'expansion depuis leur lancement en 2004. Les prêts automobiles ont atteint 1,2 milliard de dollars, en hausse de 220 millions de dollars ou de 17,3 % par rapport à 2004. Ensemble, nous offrons une gamme complète de services de financement au réseau de concessionnaires de la HSBC, ce qui met à profit les capacités d'analyse de crédit du Centre financier HSBC.
- *clientCONNECT* – Après son lancement, en 2004, nous avons amélioré davantage ce système de gestion du service à la clientèle, notamment au chapitre de la gestion des ventes et de l'entreposage de données, ce qui a permis d'améliorer le service à la clientèle. Le système *clientCONNECT* offre un service automatisé d'autorisation de crédit lors d'une demande de carte MasterCard ou d'une demande de marge de crédit. Ainsi, les services s'en trouvent améliorés dès le départ, au moment où le client fait sa demande.
- *Ouverture de compte* – Nous avons commencé à mettre en œuvre notre nouveau processus d'ouverture de compte d'épargne ou de compte-chèques, qui est nettement plus efficace et réduit énormément le temps d'attente des clients.

- *Système de mesure et de gestion des ventes* – En augmentant l'utilisation des techniques de mesure dans le cadre de la gestion des ventes, par exemple, le ratio des ventes d'autres produits à des clients de prêt hypothécaire, le nombre de ventes hebdomadaires par ETP et le nombre de nouveaux comptes d'épargne et de comptes-chèques, nous avons pu accroître nos revenus. Nous avons même dépassé nos attentes dans le cas de ces ratios clés pour les SFP.
- *Services bancaires en direct* – Nous avons restructuré nos services bancaires en direct pour mieux servir les clients qui préfèrent effectuer leurs transactions par téléphone ou Internet. Ces services mettent à profit une gestion intégrée des pistes provenant de nos courtiers en prêts hypothécaires et en dépôts ainsi que de nos services de financement automobile.
- *MasterCard* – Ensemble avec notre société affiliée, le Centre financier HSBC, nous sommes parvenus à lancer notre nouvelle carte MasterCard de la HSBC, en récupérant les traitements et les créances donnés en sous-traitance, et en proposant le programme de points de récompense voyages et articles de la HSBC ou le programme de remise en argent de 1 % sur les achats, dans le but de renforcer nos relations avec la clientèle et d'attirer de nouveaux clients.
- *Nouvelles normes sur les chèques* – Pour donner suite aux initiatives que l'Association canadienne des paiements a prises en vue d'accélérer la compensation des chèques, nous mettrons en pratique la nouvelle norme concernant les chèques que l'Association a établie, ce qui rendra possible, dès janvier 2007, la compensation par imagerie des chèques ainsi qu'un traitement plus rapide et plus efficace, de même qu'un meilleur accès aux renseignements sur les chèques.

Données financières choisies et analyse des résultats. Le tableau suivant présente des données financières consolidées choisies et d'autres données relatives aux SFP :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Revenu net d'intérêts	360 \$	303 \$
Revenu autre que d'intérêts	267	249
Total des revenus	627	552
Provision pour créances irrécouvrables	(14)	(17)
Frais autres que d'intérêts	(452)	(421)
Bénéfice avant le poste suivant	161	114
Incidence des modifications aux conventions comptables	–	7
Bénéfice avant impôts	161	121
Provision pour impôts sur les bénéfices	(52)	(44)
Participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie	(7)	(5)
Bénéfice net découlant des opérations poursuivies	102	72
Opérations abandonnées	–	5
Bénéfice net	102 \$	77 \$
Actif moyen pondéré en fonction des risques	9 523 \$	8 829 \$

L'actif moyen a augmenté en 2005 par rapport à 2004 en raison de la croissance continue de nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts à la consommation. Cette croissance a été surtout alimentée par le fléchissement des taux d'intérêt, qui ont atteint des niveaux historiquement bas, et la bonne tenue du marché immobilier résidentiel. L'augmentation du revenu net d'intérêts s'explique non seulement par la forte croissance de l'actif, mais aussi par l'acquisition d'Intesa, en mai 2004, dont les effets bénéfiques se sont répercutés sur l'ensemble de l'exercice 2005, et par la préférence des clients pour les produits à taux variable. Toutefois, la faiblesse des taux d'intérêt et la concurrence dans les taux offerts continuent à nuire à la marge nette d'intérêts, ce qui atténue en partie l'effet favorable de la forte croissance de l'actif.

Le revenu autre que d'intérêts a augmenté de 7,2 % en raison de la hausse des revenus tirés de la gestion de placements. Cette augmentation découle de l'accroissement des fonds sous gestion, du redressement des marchés boursiers et d'un investissement soutenu dans l'amélioration de nos produits et de nos services de gestion de patrimoine.

En raison des conditions économiques plus favorables, nous avons réduit les provisions pour créances irrécouvrables. Nous avons notamment contrepassé un montant sur la provision générale pour créances irrécouvrables.

Les frais autres que d'intérêts ont été plus élevés en 2005 par suite de l'accroissement du volume d'activités et d'un investissement soutenu dans l'expansion de notre réseau de distribution et de notre secteur de la gestion de patrimoine. En outre, la comptabilisation des frais d'exploitation d'Intesa pour l'ensemble de l'exercice a pesé dans la balance. Ces facteurs ont toutefois été partiellement atténués par une diminution des pertes d'exploitation en 2005 par rapport à 2004.

Les résultats de 2004 comprenaient une somme de 7 millions de dollars attribuable à une modification de convention comptable s'appliquant aux frais de remboursement par anticipation de prêts hypothécaires et une autre de 5 millions de dollars se rapportant aux opérations abandonnées de la Compagnie D'Assurances HSBC Canadienne Directe.

Rapport de gestion (suite)

Services aux entreprises

Clientèle. Les services aux entreprises, qui s'adressent, entre autres, aux petites et aux moyennes entreprises, constituent un des points forts du Groupe HSBC tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Nous offrons nos services à toutes les entreprises, allant des entreprises à propriétaire unique aux sociétés cotées en bourse. Les services de la HSBC sont recherchés par les clients entreprises qui désirent profiter d'une gamme complète de services financiers, d'une aide sur les marchés étrangers et d'un service à la clientèle de grande qualité.

Canaux de distribution. Nous offrons des services aux entreprises par l'entremise de succursales spécialisées et de bureaux de nos filiales, dont Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc., Investissements HSBC (Canada) Limitée et la Société de capital HSBC (Canada) Inc., ainsi que par l'entremise des bureaux du Groupe HSBC répartis dans 76 pays et territoires. Nous offrons également des services directs comme les services bancaires par Internet et par téléphone.

Parmi les développements et les réalisations de 2005, signalons les suivants :

- *Croissance des revenus* – Le total des revenus s'est accru de 13,4 % par rapport à 2004, grâce à l'accroissement de l'actif moyen et à l'intensification des activités de prêt.
- *Dynamique favorable* – Nos activités de base au sein des SE ont connu un essor exceptionnel. En effet, les prêts et les acceptations ont augmenté de 2,4 milliards de dollars, ou de 14 %, par rapport à 2004, et les dépôts, de 1,1 milliard de dollars ou de 11,4 %. Les engagements de financement consentis aux clients des SE ont atteint des niveaux record, ce qui reflète la qualité de nos services. Les SFP et les SE se sont mutuellement recommandé un grand nombre de clients et ont ainsi démontré à quel point nos services sont intégrés.
- *Gestion des paiements et des fonds* – Nous avons énormément investi dans notre personnel et nos services de gestion des paiements et des fonds, en embauchant un certain nombre de cadres dirigeants clés, en finançant nos systèmes et en créant de nouveaux produits et services destinés au marché canadien et au marché de l'ALENA. Nous avons lancé *HSBCnet* au Canada, qui est un regroupement de services bancaires par Internet offerts par le Groupe HSBC à l'échelle internationale à l'intention des entreprises et des sociétés qui souhaitent effectuer leurs transactions en ligne, pour la gestion de leur trésorerie et de leurs opérations de commerce international. Grâce au lancement de ces services, nous avons pu décrocher plusieurs mandats importants.
- *Services bancaires par Internet aux entreprises* – Nous avons augmenté de manière satisfaisante nos taux de pénétration et d'utilisation en enregistrant un taux d'inscription de la clientèle de 36,5 % et un taux d'utilisation de 18,2 %.
- *Banque des pays de l'ALENA* – À nos clients canadiens qui font affaire aux États-Unis et au Mexique, nous avons continué à offrir de façon transparente des services de crédit et d'autres produits. La HSBC se trouve parmi les cinq grandes banques au Mexique qui servent les particuliers et les entreprises, et elle est la plus importante banque dans l'État de New York, aux États-Unis.
- *Fonds d'actions privé* – Nous avons enregistré un énorme succès dans l'expansion de notre entreprise de services de banque d'affaires, en lançant notre troisième fonds d'actions privé et en réalisant, pour nous et nos épargnants, un rendement exceptionnel sur notre Fonds d'actions privé 1998.
- *Crédit-bail* – Nous avons donné un essor considérable à ce secteur d'activité de base, avec un encours du financement par crédit-bail de 1,1 milliard de dollars, en hausse de 284 millions de dollars ou de 33,9 %.
- *Relations au sein du Groupe HSBC* – Nous continuons à tisser des liens solides avec nos collègues de France à l'intérieur du Groupe HSBC pour mettre toutes les chances du côté de nos clients québécois qui font affaire en France et, réciproquement, aider des sociétés françaises qui exercent des activités au Canada.
- *Programme Immigrants Investisseurs* – Notre programme Immigrants Investisseurs a été un franc succès. Nous avons pu aider plus de 300 immigrants à s'établir au Canada dans le cadre des programmes fédéral et provincial destinés aux investisseurs. Actuellement, 40 % de ce marché au Canada nous appartient.

Données financières choisies et analyse des résultats. Le tableau suivant présente des données financières consolidées choisies et d'autres données relatives aux SE :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Revenu net d'intérêts	536 \$	472 \$
Revenu autre que d'intérêts	191	169
Total des revenus	727	641
Provision pour créances irrécouvrables	(13)	(46)
Frais autres que d'intérêts	(289)	(266)
Bénéfice avant impôts	425	329
Provision pour impôts sur les bénéfices	(138)	(121)
Participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie	(13)	(9)
Bénéfice net	274 \$	199 \$
Actif moyen pondéré en fonction des risques	17 177 \$	14 238 \$

- La croissance soutenue et élevée de l'actif en 2005 a eu un effet bénéfique sur le revenu net d'intérêts. L'amélioration des conditions économiques au Canada et aux États-Unis, la faiblesse des taux d'intérêt et l'acquisition d'Intesa sont tous des facteurs qui ont contribué à l'augmentation du revenu net d'intérêts.
- Le revenu autre que d'intérêts s'est accru en raison de l'augmentation du volume d'activités liées aux facilités de crédit et aux services de banque d'affaires. Nos activités de crédit ont profité d'une conjoncture économique très favorable, tandis que notre filiale de banque d'affaires a connu une augmentation de volume grâce à son programme Immigrants Investisseurs.
- Les provisions pour créances irrécouvrables ont été moins élevées en 2005, malgré la croissance des actifs. Cette baisse est principalement attribuable à une diminution du taux de défaillance des entreprises résultant de meilleures conditions économiques et à une réduction de la provision générale pour créances irrécouvrables.
- Les frais autres que d'intérêts ont accusé une hausse pour les raisons suivantes : l'intensification de nos activités, les investissements dans notre réseau de distribution et la comptabilisation des frais d'exploitation d'Intesa pour un exercice complet.

Services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés

Clientèle. Les SSBIM répondent aux besoins financiers de grandes multinationales tout en assurant la gestion de notre service de la trésorerie. Ils visent les entités qui ont des besoins particuliers en matière de produits à valeur ajoutée de portée internationale, dont des services de banque d'investissement, des facilités de crédit structurées et des services de commerce international. Ils consistent en des services aux sociétés ainsi que des services de gestion d'actifs, de banque d'investissement, de regroupement d'entreprises, de conseil, de trésorerie et de commerce international.

Canaux de distribution. Nous offrons ces services par l'entremise de nos principales succursales et de nos filiales soit Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc. et Investissements HSBC (Canada) Limitée. Nos opérations à ce chapitre sont coordonnées avec celles du Groupe HSBC à l'échelle internationale. Les clients qui traitent avec le Groupe HSBC le font par l'intermédiaire d'un gestionnaire des relations bancaires. Les multinationales établies au Canada bénéficient également de ce privilège. Nous étendons la prestation des services aux sociétés et des services de banque d'investissement à d'autres multinationales qui sont des clients du Groupe HSBC. Le fait que nous puissions nous appuyer sur le réseau international du Groupe HSBC pour offrir ces services à ce groupe particulier de clients d'envergure multinationale constitue pour nous un avantage concurrentiel d'importance.

Parmi les développements et les réalisations de 2005, signalons les suivants :

- *Services bancaires aux sociétés et aux investisseurs institutionnels* – Nous avons étoffé notre équipe en y intégrant des banquiers chevronnés qui ont une grande expérience internationale et nous avons ouvert une succursale à Montréal. Pour accroître nos ventes, nous avons également embauché un nouveau directeur des services de change.
- *Marchés des titres d'emprunt* – Nous avons renforcé l'équipe qui assure la prestation de services étendus offerts par le Groupe HSBC aux sociétés émettrices canadiennes sur le marché des titres à revenu fixe. Nous avons participé à 91 opérations qui ont permis à des émetteurs canadiens de réunir des capitaux de plus de 53,1 milliards de dollars.
- *Marchés des actions* – Nous avons également consolidé l'équipe qui assure la prestation de services étendus offerts par le Groupe HSBC aux sociétés émettrices canadiennes sur le marché des actions. Nous avons participé à 139 opérations qui ont permis à des émetteurs canadiens d'amasser des capitaux de plus de 8,7 milliards de dollars.

Rapport de gestion (suite)

- *Services de banque d'investissement dans le monde* – À l'aide de *clientVISION*, outil de gestion stratégique des relations avec les clients, nous avons perfectionné notre approche en matière de gestion des relations des services bancaires et des services de conseil aux sociétés. Nous avons restructuré notre personnel afin de cibler certains secteurs et avons augmenté nos ressources à Toronto, à Calgary et à Montréal.
- *Groupe responsable des produits dérivés* – Nous avons élargi notre groupe responsable des produits dérivés établi à Toronto. Nous mettons également à profit les capacités de nos bureaux à New York en matière de produits structurés pour procurer des solutions aux investisseurs canadiens, qu'il s'agisse de particuliers, de sociétés ou d'investisseurs institutionnels, au moyen d'un certain nombre de produits de dépôt innovateurs et souples.
- *Gestion d'actifs* – Conjointement avec HSBC dans le monde, nous avons annoncé une nouvelle stratégie qui se veut durable, place les clients au centre de notre stratégie produit et favorise la croissance constante, à long terme, de nos activités de gestion de placements.

Données financières choisies et analyse des résultats. Le tableau suivant présente des données financières consolidées choisies et d'autres données relatives aux SSBIM :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Revenu net d'intérêts	114 \$	121 \$
Revenu autre que d'intérêts	112	108
Total des revenus	226	229
Provision pour créances irrécouvrables	–	(3)
Frais autres que d'intérêts	(50)	(50)
Bénéfice avant le poste suivant	176	176
Incidence des modifications aux conventions comptables	–	7
Bénéfice avant impôts	176	183
Provision pour impôts sur les bénéfices	(58)	(68)
Participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie	(2)	(2)
Bénéfice net	116 \$	113 \$
Actif moyen pondéré en fonction des risques	3 676 \$	3 140 \$

- Comparativement au revenu net d'intérêts de 2004, celui de 2005 a souffert de la baisse du rendement des valeurs mobilières, à cause de la faiblesse des taux de la Banque du Canada et de l'aplatissement de la courbe de rendement en général.
- En 2005, le revenu autre que d'intérêts a progressé de 3,7 %. Le raffermissement de l'économie au Canada et aux États-Unis a favorisé l'augmentation des revenus tirés de nos services bancaires aux sociétés. Les revenus de change et les revenus de négociation provenant du groupe de négociation et de vente de titres à revenu fixe ont été plus élevés qu'en 2004. Toutefois, ces éléments positifs ont été partiellement annulés par une diminution des revenus tirés des activités de financement de sociétés.
- Les provisions pour créances irrécouvrables ont été inférieures en 2005 en raison de la reprise économique et de la réduction de notre provision générale pour créances irrécouvrables.
- Les frais autres que d'intérêts de 2005 sont comparables à ceux de 2004.
- Les résultats de 2004 avaient bénéficié d'une modification de convention comptable s'appliquant à la comptabilisation des frais de remboursement par anticipation de prêts hypothécaires.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité de la présentation et la préparation des états financiers consolidés annuels, du rapport de gestion et de toute autre information figurant dans le rapport annuel incombe à la direction de la Banque HSBC Canada (la « Banque »). Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les montants qui y figurent et ceux qui figurent dans le rapport de gestion sont fondés sur des opinions et des estimations d'experts sur les effets escomptés des événements et des opérations actuels, tout en tenant compte du principe de l'importance relative.

Responsable de la fiabilité des renseignements contenus dans les états financiers, la direction de la Banque compte, pour l'assurer, sur des contrôles internes intégrés de la comptabilité, de l'exploitation et des systèmes. Parmi les moyens de contrôle auxquels la Banque a recours, citons la structure organisationnelle qui permet le partage efficace des responsabilités et la délégation de pouvoirs et qui favorise l'obligation morale des employés; la communication écrite des lignes de conduite et des façons de procéder en matière de déontologie; le recrutement judicieux des employés et leur formation; et la mise à jour régulière et l'application des procédés comptables et administratifs nécessaires pour assurer un contrôle interne des opérations, des éléments d'actif et des registres. De plus, la Banque maintient un programme de vérification interne complet de chacune de ses sphères d'activité. Les membres de la direction sont d'avis que ces moyens de contrôle fournissent un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité des registres comptables et à leur exactitude aux fins de la préparation des états financiers consolidés et une assurance que les éléments d'actif sont correctement comptabilisés et protégés. Ils permettent par ailleurs d'assurer la protection des éléments d'actif contre les utilisations ou une vente non autorisées et de faire en sorte que la Banque respecte toutes les exigences en matière de réglementation.

Au moins une fois par année, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « surintendant ») fait les examens et les enquêtes qu'il juge nécessaires pour s'assurer que la Banque respecte les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant les droits et les intérêts des déposants et des créanciers de la Banque, et que sa situation financière est solide.

Le conseil d'administration de la Banque surveille les membres de la direction relativement à leurs responsabilités à l'égard des informations financières par l'entremise d'un comité de vérification composé d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la Banque. Les membres du comité de vérification passent en revue les états financiers et les rapports de gestion intermédiaires et annuels de la Banque et recommandent leur approbation par le conseil d'administration. Les autres responsabilités clés du comité de vérification comprennent la surveillance du système de contrôle interne de la Banque, la surveillance en matière de conformité aux exigences législatives et réglementaires, l'étude de la nomination des vérificateurs mandatés par les actionnaires et l'examen des compétences, de l'indépendance et de l'exécution du travail des vérificateurs mandatés par les actionnaires et des vérificateurs internes.

Nous, le chef de la direction et le responsable en chef des finances de la Banque, déposerons une attestation des documents annuels de la Banque conformément au règlement 52-109 (Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les vérificateurs mandatés par les actionnaires, le vérificateur en chef de la Banque et le surintendant ont libre accès auprès du conseil d'administration et des comités de ce dernier pour s'entretenir avec eux de la vérification, des informations financières et des autres questions s'y rapportant.

Le président et chef de la direction,



Lindsay Gordon

Le responsable en chef des finances,



Graham McIsaac, CA

Le 30 janvier 2006
Vancouver, Canada

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de la Banque HSBC Canada

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque HSBC Canada aux 31 décembre 2005 et 2004, ainsi que les états consolidés des résultats, des modifications survenues dans les capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 décembre 2005 et 2004, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés

Le 30 janvier 2006
Vancouver, Canada

Bilans consolidés

Au 31 décembre (en millions de dollars)

	2005	2004
Actif		
Liquidités		
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	409 \$	328 \$
Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés	5 549	4 094
	<u>5 958</u>	<u>4 422</u>
Valeurs mobilières (note 2)		
Titres de placement	2 923	1 967
Titres de négociation	1 418	1 055
	<u>4 341</u>	<u>3 022</u>
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	<u>1 752</u>	<u>2 264</u>
Prêts (notes 3 et 4)		
Entreprises et administrations publiques	15 571	13 450
Prêts hypothécaires résidentiels	12 865	11 966
Prêts à la consommation	3 734	3 252
Provision pour créances irrécouvrables	(326)	(349)
	<u>31 844</u>	<u>28 319</u>
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	4 002	3 754
Terrains, immeubles, matériel et mobilier (note 5)	103	101
Autres éléments d'actif (note 6)	1 210	1 381
	<u>5 315</u>	<u>5 236</u>
	<u>49 210 \$</u>	<u>43 263 \$</u>
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 7)		
Établissements financiers réglementés	1 975 \$	635 \$
Particuliers	15 300	14 818
Entreprises et administrations publiques	21 333	18 395
	<u>38 608</u>	<u>33 848</u>
Autres		
Acceptations	4 002	3 754
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	302	23
Autres éléments de passif (note 8)	2 849	2 785
Participation sans contrôle dans une filiale et la fiducie (note 9)	430	230
	<u>7 583</u>	<u>6 792</u>
Débitures subordonnées (note 10)	<u>423</u>	<u>426</u>
Capitaux propres		
Capital-actions (note 11)		
Actions privilégiées	350	125
Actions ordinaires	1 125	1 125
Surplus d'apport (note 12)	187	177
Bénéfices non répartis	934	770
	<u>2 596</u>	<u>2 197</u>
	<u>49 210 \$</u>	<u>43 263 \$</u>

Garanties, engagements et passif éventuel (note 15).

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

Approuvé au nom du conseil d'administration par :

Le président du conseil d'administration,



Martin Glynn

Le président et chef de la direction,



Lindsay Gordon

États consolidés des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars, à l'exception des montants par action)

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Revenu d'intérêts		
Revenu de prêts	1 631 \$	1 396 \$
Revenu de valeurs mobilières	120	82
Revenu de dépôts auprès d'établissements financiers réglementés	166	69
	<u>1 917</u>	<u>1 547</u>
Frais d'intérêts		
Intérêts sur les dépôts	882	617
Intérêts sur les débiteures subordonnées	25	34
	<u>907</u>	<u>651</u>
Revenu net d'intérêts	<u>1 010</u>	<u>896</u>
Revenu autre que d'intérêts		
Frais de gestion – services de dépôt et de paiement	84	81
Commissions sur facilités de crédit	95	81
Commissions sur les marchés financiers	106	106
Revenus tirés de la gestion de placements	80	65
Revenus de change	76	68
Revenus tirés des services de commerce international	27	28
Revenus de négociation	11	10
Gains sur les titres de placement	16	17
Revenus de titrisation	24	25
Autres	51	45
	<u>570</u>	<u>526</u>
Total des revenus	<u>1 580</u>	<u>1 422</u>
Provision pour créances irrécouvrables (note 4)	<u>27</u>	<u>66</u>
Frais autres que d'intérêts		
Salaires et avantages sociaux	442	423
Frais de locaux, matériel et mobilier, amortissement compris	107	101
Autres	275	272
	<u>824</u>	<u>796</u>
Bénéfice avant le poste suivant	<u>729</u>	<u>560</u>
Incidence des modifications aux conventions comptables (note 1s)	<u>–</u>	<u>14</u>
Bénéfice avant la provision pour impôts sur les bénéfices et la participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie	<u>729</u>	<u>574</u>
Provision pour impôts sur les bénéfices (note 14)	<u>237</u>	<u>210</u>
Participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie	<u>22</u>	<u>16</u>
Bénéfice découlant des opérations poursuivies	<u>470</u>	<u>348</u>
Bénéfice découlant des opérations abandonnées (note 22)	<u>–</u>	<u>5</u>
Bénéfice net	<u>470 \$</u>	<u>353 \$</u>
Dividendes sur les actions privilégiées (note 11)	<u>13</u>	<u>8</u>
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	<u>457 \$</u>	<u>345 \$</u>
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	488 668	481 066
Bénéfice de base par action ordinaire	0,94 \$	0,72 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

États consolidés des modifications survenues dans les capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars)

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Actions privilégiées (note 11)		
Solde au début de l'exercice	125 \$	125 \$
Actions émises	350	–
Actions rachetées	(125)	–
Solde à la fin de l'exercice	<u>350</u>	<u>125</u>
Actions ordinaires (note 11)		
Solde au début de l'exercice	1 125	950
Actions émises	–	175
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 125</u>	<u>1 125</u>
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	177	169
Rémunération à base d'actions (note 12)	10	8
Solde à la fin de l'exercice	<u>187</u>	<u>177</u>
Bénéfices non répartis		
Solde au début de l'exercice	770	575
Bénéfice net	470	353
Dividendes sur actions privilégiées (note 11)	(13)	(8)
Dividendes sur actions ordinaires (note 11)	(330)	(150)
Frais d'émission de titres	(7)	–
Remboursement du Groupe HSBC et autres (note 21)	44	–
Solde à la fin de l'exercice	<u>934</u>	<u>770</u>
Total des capitaux propres	<u>2 596 \$</u>	<u>2 197 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars)

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Bénéfice net	470 \$	353 \$
Rajustements au bénéfice net pour déterminer les liquidités nettes provenant des (affectées aux) activités d'exploitation		
Amortissement	30	31
Provision pour créances irrécouvrables (note 4)	27	66
Impôts futurs (note 14)	21	1
Intérêts courus nets à recevoir et à payer	29	(5)
Titres de négociation	(363)	(413)
Divers, nets	170	383
	<u>384</u>	<u>416</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Dépôts reçus	4 760	3 442
Valeurs mobilières vendues (achetées) en vertu de conventions de rachat	279	(7)
Produit de l'émission de débentures subordonnées	–	100
Remboursements et rachats de débentures subordonnées	–	(110)
Produit de l'émission de titres de la Fiducie d'actifs (note 9)	200	–
Produit de l'émission d'actions privilégiées (note 11)	350	–
Rachat d'actions privilégiées (note 11)	(125)	–
Produit de l'émission d'actions ordinaires	–	175
Remboursement du Groupe HSBC (note 21)	40	–
Dividendes payés (note 11)	(333)	(108)
	<u>5 171</u>	<u>3 492</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		
Prêts, à l'exception des prêts titrisés	(5 963)	(3 962)
Produit de la titrisation de prêts	2 409	945
Titres de placement (achetés) vendus	(956)	673
Valeurs mobilières vendues (achetées) en vertu de conventions de revente	512	(692)
Variation nette des dépôts non productifs auprès d'établissements financiers réglementés	(343)	(235)
Acquisition d'une entreprise (note 20)	–	(122)
Espèces et quasi-espèces à la date d'acquisition	–	40
Produit de la vente d'une filiale (note 22)	–	25
Moins les espèces et les quasi-espèces, à la date de la vente	–	(10)
Acquisition de terrains, immeubles, matériel et mobilier	(21)	(12)
	<u>(4 362)</u>	<u>(3 350)</u>
Augmentation des espèces et quasi-espèces	1 193	558
Espèces et quasi-espèces, au début de l'exercice	4 007	3 449
Espèces et quasi-espèces, à la fin de l'exercice	<u>5 200 \$</u>	<u>4 007 \$</u>
Composition :		
Liquidités	5 958 \$	4 422 \$
Moins les dépôts non productifs, auprès d'établissements financiers réglementés ⁽¹⁾	(758)	(415)
Espèces et quasi-espèces, à la fin de l'exercice	<u>5 200 \$</u>	<u>4 007 \$</u>
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :		
Intérêts versés au cours de l'exercice	843 \$	646 \$
Impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	232 \$	224 \$

(1) Les dépôts non productifs sont principalement composés d'espèces dont le taux sera redressé après 90 jours et d'espèces réservées au recours relatif aux opérations de titrisation.

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2005 et 2004 (tous les montants des tableaux sont exprimés en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

La Banque HSBC Canada est une filiale de la société HSBC Holdings plc (la « société mère »). Dans les présents états financiers consolidés, le Groupe HSBC représente la société mère et ses filiales.

1 Conventions comptables

Nous préparons nos états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice écoulé. Les principales conventions comptables utilisées pour préparer nos états financiers consolidés sont résumées ci-après.

a Consolidation

Nous menons nos activités par l'entremise d'une variété de structures, notamment des filiales. Les éléments d'actif et de passif, les revenus et les dépenses de nos filiales sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes réciproques importants ont été éliminés.

b Utilisation d'estimations et d'hypothèses

Pour dresser nos états financiers consolidés, nous devons faire des estimations et poser des hypothèses, lesquelles ont des répercussions sur le montant des éléments d'actif et de passif et du bénéfice net ainsi que sur d'autres éléments présentés dans les états financiers. Parmi les plus importants éléments d'actif et de passif pour lesquels nous devons faire des estimations, on retrouve l'établissement des provisions pour créances irrécouvrables, les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les opérations de titrisation, les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, les impôts sur les bénéfices et les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels. Par conséquent, les résultats actuels pourraient être différents de ces estimations et d'autres estimations, ce qui aurait une incidence sur nos états financiers consolidés.

c Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés

Les dépôts auprès d'établissements financiers réglementés sont inscrits au prix coûtant. Le revenu d'intérêts provenant des dépôts portant intérêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

d Valeurs mobilières

Les titres détenus dans le compte de placement, que nous avons l'intention de détenir jusqu'à leur échéance ou jusqu'à ce que les conditions du marché offrent des possibilités de placement plus intéressantes, sont inscrits au prix coûtant ou au coût après amortissement. En cas de perte de valeur durable des titres détenus aux fins de placement, la valeur comptable sera réduite en conséquence afin de refléter cette moins-value. L'amortissement des primes et escomptes, de même que les rajustements de la valeur comptable des titres de créance sont inclus dans le Revenu d'intérêts. Les gains et les pertes à l'aliénation de valeurs mobilières sont inclus dans le Revenu autre que d'intérêts.

Les valeurs mobilières détenues dans le compte de négociation, qui sont acquises aux fins de revente à court terme, sont comptabilisées à la juste valeur. Les gains et les pertes enregistrés à l'aliénation de ces valeurs ou à la suite d'une réévaluation sont inclus dans le Revenu autre que d'intérêts.

e Prêts

Les prêts sont inscrits, déduction faite de tout revenu non gagné, des primes ou des escomptes non amortis et de toute provision établie pour les créances irrécouvrables.

Le revenu d'intérêts est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf pour les prêts douteux. Un prêt est considéré douteux lorsque des indications mettent sérieusement en doute le recouvrement d'une partie du capital ou de l'intérêt. Un prêt dont l'intérêt est exigible et qui est en souffrance depuis quatre-vingt-dix jours est systématiquement classé dans la catégorie des prêts douteux, sauf si nous n'avons aucun doute raisonnable quant au recouvrement du capital et de l'intérêt. Un prêt dont l'intérêt est exigible et qui est en souffrance depuis cent quatre-vingts jours est systématiquement classé dans la catégorie des prêts douteux.

Les prêts douteux sont inscrits à leur montant de réalisation estimatif. Ces montants sont déterminés en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt en vigueur des prêts. Lorsque les montants et l'échéancier des flux de trésorerie futurs ne peuvent être estimés de façon fiable, les montants de réalisation sont établis à la juste valeur de toute garantie sous-jacente aux prêts, nette des coûts prévus de réalisation. Lorsqu'il s'agit d'un prêt douteux, la comptabilisation de l'intérêt, conformément aux conditions de la convention de prêt initiale, cesse. Les paiements (intérêt ou capital) reçus ultérieurement pour un prêt douteux sont inscrits en tant que réduction des sommes avancées. Le revenu d'intérêts n'est reconnu que lorsque toutes les provisions pour créances irrécouvrables ont été contrepassées.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

1 Conventions comptables (suite)

e Prêts (suite)

Les commissions associées aux opérations de crédit sont généralement reportées et amorties sur la durée des prêts et sont comprises dans le Revenu d'intérêts provenant de prêts.

f Contrats de location-financement

Les contrats de location-financement sont compris dans les prêts aux entreprises et aux administrations publiques. Les coûts directs initiaux sont passés en charges dès qu'ils sont engagés. Le placement dans le contrat de location correspond aux paiements locatifs minimaux à recevoir, comprenant le prix de l'option d'achat diminué du revenu non gagné.

g Provisions pour créances irrécouvrables

Nous maintenons un compte de provisions pour créances irrécouvrables, dont le solde est jugé suffisant pour absorber toutes les pertes relatives au crédit correspondant aux postes au bilan et hors bilan, y compris les dépôts auprès d'autres établissements financiers réglementés, les prêts, les acceptations, les instruments dérivés et les autres passifs éventuels liés à des instruments de crédit comme les lettres de crédit et les garanties.

L'évaluation du montant des provisions pour créances irrécouvrables est subjective en soi puisque les estimations effectuées, y compris celles se rapportant aux flux de trésorerie futurs prévus, sont susceptibles d'être modifiées de façon considérable. Les provisions pour créances irrécouvrables consistent en des provisions spécifiques et en une provision générale, lesquelles sont passées en revue régulièrement.

Les provisions spécifiques sont comptabilisées sur une base individuelle pour les prêts pour lesquels nous estimons que la possibilité de recouvrement ultime de la totalité ou d'une partie du capital ou des intérêts est douteuse, afin de réduire la valeur comptable des créances douteuses à leur montant estimatif de réalisation. Divers facteurs sont utilisés afin de déterminer le montant des provisions spécifiques, notamment la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, les valeurs au marché, lorsque ces données sont disponibles, ou la juste valeur des titres sous-jacents. Le montant des provisions spécifiques est établi au moyen d'une formule similaire à celle utilisée pour les prêts personnels comportant des caractéristiques similaires.

La provision générale reflète notre meilleure estimation des pertes probables liées au portefeuille existant qui n'ont pas encore été définies de façon spécifique et individuelle. Afin d'établir le montant approprié de la provision générale, nous avons adopté une méthode de calcul fondée sur les données historiques sur les pertes sur prêts subies pour estimer les facteurs de perte et de défaillance de paiement prévues pour divers portefeuilles de crédit qui présentent des caractéristiques similaires. Les facteurs ainsi déterminés sont ensuite rajustés afin de tenir compte du cycle de crédit et des difficultés à évaluer si les données saisies reflètent le cycle économique complet. Ces ratios de perte sont ensuite appliqués aux facilités de crédit accordées pour déterminer le montant approprié de la provision. Comme certains portefeuilles de crédit ne se prêtent pas facilement à cette approche, nous avons estimé une provision fondée sur des facteurs de défaillance de paiement publiés par d'autres établissements ou sur d'autres hypothèses sous-jacentes quant aux caractéristiques de pertes sur prêts de ces portefeuilles.

Les provisions pour créances irrécouvrables sont imputées aux résultats et comprennent les montants radiés au cours de l'exercice, déduction faite des montants recouverts sur les radiations effectuées au cours des exercices précédents, et les modifications aux provisions.

h Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat

Lorsque les titres sont vendus en vertu de conventions de rachat à un prix déterminé, ils demeurent inscrits au bilan et la contrepartie reçue est comptabilisée comme un passif. Inversement, les titres achetés en vertu de conventions de revente ne sont pas inscrits au bilan et la contrepartie payée est comptabilisée comme un actif. Le revenu d'intérêts (conventions de revente) et les frais d'intérêts (conventions de rachat) sont inscrits selon la méthode de comptabilité d'exercice.

1 Conventions comptables (suite)

i Terrains, immeubles, matériel et mobilier

Les terrains sont comptabilisés au prix coûtant; les immeubles, les améliorations locatives et le matériel et le mobilier sont comptabilisés au prix coûtant diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimative de l'élément d'actif, de la façon suivante : immeubles – 20 à 40 ans, matériel et mobilier – 3 à 5 ans, et améliorations locatives – 10 à 15 ans. Les gains et les pertes sur les cessions sont inscrits à titre de Revenu autre que d'intérêts au cours de l'exercice où la cession a lieu.

j Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

Les écarts d'acquisition, qui correspondent à l'excédent du coût d'acquisition de filiales sur la juste valeur de l'actif net acquis, sont inscrits dans les Autres éléments d'actif.

Les autres actifs incorporels identifiables et mesurables de façon fiable résultant de l'acquisition de filiales sont également inscrits dans les Autres éléments d'actif. Les actifs incorporels qui ont une durée de vie définie sont amortis sur leur durée de vie estimative, d'une durée maximale de 15 ans, sauf lorsqu'une dépréciation est nécessaire pour refléter une moins-value.

Les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels sont passés en revue au moins une fois l'an afin d'évaluer s'il y a eu une dépréciation et de s'assurer que leur juste valeur est plus grande ou égale à leur valeur comptable. Tout excédent de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est passé en charges au cours de la période pendant laquelle la dépréciation a été mesurée.

k Engagements de clients au titre d'acceptations

Les acceptations comprennent les engagements que nous prenons relativement au règlement des lettres de change tirées par les clients. Nous prévoyons que la plupart des acceptations seront réglées au moment du remboursement par les clients. Le risque auquel nous sommes exposés au titre des acceptations est comptabilisé comme un passif. Notre recours contre des clients est comptabilisé comme un élément d'actif compensatoire équivalent. Les commissions gagnées sont comptabilisées au poste Revenu autre que d'intérêts.

l Impôts sur les bénéfices

La méthode du report variable est utilisée pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Conformément à cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des écarts temporaires (soit la différence entre la valeur des actifs et des passifs à des fins fiscales et à des fins comptables) et ils sont calculés au taux d'imposition qui serait en vigueur, ou pratiquement en vigueur, au moment de la réalisation des actifs ou du règlement des passifs. Une provision pour moins-value est prévue pour les actifs d'impôts futurs qui, selon nous, pourraient ne pas être réalisés. Les charges ou les recouvrements d'impôts correspondent à la somme des provisions pour les impôts exigibles de l'exercice et de la différence entre le solde d'ouverture et le solde de fermeture des actifs et des passifs d'impôts futurs.

m Avantages sociaux futurs

Nous offrons un certain nombre de régimes de retraite et de régimes de retraite complémentaires à tous nos employés admissibles. Les régimes de retraite incluent des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées. Les régimes de retraite comportent des régimes de retraite complémentaires, qui procurent des prestations de retraite qui s'ajoutent à celles prévues dans les régimes en vigueur de même que des avantages postérieurs au départ à la retraite. Les régimes de retraite sont capitalisés au moyen des cotisations effectuées par nous ou par nos employés, alors que les régimes de retraite complémentaires ne font l'objet d'aucune capitalisation.

Les coûts des avantages sociaux futurs pour les régimes à prestations déterminées sont calculés en utilisant une méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et les hypothèses les plus probables faites par les membres de la direction quant au rendement des placements, à la progression des salaires et aux coûts prévus des soins de santé.

Pour déterminer le rendement prévu des actifs des régimes de retraite, les actifs ont été évalués à leur juste valeur marchande.

Les gains ou les pertes actuariels nets cumulatifs supérieurs à 10 % du montant le plus élevé entre celui des obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur marchande de l'actif d'un régime de retraite sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (la « DMERCA ») des employés admissibles au régime en cause.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

1 Conventions comptables (suite)

m *Avantages sociaux futurs (suite)*

Les coûts des services passés découlant des modifications rétroactives des avantages sont amortis selon la méthode linéaire sur la DMERCA des employés dont nous prévoyons qu'ils recevront des prestations en vertu du régime en cause.

Lorsqu'un événement donne lieu à un règlement et à une compression d'un régime, la compression est comptabilisée avant le règlement.

L'actif transitoire provenant d'une modification aux conventions comptables au cours d'années antérieures est amorti sur le nombre d'années de service futures des employés actifs.

Afin de déterminer la situation financière et les coûts des avantages sociaux futurs, la date d'évaluation du 30 septembre a été adoptée.

n *Conversion des devises*

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de chaque opération. Les primes payées ou reçues relatives aux contrats de change à terme qui réduisent les risques de change sur les éléments d'actif et de passif sont amorties sur la durée jusqu'à l'échéance, à titre de Frais d'intérêts. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés à la conversion de devises sont inclus dans le Revenu autre que d'intérêts.

o *Instruments dérivés*

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur fluctue en fonction d'une variable sous-jacente comme un taux d'intérêt, un taux de change, le prix d'une marchandise ou un indice.

Dans le cours normal de notre exploitation, nous effectuons des opérations portant sur des instruments dérivés comme des contrats à terme normalisés, des contrats à terme de gré à gré, des swaps et des options, lesquels peuvent porter sur des taux d'intérêt, des taux de change ou des titres de participation. Ces contrats sont négociés sur les bourses réglementées (contrats à terme normalisés et options) ou sont négociés hors cote (contrats à terme de gré à gré, swaps et options). Ces opérations sont utilisées à des fins de négociation mais également à des fins de gestion du risque de taux d'intérêt et du risque de change, dans le cadre de notre programme de gestion de l'actif et du passif. Les activités de négociation sont menées pour répondre aux besoins de nos clients ainsi que pour notre propre compte, afin d'obtenir des revenus de négociation.

Les instruments dérivés servant dans le cadre de nos activités de négociation sont comptabilisés selon la méthode d'évaluation au marché et les gains ou les pertes nets qui en résultent sont portés au Revenu autre que d'intérêts pour la période en cours. Les gains non réalisés sur les contrats en position favorable sont comptabilisés dans les Autres éléments d'actif et les pertes non réalisées sur les contrats en position défavorable, dans les Autres éléments de passif.

Nous documentons de façon formelle la relation entre tous les instruments de couverture et les éléments couverts de même que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui ont conduit à l'établissement d'une relation. Cela implique que nous associons chaque instrument dérivé à un actif ou un passif précis, ou à un engagement ferme ou à une opération prévue. Nous évaluons également de façon formelle, au moment de la mise en place de la couverture et par la suite, si les instruments dérivés utilisés à des fins de couverture parviennent efficacement à compenser les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Les gains et les pertes sur les titres et sur les instruments dérivés utilisés aux fins de couverture sont constatés à l'état consolidé des résultats de la même façon et au cours de la même période que les éléments couverts sous-jacents.

Les swaps et les contrats à terme utilisés dans le cadre de la gestion des risques de taux d'intérêt et de change sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les contrats à terme normalisés et les options utilisés aux mêmes fins sont comptabilisés selon la méthode d'évaluation au marché et les pertes ou les gains non réalisés sont reportés et amortis sur la durée de vie des éléments d'actif ou de passif s'y rapportant. Les intérêts courus à recevoir et les gains reportés sont comptabilisés dans les Autres éléments d'actif et les intérêts courus à payer et les pertes reportées, dans les Autres éléments de passif. Les revenus ou les frais d'intérêts et les gains ou les pertes amortis sont comptabilisés dans le Revenu d'intérêts ou dans les Frais d'intérêts, selon le cas.

1 Conventions comptables (suite)

o Instruments dérivés (suite)

Les gains ou les pertes de change sur la conversion des instruments financiers dérivés libellés en devises utilisés pour couvrir des titres de créance en devises sont constatés dans les Autres éléments d'actif ou de passif et comptabilisés au titre de revenu autre que d'intérêts, déduction faite des frais. Ils viennent compenser les pertes et les gains comptabilisés relativement aux titres de créance en devises sous-jacentes. Le report ou le déport des contrats de change à terme de gré à gré utilisés à des fins de couverture des créances en devises est amorti au titre de redressement des frais d'intérêts sur la durée du contrat.

Les gains ou les pertes, réalisés ou non, associés à des instruments dérivés qui ont été résiliés ou qui ont cessé d'être efficaces avant leur échéance sont reportés dans les Autres éléments d'actif ou de passif et comptabilisés aux résultats pour la période au cours de laquelle l'opération sous-jacente faisant l'objet d'une couverture a été comptabilisée. Si un élément couvert désigné comme tel est vendu ou arrive à expiration ou à échéance avant l'instrument dérivé qui lui est associé, tout gain ou toute perte non réalisé est comptabilisé aux résultats.

p Actifs en fiducie sous administration

Les actifs en fiducie sous administration sont comptabilisés séparément de nos éléments d'actif et ne figurent pas dans les bilans consolidés.

q Titrisation des prêts

Nous vendons périodiquement des groupes de prêts à des tiers non apparentés. Les cessions de prêts sont constatées à titre de ventes pourvu que le contrôle des prêts transférés ait été cédé et que la contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux prêts transférés ait été reçue. S'ils sont comptabilisés comme des ventes, les prêts sont retirés du bilan et les gains ou les pertes découlant de ces opérations sont inscrits dans le Revenu autre que d'intérêts, selon la valeur comptable des prêts visés par la cession, laquelle est répartie entre les prêts cédés et les droits conservés, en fonction de leurs justes valeurs à la date de la cession.

Les justes valeurs des prêts vendus, de même que les droits conservés et les obligations relatives aux droits de recours, sont établis en fonction des cours des marchés, le cas échéant, ou en fonction de modèles d'évaluation tenant compte de nos estimations les plus probables quant aux hypothèses clés, comme les pertes prévues, les taux de remboursement par anticipation et les taux d'actualisation proportionnels aux risques, ou de la vente d'éléments d'actif similaires. Les droits conservés, qui sont comptabilisés comme des titres de placement, sont inclus dans les Autres éléments d'actif à la juste valeur au moment de la vente. Lorsque nous continuons d'assumer la gestion des prêts vendus, un passif ou un actif de gestion est constaté et amorti sur la durée du service. Lorsque nous fournissons des services se rapportant aux éléments d'actif vendus, le revenu gagné est inscrit dans le Revenu autre que d'intérêts, à mesure que les services sont rendus.

r Rémunération à base d'actions

Nous rémunérons certains employés clés sous forme d'options sur actions ou de récompense sous forme d'actions. En outre, les employés admissibles peuvent participer au programme d'épargne et de participation par achat d'actions. La juste valeur des options sur actions à la date de l'attribution est établie selon un modèle binominal donnant des résultats semblables à ceux obtenus au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes. Les justes valeurs établies sont subjectives et incertaines puisqu'elles reposent sur des hypothèses et sont assujetties aux limites mêmes du modèle. La juste valeur des options sur actions à la date de l'attribution est comptabilisée au titre de charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits, une augmentation correspondante étant appliquée au surplus d'apport.

Nos autres mécanismes de rémunération comprennent la rémunération sous forme de récompense en actions à certains employés clés. La charge liée à ce type de mécanisme est constatée au cours de la période d'acquisition des droits ou lorsque la condition de rendement est remplie et cette charge est fondée sur le coût de financement initial.

s Modifications aux conventions comptables

Sources des PCGR

Le 1^{er} janvier 2004, nous avons adopté les nouvelles exigences comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), lesquelles fournissent les sources à consulter lors de la sélection des conventions comptables lorsqu'une situation n'est pas décrite en détail dans les normes comptables canadiennes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

1 Conventions comptables (suite)

s Modifications aux conventions comptables (suite)

Sources des PCGR (suite)

À la lumière de ces nouvelles exigences, nous avons modifié notre convention comptable en ce qui a trait à la comptabilisation des frais de remboursement par anticipation des prêts hypothécaires. Depuis le 1^{er} janvier 2004, les frais de remboursement par anticipation des prêts hypothécaires sont comptabilisés à titre de revenus lorsque les prêts en question sont remboursés ou renégociés. Avant cette date, ces frais étaient reportés et amortis à titre de revenus sur la durée moyenne restante des prêts concernés. À partir du 1^{er} janvier 2004, nous avons porté aux revenus le solde d'ouverture des frais de remboursement par anticipation de prêts hypothécaires reportés, soit 14 millions de dollars, avant impôts, et avons réduit nos revenus reportés d'autant.

Passifs et capitaux propres

Le 1^{er} janvier 2005, nous avons adopté les modifications approuvées au chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA* qui exige que les obligations qui peuvent être réglées, au gré de l'émetteur, en un nombre variable de titres de capitaux propres de l'émetteur soient présentées à titre d'éléments de passif et non comme capitaux propres.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur nos états financiers.

Sociétés de placement

Le 1^{er} janvier 2005, nous avons adopté de façon prospective la note d'orientation concernant la comptabilité n° 18 de l'ICCA qui établit les nouvelles exigences comptables relatives à la valeur comptable des placements des sociétés de placement. Ces placements doivent être comptabilisés à la juste valeur dans les cas où ils auraient normalement été consolidés ou comptabilisés à la valeur de consolidation.

L'incidence de cette modification, notamment le rajustement initial à la juste valeur apporté le 1^{er} janvier 2005, s'est traduite par une augmentation du revenu autre que d'intérêts, ainsi que par une augmentation correspondante des titres de placement, de 10 millions de dollars en 2005.

Entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} janvier 2005, nous avons adopté la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 (« NOC-15 ») de l'ICCA, qui établit les nouvelles exigences comptables relatives à la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV »). Les EDDV comprennent les entités dont les investissements en instruments de capitaux propres ne sont pas suffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités. En vertu de cette nouvelle note d'orientation, nous devons procéder à la consolidation des EDDV si les placements que nous y détenons ou si la relation que nous entretenons avec elles font en sorte que nous soyons dans l'obligation d'assumer les pertes prévues, en droit de recevoir les rendements résiduels prévus, ou les deux.

L'adoption de cette note d'orientation n'a eu aucune incidence importante sur le bilan consolidé ou sur l'état consolidé des résultats. Avant l'adoption de la NOC-15, nous consolidions toutes les EDDV dont nous considérions être le principal bénéficiaire aux termes de la NOC-15.

Il y a lieu de se reporter à la note 23 pour plus de renseignements sur nos EDDV.

t Modifications comptables futures

Résultat étendu

En janvier 2005, le Conseil des normes comptables (« CNC ») a publié de nouvelles normes de présentation du résultat étendu.

Les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente, les variations de change non réalisées se rapportant aux établissements étrangers autonomes et les variations de la juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie sont constatés à l'état consolidé des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient inscrits à l'état consolidé des résultats. Les autres éléments du résultat étendu font partie des capitaux propres.

L'incidence de l'application de ces nouvelles normes ne peut pas encore être déterminée étant donné qu'elle est tributaire de nos positions en cours, de nos stratégies de couverture et de la volatilité des marchés au moment de l'opération.

Cette norme entre en vigueur pour nous à compter du 1^{er} janvier 2007.

1 Conventions comptables (suite)

t Modifications comptables futures (suite)

Capitaux propres

En janvier 2005, le CNC a publié des normes qui remplacent le chapitre 3250 du *Manuel de l'ICCA*, « Surplus ». Aux termes de ce chapitre, une entreprise doit présenter chaque type de capitaux propres de nature différente sous une composante distincte des capitaux propres.

Cette norme est en vigueur pour nous à compter du 1^{er} janvier 2007.

Instruments financiers

— Informations à fournir et présentation

En avril 2005, le CNC a publié en remplacement du chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA* de nouvelles normes relatives à la présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers ainsi qu'aux informations à fournir à leur égard, y compris de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir sur la juste valeur.

— Comptabilisation et évaluation

En janvier 2005, le CNC a publié de nouvelles normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers. Aux termes des nouvelles normes, tous les instruments financiers sont classés dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : instruments détenus jusqu'à leur échéance, prêts et débiteurs, instruments détenus à des fins de transactions ou actifs financiers disponibles à la vente. Les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transactions sont mesurés à leur juste valeur, les gains et les pertes étant constatés dans le bénéfice net. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les débiteurs ainsi que les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transactions sont évalués selon leur coût non amorti. Les instruments disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, les gains et les pertes étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Les normes permettent également que tout instrument financier soit redésigné à titre d'instrument détenu à des fins de transactions au moment de la comptabilisation initiale.

— Couvertures

En janvier 2005, le CNC a publié de nouvelles normes qui précisent les circonstances dans lesquelles la comptabilité de couverture est permise de même que la façon dont la comptabilité de couverture doit être appliquée.

Le nouveau chapitre portant sur les couvertures prévoit des couvertures de la juste valeur, des couvertures des flux de trésorerie et des couvertures de placements nets dans des établissements étrangers. Dans le cas des couvertures de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est rajustée selon les gains et les pertes attribuables au risque couvert et elle est inscrite dans le Revenu net d'intérêts. Dans la mesure où la relation de couverture est efficace, cette variation de la juste valeur de l'élément couvert est contrebalancée par les variations de la juste valeur du dérivé. Dans le cas d'une couverture des flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est constatée dans les autres éléments du résultat étendu. La tranche inefficace est quant à elle constatée dans le bénéfice net. Les montants constatés dans les autres éléments du résultat étendu cumulés seront reclassés dans le bénéfice net au cours des périodes où le bénéfice net subit les répercussions de la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert. Dans le cas de la couverture d'un placement net dans un établissement étranger, les gains et les pertes de change découlant des instruments de couverture sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu.

Ces normes entrent en vigueur pour nous le 1^{er} janvier 2007.

Opérations non monétaires

En juin 2005, le CNC a publié une nouvelle norme, qui modifie et remplace les normes actuelles relatives aux opérations non monétaires, aux termes de laquelle toutes les opérations non monétaires doivent être évaluées à la juste valeur à moins que certains critères ne soient remplis.

La norme modifiée est en vigueur pour les opérations non monétaires amorcées au cours des périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2006.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

2 Valeurs mobilières

a Valeur comptable

	2005				Valeur comptable totale
	Échéance				
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Sans échéance particulière	
Titres de placement					
Valeurs mobilières émises ou garanties par :					
le Canada	2 376 \$	265 \$	– \$	– \$	2 641 \$
les provinces	62	63	–	–	125
	<u>2 438</u>	<u>328</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>2 766</u>
Autres	2	1	–	–	3
Fonds de placement	–	–	–	26	26
Titres de participation	–	114	14	–	128
Total des titres de placement	<u>2 440</u>	<u>443</u>	<u>14</u>	<u>26</u>	<u>2 923</u>
Titres de négociation	<u>857</u>	<u>45</u>	<u>511</u>	<u>5</u>	<u>1 418</u>
Total des valeurs mobilières	<u>3 297 \$</u>	<u>488 \$</u>	<u>525 \$</u>	<u>31 \$</u>	<u>4 341 \$</u>
	2004				
	Échéance				
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Sans échéance particulière	Valeur comptable totale
Titres de placement					
Valeurs mobilières émises ou garanties par :					
le Canada	1 517 \$	325 \$	10 \$	– \$	1 852 \$
les provinces	35	41	–	–	76
	<u>1 552</u>	<u>366</u>	<u>10</u>	<u>–</u>	<u>1 928</u>
Autres	1	2	1	–	4
Fonds de placement	–	–	–	27	27
Titres de participation	8	–	–	–	8
Total des titres de placement	<u>1 561</u>	<u>368</u>	<u>11</u>	<u>27</u>	<u>1 967</u>
Titres de négociation	<u>487</u>	<u>171</u>	<u>375</u>	<u>22</u>	<u>1 055</u>
Total des valeurs mobilières	<u>2 048 \$</u>	<u>539 \$</u>	<u>386 \$</u>	<u>49 \$</u>	<u>3 022 \$</u>

Les titres de négociation comprennent des valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada ou les provinces d'une valeur de 1 107 millions de dollars (786 millions de dollars en 2004).

La valeur comptable totale des valeurs mobilières comprend un montant libellé en dollars américains de 124 millions de dollars (exprimé en dollars canadiens) (125 millions de dollars en 2004).

Les titres de placement émis ou garantis par le gouvernement du Canada sont des titres adossés à des créances hypothécaires que nous avons conservés à l'égard de prêts hypothécaires titrisés de 69 millions de dollars (73 millions de dollars en 2004) (voir la note 3b).

2 Valeurs mobilières (suite)

b Gains et pertes non réalisés sur les titres de placement

	2005			
	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative
Valeurs mobilières émises ou garanties par :				
le Canada	2 641 \$	1 \$	(4) \$	2 638 \$
les provinces	125	1	(1)	125
	<u>2 766</u>	<u>2</u>	<u>(5)</u>	<u>2 763</u>
Autres	3	–	–	3
Fonds de placement	26	1	–	27
Titres de participation	128	1	–	129
Total des titres de placement	<u>2 923 \$</u>	<u>4 \$</u>	<u>(5) \$</u>	<u>2 922 \$</u>
	2004			
	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative
Valeurs mobilières émises ou garanties par :				
le Canada	1 852 \$	6 \$	– \$	1 858 \$
les provinces	76	1	–	77
	<u>1 928</u>	<u>7</u>	<u>–</u>	<u>1 935</u>
Autres	4	–	–	4
Fonds de placement	27	8	–	35
Titres de participation	8	–	–	8
Total des titres de placement	<u>1 967 \$</u>	<u>15 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>1 982 \$</u>

3 Prêts

a L'encours des prêts, déduction faite des provisions pour créances irrécouvrables, se répartit comme suit :

	2005	2004
Entreprises et administrations publiques :		
Immobilier	5 528 \$	4 705 \$
Hôtels et établissements d'hébergement	553	628
Fabrication	2 203	2 055
Commerce	3 084	2 741
Services	2 481	2 171
Location-financement	1 122	841
Autres	600	309
Total des entreprises et administrations publiques	<u>15 571</u>	<u>13 450</u>
Prêts hypothécaires résidentiels	12 865	11 966
Prêts à la consommation	3 734	3 252
Provisions pour créances irrécouvrables	(326)	(349)
Total	<u>31 844 \$</u>	<u>28 319 \$</u>

Le total net des prêts comprend un montant libellé en dollars américains de 957 millions de dollars (exprimé en dollars canadiens) (1 035 millions de dollars en 2004) et un montant libellé en d'autres devises de 211 millions de dollars (exprimé en dollars canadiens) (62 millions de dollars en 2004). Les prêts hypothécaires consentis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, qui s'élèvent à 1 008 millions de dollars, sont compris dans les prêts hypothécaires résidentiels (985 millions de dollars en 2004).

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

3 Prêts (suite)

b L'encours des prêts titrisés vendus à des tiers non affiliés et retirés du bilan consolidé se répartit comme suit :

	2005	2004
Prêts hypothécaires résidentiels		
Ordinaires	1 639 \$	505 \$
Titres adossés à des créances immobilières ⁽¹⁾	898	741
	2 537	1 246
Prêts à la consommation		
Marges de crédit personnelles	700	300
Prêts à terme	146	85
	846	385
	3 383 \$	1 631 \$

(1) Exclut les prêts hypothécaires assurés de 69 millions de dollars (73 millions de dollars en 2004) qui ont été titrisés et que nous avons conservés. Ces actifs sont classés comme titres de placement (voir la note 2a).

Les activités de titrisation pour l'exercice se répartissent comme suit :

	2005				2004			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Marges de crédit personnelles	Prêts à terme à la consommation	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Marges de crédit personnelles	Prêts à terme à la consommation	Total
Nouvelles activités de titrisation								
Prêts titrisés et vendus	1 828 \$	400 \$	215 \$	2 443 \$	893 \$	– \$	121 \$	1 014 \$
Produit net en espèces reçu	1 807	390	212	2 409	890	–	119	1 009
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	19	3	9	31	25	–	7	32
Passif de gestion conservé	8	1	1	10	4	–	1	5
Gain à la vente avant impôts	5	2	9	16	16	–	6	22

Hypothèses clés au moment de la vente (%)

Taux de remboursement par anticipation	25,40	100,00	12,68	18,41	–	15,00
Marge excédentaire	0,63	1,81	4,63	1,71	–	4,87
Perte sur créances prévues	0,01	0,20	0,23	0,01	–	0,21
Taux d'actualisation	4,39	5,24	3,25	3,91	–	3,13

Les revenus de gestion et les autres revenus tirés des actifs titrisés se sont établis à 8 millions de dollars au cours de l'exercice (3 millions de dollars en 2004). Aucun prêt hypothécaire titrisé en souffrance n'a été racheté au cours de l'exercice (néant en 2004). Les prêts à la consommation titrisés ont donné lieu à des créances irrécouvrables de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2004). Aucun prêt à terme à la consommation n'a été racheté au cours de l'exercice (64 millions de dollars en 2004).

3 Prêts (suite)

c Sensibilité des hypothèses

Le tableau qui suit présente les moyennes pondérées des hypothèses économiques clés utilisées pour calculer les droits conservés. Ces données relatives à la sensibilité doivent être utilisées avec prudence car elles sont fondées sur des hypothèses et les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment des variations des autres variables clés.

Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément. La variation d'un facteur donné peut entraîner la variation d'un autre facteur, et donc accroître ou réduire le degré de certaines sensibilités.

	2005		
	<i>Prêts hypothécaires résidentiels</i>	<i>Marges de crédit personnelles</i>	<i>Prêts à terme à la consommation</i>
Juste valeur des droits conservés	34	20	5
Taux d'actualisation	4,82 %	4,98 %	7,73 %
Effet d'une hausse de 10 %	–	–	–
Effet d'une hausse de 20 %	(1)	–	–
Taux de remboursement par anticipation	20,78 %	100,00 %	22,65 %
Effet d'une hausse de 10 %	(1)	–	–
Effet d'une hausse de 20 %	(3)	–	–
Créances irrécouvrables prévues	0,01 %	4,98 %	0,14 %
Effet d'une hausse de 10 %	–	–	–
Effet d'une hausse de 20 %	–	(1)	–

4 Prêts douteux et provisions pour créances irrécouvrables

a Le total des prêts douteux bruts et les provisions spécifiques s'y rapportant se répartissent comme suit :

	2005			2004		
	<i>Montant brut</i>	<i>Provisions spécifiques</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Provisions spécifiques</i>	<i>Valeur comptable</i>
Entreprises et administrations publiques						
Immobilier	21 \$	4 \$	17 \$	26 \$	6 \$	20 \$
Fabrication	49	23	26	56	21	35
Commerce	17	10	7	20	13	7
Services	9	6	3	23	10	13
Autres	7	–	7	15	3	12
Prêts hypothécaires résidentiels	13	1	12	23	1	22
Prêts à la consommation	14	13	1	19	16	3
Total	130 \$	57 \$	73 \$	182 \$	70 \$	112 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

4 Prêts douteux et provisions pour créances irrécouvrables (suite)

b Les provisions pour créances irrécouvrables se répartissent comme suit :

	2005				
	<i>Solde au début de l'exercice</i>	<i>Provisions pour (contrepassations de) créances irrécouvrables</i>	<i>Radiations</i>	<i>Recouvrements et autres</i>	<i>Solde à la fin de l'exercice</i>
Provisions spécifiques					
Entreprises et administrations publiques					
Immobilier	6 \$	5 \$	(7) \$	– \$	4 \$
Fabrication	21	17	(15)	–	23
Commerce	13	1	(4)	–	10
Services	10	(1)	(2)	(1)	6
Autres	3	2	(5)	–	–
Prêts hypothécaires résidentiels	1	1	(1)	–	1
Prêts à la consommation	16	15	(18)	–	13
Total des provisions spécifiques	70	40	(52)	(1)	57
Provision générale	279	(13)	–	3	269
Total	349 \$	27 \$	(52) \$	2 \$	326 \$
	2004				
	<i>Solde au début de l'exercice</i>	<i>Provisions pour créances irrécouvrables</i>	<i>Radiations</i>	<i>Recouvrements et autres⁽¹⁾</i>	<i>Solde à la fin de l'exercice</i>
Provisions spécifiques					
Entreprises et administrations publiques					
Immobilier	6 \$	1 \$	(1) \$	– \$	6 \$
Fabrication	10	7	(17)	21	21
Commerce	7	16	(10)	–	13
Services	5	13	(8)	–	10
Autres	18	2	(17)	–	3
Prêts hypothécaires résidentiels	1	1	(1)	–	1
Prêts à la consommation	8	16	(8)	–	16
Total des provisions spécifiques	55	56	(62)	21	70
Provision générale	258	10	–	11	279
Total	313 \$	66 \$	(62) \$	32 \$	349 \$

(1) Les recouvrements et autres comprennent 21 millions de dollars (provisions spécifiques) et 5 millions de dollars (provision générale) découlant de l'acquisition d'une filiale (note 20).

5 Terrains, immeubles, matériel et mobilier

	<i>Prix coûtant</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	<i>Valeur comptable nette</i>	<i>Valeur comptable nette</i>
			2005	2004
Terrains	2 \$	– \$	2 \$	2 \$
Immeubles	19	3	16	17
Matériel et mobilier	56	30	26	25
Matériel informatique	15	12	3	3
Améliorations locatives	98	42	56	54
Total	190 \$	87 \$	103 \$	101 \$

L'amortissement imputé aux résultats s'élève à 19 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 (21 millions de dollars en 2004).

6 Autres éléments d'actif

	2005	2004
Intérêts courus à recevoir	132 \$	97 \$
Autres éléments d'actif produisant intérêts	221	215
Sommes à recevoir des clients, des courtiers et des chambres de compensation	62	68
Réévaluation des instruments dérivés en fonction du marché (note 17)	195	421
Impôts futurs, nets (note 14)	105	122
Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels, nets	41	52
Actif des régimes de retraite (note 13)	53	50
Prêts destinés à la vente	–	200
Comptes clients et autres sommes à recevoir	401	156
Total	<u>1 210 \$</u>	<u>1 381 \$</u>

L'amortissement des actifs incorporels imputé aux résultats s'élève à 11 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 (10 millions de dollars en 2004).

7 Dépôts

	2005			Total
	<i>Établissements financiers réglementés</i>	<i>Particuliers</i>	<i>Entreprises et administrations publiques</i>	
À vue	339 \$	– \$	2 214 \$	2 553 \$
À préavis	–	3 362	6 024	9 386
À échéance fixe	1 636	11 938	13 095	26 669
Total	<u>1 975 \$</u>	<u>15 300 \$</u>	<u>21 333 \$</u>	<u>38 608 \$</u>

	2004			Total
	<i>Établissements financiers réglementés</i>	<i>Particuliers</i>	<i>Entreprises et administrations publiques</i>	
À vue	157 \$	– \$	1 929 \$	2 086 \$
À préavis	–	3 317	5 187	8 504
À échéance fixe	478	11 501	11 279	23 258
Total	<u>635 \$</u>	<u>14 818 \$</u>	<u>18 395 \$</u>	<u>33 848 \$</u>

Les dépôts libellés en dollars américains s'élèvent à 8 856 millions de dollars (exprimés en dollars canadiens) (7 112 millions de dollars en 2004) et ceux libellés en d'autres devises à 1 560 millions de dollars (exprimés en dollars canadiens) (974 millions de dollars en 2004).

8 Autres éléments de passif

	2005	2004
Intérêts courus à payer	261 \$	197 \$
Prêts hypothécaires vendus avec recours (note 15)	379	203
Autres éléments de passif portant intérêts	518	559
Sommes à payer à des clients, à des courtiers et à des chambres de compensation	220	255
Réévaluation des instruments dérivés en fonction du marché (note 17)	191	421
Obligations découlant de titres vendus à découvert	559	564
Obligations découlant des régimes de retraite (note 13)	13	17
Obligations au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	54	47
Comptes fournisseurs et autres créditeurs	654	522
Total	<u>2 849 \$</u>	<u>2 785 \$</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

9 Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale

a Fiducie d'actifs HSBC Canada

La société Fiducie d'actifs HSBC Canada (la « Fiducie ») est une fiducie à capital fixe qui a été établie par la Société de fiducie HSBC (Canada), notre filiale en propriété exclusive, en sa qualité de fiduciaire. La Fiducie a pour objectif de détenir des titres admissibles qui produiront un revenu net qui sera distribué aux détenteurs de titres de fiducie d'actifs (« HaTS »). L'actif de la Fiducie est constitué, principalement, d'un droit de participation indivis dans des blocs de prêts hypothécaires de premier rang assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »), accordés par nous, et de dépôts de la Fiducie détenus auprès de notre établissement.

À moins que nous n'omettions de déclarer un dividende sur nos actions privilégiées, la Fiducie effectuera une distribution semestrielle en espèces non cumulative aux détenteurs de HaTS. Nous avons stipulé que si la Fiducie omet de payer en totalité le rendement indiqué pour les HaTS, nous ne déclarerons aucun dividende sur nos actions à moins que la Fiducie ne paie le rendement indiqué (note 11).

	2005		2004	
	<i>Nombre de parts</i>	<i>Montant</i>	<i>Nombre de parts</i>	<i>Montant</i>
Titres de la Fiducie d'actifs HSBC				
Canada (« HaTS ») – Série 2010 ⁽¹⁾	200 000	200 \$	200 000	200 \$
– Série 2015 ⁽²⁾	200 000	200	–	–
		<u>400 \$</u>		<u>200 \$</u>

(1) Chaque part de série 2010 a été émise au prix de 1 000 \$ la part pour procurer un rendement annuel effectif de 7,78 % au 31 décembre 2010 et un rendement correspondant au taux des acceptations bancaires à six mois, majoré de 2,37 % par la suite. Les parts ne peuvent être rachetées au gré des détenteurs. La Fiducie peut racheter les parts à chaque date de distribution par la suite, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires.

(2) Chaque part de série 2015 a été émise au prix de 1 000 \$ la part pour procurer un rendement annuel effectif de 5,149 % au 30 juin 2015 et un rendement correspondant au taux des acceptations bancaires à six mois, majoré de 1,50 % par la suite. Les parts ne peuvent être rachetées au gré des détenteurs. La Fiducie peut racheter les parts le 30 juin 2010 et à chaque date de distribution par la suite, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires.

b Société hypothécaire HSBC (Canada)

Le Groupe détient la totalité des actions privilégiées perpétuelles de catégorie B, d'une valeur de 30 millions de dollars, qui ont été émises par la Société hypothécaire HSBC (Canada), filiale en propriété exclusive. Aucun dividende n'a été payé ni n'était à payer relativement à ces actions privilégiées perpétuelles pour les exercices terminés le 31 décembre 2005 et 2004. Des dividendes peuvent être déclarés par les administrateurs de la Société hypothécaire HSBC (Canada).

10 Débentures subordonnées

Les débentures, qui ne sont pas garanties et dont le droit de paiement est subordonné aux revendications des déposants et de certains autres créanciers, sont les suivantes :

<i>Taux d'intérêt (%)</i>	<i>Année d'échéance</i>	<i>Montant en devises</i>	2005	2004
Émises aux sociétés du Groupe				
4,822 ⁽¹⁾	2094	85 \$US	98 \$	101 \$
Émises à des tiers				
7,70 ⁽²⁾	2011		60	60
6,65 ⁽³⁾	2012		25	25
5,60 ⁽⁴⁾	2012		100	100
4,39 ⁽⁵⁾	2015		100	100
Au taux des acceptations à 30 jours majoré de 0,50 %	2083		40	40
			325	325
Total			423 \$	426 \$

(1) Le taux d'intérêt est établi à 4,822 % jusqu'en juillet 2010. Avant juillet 2005, il avait été établi à 7,09 %. Les frais d'intérêts ont atteint 6 millions de dollars pour l'exercice (8 millions de dollars en 2004).

(2) Le taux d'intérêt est établi à 7,70 % jusqu'en février 2006 et sera ensuite redressé pour correspondre au taux moyen des acceptations à 90 jours, majoré de 1,00 %.

(3) Le taux d'intérêt est établi à 6,65 % jusqu'en septembre 2007 et sera ensuite redressé pour correspondre au taux moyen des acceptations à 90 jours, majoré de 1,00 %.

(4) Le taux d'intérêt est établi à 5,60 % jusqu'en juin 2007 et sera ensuite redressé pour correspondre au taux moyen des acceptations à 90 jours, majoré de 1,00 %.

(5) Le taux d'intérêt est établi à 4,39 % jusqu'en janvier 2010 et sera ensuite redressé pour correspondre au taux moyen des acceptations à 90 jours, majoré de 1,00 %.

11 Capital-actions

Autorisé

Actions privilégiées – nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie 1, émises en une ou plusieurs séries, et nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie 2, émises en une ou plusieurs séries. Nous pouvons, de temps à autre, diviser en séries distinctes des actions privilégiées de catégorie 1 non émises et établir le nombre d'actions pour chaque série, de même que les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions s'y rapportant.

Actions ordinaires – 993 677 000 actions ordinaires sans valeur nominale.

Émis et entièrement libéré

	2005		2004	
	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Montant</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Montant</i>
Actions privilégiées – Catégorie 1, série A ⁽¹⁾	–	– \$	5 000 000	125 \$
– Catégorie 1, série C ⁽²⁾	7 000 000	175	–	–
– Catégorie 1, série D ⁽³⁾	7 000 000	175	–	–
Actions ordinaires ⁽⁴⁾	488 668 000	1 125	488 668 000	1 125
		1 475 \$		1 250 \$

(1) Ces actions ont été rachetées le 30 septembre 2005 à 25 \$ l'action. Au cours de l'exercice 2005, un dividende de 6 millions de dollars a été déclaré et payé (8 millions de dollars en 2004).

(2) Les actions ne comportent pas de droit de vote, elles sont rachetables, et le dividende n'est pas cumulatif. Chaque action offre un rendement de 5,10 %, payable trimestriellement, lorsque le dividende est déclaré. Au cours de l'exercice 2005, un dividende de 6 millions de dollars a été déclaré et payé.

Nous ne pourrions racheter les actions avant le 30 juin 2010. Sous réserve des autorisations des organismes de réglementation, à partir du 30 juin 2010, nous pourrions racheter les actions, en totalité ou en partie, contre un montant en espèces, majoré d'une prime décroissante jusqu'au 30 juin 2014 et, par la suite, au pair. Dans chacun des cas, tout dividende déclaré et impayé sera payé à l'égard de ces actions à la date fixée pour le rachat.

Nous pouvons également, à tout moment, mais seulement avec l'autorisation préalable des organismes de réglementation, aviser les actionnaires qu'ils ont le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie 1 d'une nouvelle série à raison de une action pour une.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

11 Capital-actions (suite)

(3) Les actions ne comportent pas de droit de vote, elles sont rachetables, et le dividende n'est pas cumulatif. Chaque action offre un rendement de 5,00 %, payable trimestriellement, lorsque le dividende est déclaré. Au cours de l'exercice 2005, un dividende de 1 million de dollars a été déclaré et payé.

Nous ne pourrions racheter les actions avant le 31 décembre 2010. Sous réserve des autorisations des organismes de réglementation, à partir du 31 décembre 2010, nous pourrions racheter les actions en totalité ou en partie, contre un montant en espèces, majoré d'une prime décroissante jusqu'au 31 décembre 2014 et, par la suite, au pair. Dans chacun des cas, tout dividende déclaré et impayé sera payé à l'égard de ces actions à la date fixée pour le rachat.

Nous pouvons également, à tout moment, mais seulement avec l'autorisation préalable des organismes de réglementation, aviser les actionnaires qu'ils ont le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie 1 d'une nouvelle série à raison de une action pour une.

(4) Au cours de l'exercice, un dividende de 330 millions de dollars a été déclaré (150 millions de dollars en 2004), duquel 60 millions de dollars étaient payables le 31 décembre 2005 (50 millions de dollars en 2004).

Restriction à la déclaration d'un dividende

Nous avons stipulé que si la Fiducie omet de payer en totalité le rendement indiqué pour les HaTS, nous ne déclarerons aucun dividende sur nos actions à moins que la Fiducie ne paie le rendement indiqué (note 9).

12 Rémunération à base d'actions

Nous récompensons certains employés clés en leur accordant une rémunération sous forme d'options ou d'actions. En outre, tous les employés admissibles peuvent participer aux programmes d'épargne et de participation par achat d'actions. Des options ont été attribuées à certains de nos employés en vertu du programme d'options sur actions de la HSBC Holdings (le « programme d'options d'achat d'actions du Groupe ») et de son programme d'épargne et de participation par achat d'actions de la HSBC (le « programme d'épargne et de participation par achat d'actions »). Étant donné que les actions et l'engagement de contribution ont été octroyés directement par la société mère, l'écriture compensatoire correspondante à la charge de rémunération correspond à une augmentation du surplus d'apport, qui représente un apport de capital de la société mère. Comme les actions et les attributions octroyées sont constituées d'actions ordinaires de la société mère cotées à la Bourse de Londres, les renseignements relatifs aux actions sont donnés en livres sterling. Au 31 décembre 2005, 1 £ équivalait à 2,00 \$.

Les principales moyennes pondérées qui ont été utilisées pour établir la juste valeur des options attribuées en 2005 sont les suivantes :

	<i>Programme d'options d'achat d'actions du Groupe</i>	<i>Programme d'épargne et de participation par achat d'actions – 3 ans</i>	<i>Programme d'épargne et de participation par achat d'actions – 5 ans</i>
Taux d'intérêt sans risque (%)	4,6	4,3	4,3
Période prévue jusqu'à la levée (années)	3,0	3,0	5,0
Volatilité prévue (%)	20	20	20

12 Rémunération à base d'actions (suite)

Programme d'options d'achat d'actions du Groupe

Le programme d'options d'achat d'actions du Groupe est un programme de rémunération à long terme offert à certains de nos employés, dans le cadre duquel des options sur actions sont attribuées chaque année. Les options sont offertes à la valeur du marché et peuvent généralement être levées entre le troisième et le dixième anniversaire de la date d'attribution, sous réserve des conditions relatives à l'acquisition des droits.

La juste valeur des options attribuées en 2005 s'établissait à 1,61 £ l'option (1,59 £ en 2004).

	2005		2004	
	<i>Nombre d'options</i>	<i>Prix de levée moyen pondéré</i>	<i>Nombre d'options</i>	<i>Prix de levée moyen pondéré</i>
Programme d'options d'achat d'actions du Groupe				
Options en cours, au début de l'exercice	12 822 095	7,64 £	12 778 726	7,72 £
Options consenties au cours de l'exercice	–	–	1 533 381	8,28 £
Options levées	(1 149 484)	7,12 £	(1 142 550)	6,72 £
Options échues/annulées	(431 750)	7,87 £	(347 462)	7,76 £
Options en cours à la fin de l'exercice	11 240 861	7,69 £	12 822 095	7,64 £
Options pouvant être levées, à la fin de l'exercice	7 499 040		6 438 914	

La juste valeur des options sur actions imputée aux résultats au titre de charge de rémunération en 2005 s'établissait à 6 millions de dollars (5 millions de dollars en 2004), un crédit correspondant étant appliqué au surplus d'apport.

Pour les options en cours à la fin de l'exercice, la durée de vie moyenne pondérée contractuelle résiduelle est de 5,8 ans. La fourchette de prix de levée est de 3,33 £ à 8,71 £.

Pour les options pouvant être levées à la fin de l'exercice, le prix de levée moyen pondéré est de 5,21 £.

Programme d'épargne et de participation par achat d'actions

Le programme d'épargne et de participation par achat d'actions permet aux employés admissibles d'économiser un montant maximal équivalant à 250 £ par mois et d'utiliser ces économies pour acquérir des actions. Les options peuvent être levées dans un délai de six mois suivant le troisième ou le cinquième anniversaire du contrat d'épargne sous réserve des conditions établies au moment où les options ont été consenties. Le prix de levée a été fixé à un prix correspondant au prix du marché à la date où l'option a été consentie, diminué de 20 %.

La juste valeur des options sur actions imputée aux résultats au titre de charge de rémunération en 2005 en vertu du programme d'épargne et de participation par achat d'actions s'établissait à 4 millions de dollars (3 millions de dollars en 2004), un crédit correspondant étant appliqué au surplus d'apport.

	2005		2004	
	<i>Nombre d'options</i>	<i>Prix de levée moyen pondéré</i>	<i>Nombre d'options</i>	<i>Prix de levée moyen pondéré</i>
Programme d'épargne et de participation par achat d'actions – 5 ans				
Options en cours, au début de l'exercice	1 277 410	5,84 £	1 656 948	5,70 £
Options consenties au cours de l'exercice	150 896	6,67 £	158 694	6,47 £
Options levées	(514 003)	5,99 £	(412 125)	5,42 £
Options échues/annulées	(78 029)	5,80 £	(126 107)	5,74 £
Options en cours à la fin de l'exercice	836 274	6,07 £	1 277 410	5,84 £
Options pouvant être levées, à la fin de l'exercice	45 812		47 102	

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

12 Rémunération à base d'actions (suite)

La juste valeur des options consenties en 2005 était de 2,07 £ l'option (2,14 £ en 2004).

Pour les options en cours à la fin de l'exercice, la durée de vie moyenne pondérée contractuelle résiduelle est de 2,6 ans. La fourchette de prix de levée est de 5,35 £ à 6,75 £.

Pour les options pouvant être levées à la fin de l'exercice, le prix de levée moyen pondéré est de 6,03 £.

	2005		2004	
	<i>Nombre d'options</i>	<i>Prix de levée moyen pondéré</i>	<i>Nombre d'options</i>	<i>Prix de levée moyen pondéré</i>
Programme d'épargne et de participation par achat d'actions – 3 ans				
Options en cours, au début de l'exercice	1 721 575	5,70 £	1 602 510	5,61 £
Options consenties au cours de l'exercice	567 550	6,67 £	396 704	6,47 £
Options levées	(150 382)	6,31 £	(168 679)	6,68 £
Options échues/annulées	(126 882)	6,07 £	(108 960)	5,73 £
Options en cours à la fin de l'exercice	<u>2 011 861</u>	<u>6,19 £</u>	<u>1 721 575</u>	<u>5,70 £</u>
Options pouvant être levées, à la fin de l'exercice	<u>10 388</u>		<u>36 381</u>	

La juste valeur des options consenties en 2005 était de 2,04 £ l'option (1,94 £ en 2004).

Pour les options en cours à la fin de l'exercice, la durée de vie moyenne pondérée contractuelle résiduelle est de 1,2 an. La fourchette de prix de levée est de 5,35 £ à 6,75 £.

Pour les options pouvant être levées à la fin de l'exercice, le prix de levée moyen pondéré est de 6,32 £.

Programme d'actions avec restrictions

Nous offrons une récompense à certains de nos employés sous forme d'actions avec restrictions de la société mère liées au rendement et non liées au rendement. De façon générale, les droits relatifs aux actions avec restrictions liées au rendement deviennent acquis trois ans après la date de leur attribution, selon certains objectifs en matière de rendement. Les actions avec restrictions non liées au rendement sont attribuées aux employés admissibles s'ils demeurent en poste, soit généralement après la période d'acquisition des droits de trois ans. Les actions avec restrictions sont acquises sur le marché libre et détenues en fiducie au nom des employés jusqu'à la fin de la période d'acquisition de droits. Le coût associé aux actions achetées est comptabilisé comme une charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits. Le coût associé aux actions attribuées en 2005 et imputé aux résultats au titre de charge de rémunération s'est établi à 6 millions de dollars (1 million de dollars en 2004).

13 Avantages sociaux futurs

Nous offrons un certain nombre de régimes de retraite à nos employés ainsi que des avantages complémentaires de retraite.

Les plus récentes évaluations actuarielles relatives à la capitalisation des régimes à prestations déterminées ont été réalisées selon les données au 31 décembre 2003 (sauf pour un des régimes, pour lequel l'évaluation a été effectuée selon les données au 31 décembre 2002). Les prochaines évaluations actuarielles doivent être effectuées avec les données au 31 décembre 2006 (au 31 décembre 2005 pour un des régimes).

Les renseignements relatifs aux régimes de retraite à prestations déterminées, dans l'ensemble, au 31 décembre (en utilisant la date d'évaluation du 30 septembre – se reporter à la note 1m) sont les suivants :

	<i>Prestations de retraite</i>		<i>Autres avantages</i>	
	2005	2004	2005	2004
Obligations au titre des prestations constituées				
Solde au début de l'exercice	207 \$	186 \$	105 \$	94 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	8	8	3	7
Intérêts débiteurs	14	13	4	6
Prestations versées	(12)	(11)	(1)	(1)
Règlements	–	(10)	–	–
Modifications aux régimes	1	3	(51)	–
Pertes actuarielles (gains actuariels)	66	12	15	(1)
Acquisitions	–	5	–	–
Cotisations des participants	1	1	–	–
Solde à la fin de l'exercice	285 \$	207 \$	75 \$	105 \$
Actif des régimes				
Juste valeur au début de l'exercice	214 \$	161 \$	– \$	– \$
Rendement réel de l'actif des régimes	35	22	–	–
Cotisations de la Banque	8	43	1	1
Acquisitions	–	8	–	–
Cotisations des participants	1	1	–	–
Prestations versées	(12)	(11)	(1)	(1)
Règlements	–	(10)	–	–
Juste valeur à la fin de l'exercice	246 \$	214 \$	– \$	– \$
Situation de capitalisation				
Situation de capitalisation – surplus (déficit)	(39) \$	7 \$	(75) \$	(105) \$
Cotisations de la Banque après la date d'évaluation	2	2	–	–
Perte actuarielle nette non amortie	118	75	44	30
Coûts pour services passés, non amortis	4	3	(23)	–
Obligations (actifs) transitoires non amortis	(37)	(41)	–	28
Actif (passif) au titre des prestations constituées	48	46	(54)	(47)
Provision pour moins-value	(8)	(13)	–	–
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	40 \$	33 \$	(54) \$	(47) \$

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value, est inclus comme suit dans le bilan consolidé :

	<i>Régimes de retraite</i>		<i>Autres</i>	
	2005	2004	2005	2004
Autres éléments d'actif (note 6)	53 \$	50 \$	– \$	– \$
Autres éléments de passif (note 8)	(13)	(17)	(54)	(47)
Total	40 \$	33 \$	(54) \$	(47) \$

Le 1^{er} décembre 2004, nous avons modifié les avantages complémentaires de retraite. Les employés prenant leur retraite entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2007 ont le choix de participer au régime actuel ou à un nouveau programme plus flexible. Après le 1^{er} janvier 2008, les employés qui prendront leur retraite participeront au nouveau programme. Cette modification a entraîné une diminution importante de nos obligations découlant des prestations constituées pour ce qui est des avantages sociaux, laquelle s'est concrétisée à la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

13 Avantages sociaux futurs (suite)

Les montants suivants relatifs aux régimes de retraite qui ne sont pas entièrement capitalisés sont compris dans l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice :

	2005	2004
Obligation au titre des prestations constituées	180 \$	110 \$
Juste valeur de l'actif des régimes	117	86
Situation de capitalisation – déficit, à la date de l'évaluation	63	24
Cotisations de la Banque après la date de l'évaluation	2	2
Situation de capitalisation – déficit, à la fin de l'exercice	61 \$	22 \$

Au 31 décembre, l'actif des régimes de retraite était réparti de la façon suivante :

	<i>Pourcentage de l'actif des régimes</i>	
	2005	2004
Titres de participation	72 %	68 %
Titres de créance	27 %	31 %
Autres	1 %	1 %
Total	100 %	100 %

Les coûts associés aux avantages sociaux futurs pour les exercices terminés le 31 décembre sont les suivants :

	<i>Prestations de retraite</i>		<i>Autres avantages</i>	
	2005	2004	2005	2004
Coût des services	8 \$	8 \$	3 \$	7 \$
Intérêts débiteurs	14	13	4	6
Rendement réel de l'actif des régimes	(35)	(22)	–	–
Pertes actuarielles sur les obligations au titre des prestations constituées	66	12	15	–
Modifications aux régimes	1	3	(51)	–
Pertes relatives aux règlements	–	2	–	–
Coûts survenus au cours de l'exercice	54	16	(29)	13
Différence entre les coûts survenus au cours de l'exercice et les coûts comptabilisés au cours de l'exercice relativement à ce qui suit :				
– Rendement réel et prévu de l'actif des régimes	19	9	–	–
– Gain actuariel	(62)	(9)	(14)	(1)
– Modifications aux régimes	–	(2)	50	–
– Amortissement de l'obligation (actif) transitoire	(4)	(4)	–	2
Charge nette comptabilisée au titre des régimes avant l'augmentation de la provision pour moins-value	7	10	7	14
Augmentation (diminution) de la provision pour moins-value	(5)	6	–	–
Charge nette comptabilisée au titre des régimes	2	16	7	14
Charge comptabilisée au titre du régime à prestations déterminées	11	8	–	–
Total	13 \$	24 \$	7 \$	14 \$

Les paiements totaux en espèces pour 2005 aux fins des avantages sociaux futurs, qui comprennent le montant en espèces que nous avons cotisé à nos régimes de retraite capitalisés, les paiements en espèces effectués directement aux bénéficiaires aux fins des régimes de retraite non capitalisés et les paiements à des tiers relativement aux avantages postérieurs à la retraite ont atteint 20 millions de dollars (28 millions de dollars en 2004).

13 Avantages sociaux futurs (suite)

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer nos obligations au titre des prestations constituées et déterminer notre charge nette au titre des régimes sont les suivantes :

	<i>Prestations de retraite</i>		<i>Autres avantages</i>	
	2005	2004	2005	2004
Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre				
Taux d'actualisation (%)	5,25	6,50	5,25	6,50
Taux de croissance de la rémunération (%)	3,30	3,30	3,30	3,30
Charge nette au titre des régimes pour l'exercice terminé le 31 décembre				
Taux d'actualisation (%)	6,50	6,75	6,50	6,75
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes (%)	7,25	7,25	–	–
Taux de croissance de la rémunération (%)	3,30	3,30	3,30	3,30

Aux fins de calcul pour 2005, le taux d'augmentation tendanciel de 6,30 % en matière de coûts des soins de santé devrait descendre pour s'établir à 4,60 % d'ici 2009 et s'y maintenir par la suite (7,70 % en 2004, en diminution à 4,60 % pour 2009 pour se maintenir par la suite).

La moyenne pondérée de la DMERCA pour les employés admissibles aux régimes de retraite est de 15 ans. Elle est de 19 ans pour les employés admissibles aux avantages complémentaires de retraite.

Sensibilité des hypothèses

Le tableau qui suit présente la sensibilité des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice 2005 ainsi que la charge nette au titre des régimes pour 2005 aux variations des hypothèses clés. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment des variations des autres variables clés.

	<i>Prestations de retraite</i>		<i>Autres avantages</i>	
	<i>Obligation au titre des prestations constituées</i>	<i>Charge au titre des avantages</i>	<i>Obligation au titre des prestations constituées</i>	<i>Charge au titre des avantages</i>
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes	–	7,25 %	–	–
Effet d'une hausse de 1 %	– \$	(2) \$	– \$	– \$
Effet d'une baisse de 1 %	– \$	2 \$	– \$	– \$
Taux d'actualisation	5,25 %	6,50 %	5,25 %	6,50 %
Effet d'une hausse de 1 %	(45) \$	(4) \$	(12) \$	(1) \$
Effet d'une baisse de 1 %	59 \$	5 \$	16 \$	1 \$
Taux de croissance de la rémunération	3,3 %	3,3 %	3,3 %	3,3 %
Effet d'une hausse de 0,25 %	7 \$	1 \$	– \$	– \$
Effet d'une baisse de 0,25 %	(7) \$	(1) \$	– \$	– \$
Taux de croissance présumé du coût global des soins de santé	–	–	6,3 % ⁽¹⁾	6,8 % ⁽¹⁾
Effet d'une hausse de 0,1 %	– \$	– \$	7 \$	1 \$
Effet d'une baisse de 0,1 %	– \$	– \$	(5) \$	(1) \$

(1) Revu à la baisse à 4,50 % par année pour 2009 et par la suite.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

14 Impôts sur les bénéfices

a Les composantes de la provision pour impôts sur les bénéfices figurent comme suit dans les états consolidés des résultats :

	2005	2004
Impôts exigibles		
– palier fédéral	136 \$	130 \$
– palier provincial	80	79
	<u>216</u>	<u>209</u>
Impôts futurs		
– palier fédéral	13	1
– palier provincial	8	–
	<u>21</u>	<u>1</u>
Total de la provision pour impôts sur les bénéfices	<u>237 \$</u>	<u>210 \$</u>

b Le taux utilisé pour calculer la provision pour impôts sur les bénéfices qui figure dans les états consolidés des résultats est différent du taux d'imposition combiné de l'impôt fédéral et provincial pour les raisons suivantes :

	2005	2004
Taux combiné de l'impôt fédéral et provincial sur les bénéfices	35,2 %	35,5 %
Rajustements résultant de ce qui suit :		
Rajustement pour revenu exonéré d'impôt	(0,1)	(0,1)
Utilisation de pertes reportées en avant et d'autres déductions	(0,6)	–
Modifications du taux d'imposition pratiquement en vigueur	0,2	–
Taxes supplémentaires pour les établissements financiers	0,1	0,1
Divers, net	(1,3)	2,1
Taux d'imposition réel	<u>33,5 %</u>	<u>37,6 %</u>

c Les composantes des actifs d'impôts futurs nets inclus dans les Autres éléments d'actif (note 6) comprennent ce qui suit :

	2005	2004
Actifs d'impôts futurs		
Provisions pour créances irrécouvrables	94 \$	100 \$
Autres déductions disponibles	52	43
Pertes autres qu'en capital	8	19
Pertes nettes en capital	–	2
Immeubles, matériel et mobilier	9	10
Autres	4	5
	<u>167</u>	<u>179</u>
Provision pour moins-value	–	(11)
	<u>167</u>	<u>168</u>
Passifs d'impôts futurs		
Contrats de location	(15)	(2)
Actifs incorporels	(7)	(11)
Autres	(40)	(33)
	<u>(62)</u>	<u>(46)</u>
Actif d'impôts futurs net	<u>105 \$</u>	<u>122 \$</u>

15 Garanties, engagements et passif éventuel

a *Crédit*

Dans le cours normal de notre exploitation, nous prenons part à divers contrats visant des engagements hors bilan ou des éléments de passif éventuel. Le principal objectif de ces contrats est de mettre des fonds à la disposition des clients afin de satisfaire leurs besoins en matière de financement. Nos exigences en matière de garantie à l'égard de ces contrats et les catégories des garanties détenues à leur égard sont généralement les mêmes que pour les prêts que nous consentons.

Les garanties et les lettres de crédit de soutien constituent une assurance irrévocable que nous effectuerons les paiements advenant le cas où un client serait dans l'impossibilité de remplir ses obligations envers des tiers. Elles comportent le même niveau de risque de crédit et ouvrent droit aux mêmes recours et exigences en matière de garanties que les prêts consentis aux clients. Les lettres de crédit documentaire sont des instruments émis au nom des clients autorisant un tiers à tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un certain montant, sous réserve de certaines conditions. Notre risque réside dans les traites tirées qui ne seraient pas réglées par le client. Les biens visés par la traite constituent la garantie. Par ailleurs, les engagements représentent la portion non utilisée des autorisations de crédit consenties sous forme de prêts et d'engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les instruments de crédit qui figurent dans le tableau ci-dessous représentent la valeur maximale des crédits additionnels que nous pourrions être tenus d'avancer si les contrats étaient tous réalisés en entier.

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Lettres de crédit de soutien (financières et de bonne exécution)	2 235 \$	1 756 \$
Lettres de crédit documentaire et crédits documentaires	516	459
Engagements de crédit		
Échéance initiale de un an ou moins	23 768	20 974
Échéance initiale supérieure à un an	3 702	3 510
Rehaussements de crédit et de rendement	32	14
	<u>30 253 \$</u>	<u>26 713 \$</u>

b *Actifs donnés en garantie et biens donnés en garantie*

Dans le cours normal des activités, nous donnons en garantie des actifs inscrits au bilan. Le tableau qui suit présente des renseignements sur les actifs donnés en garantie de passifs :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Actifs donnés en garantie :		
à la Banque du Canada	2 715 \$	1 108 \$
à des systèmes de compensation, à des systèmes de règlement et à des dépositaires	61	61
Actifs donnés en garantie relativement à ce qui suit :		
Emprunts, prêt de titres et titres vendus en vertu de convention de rachat	497	327
Opérations sur dérivés et autres	2	69
Total	<u>3 275 \$</u>	<u>1 565 \$</u>

Au 31 décembre 2005, la valeur marchande approximative des biens donnés en garantie acceptés pour nos prêts de titres et pour les titres achetés en vertu de conventions de revente s'établissait à 1 754 millions de dollars (2 288 millions de dollars en 2004).

c *Contrats de location à long terme*

Les loyers minimaux futurs à payer en vertu de tous les contrats de location de locaux à long terme pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

2006	34 \$
2007	29
2008	25
2009	21
2010	17
2011 et par la suite	38
	<u>164 \$</u>

Les charges locatives totales relatives à des locaux ont été de 43 millions de dollars pour l'exercice (44 millions de dollars en 2004).

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

15 Garanties, engagements et passif éventuel (suite)

d Prêts hypothécaires vendus avec recours

Nous avons accepté de racheter tout prêt hypothécaire acquis auprès de nous par le Fonds en prêts hypothécaires de la HSBC pour lequel un paiement du capital et des intérêts aurait plus de 90 jours de retard. Le montant des prêts hypothécaires vendus avec recours au 31 décembre 2005 s'établissait à 379 millions de dollars (203 millions de dollars en 2004) et est inclus dans les Autres éléments de passif (note 8).

e Poursuites

Dans le cours normal de notre exploitation, nous pouvons devoir faire face à un certain nombre de poursuites. À notre avis, les conséquences de telles poursuites, dans l'ensemble, ne devraient pas avoir d'influence importante sur notre situation financière consolidée ni sur nos résultats d'exploitation.

Nous pouvons également devoir faire face à un certain nombre de poursuites découlant des entreprises que nous avons acquises. Nous serions dans ce cas indemnisés pour toute réclamation. Nous n'en avons donc pas tenu compte dans nos états financiers.

f Passif éventuel

En 2004, l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») a émis des avis de nouvelle cotisation relativement à certains éléments d'années d'imposition antérieures. Nous avons, entre autres moyens, soumis des avis d'opposition à l'Agence à cet égard. On ne connaît pas pour le moment la façon dont ces questions seront résolues. Nous croyons cependant que les provisions prévues à cet effet sont reflétées de façon adéquate dans le bilan consolidé au 31 décembre 2005.

16 Juste valeur des instruments financiers

Les montants indiqués ci-après représentent la juste valeur des instruments financiers au bilan au 31 décembre. La juste valeur représente le montant estimatif de la contrepartie sur laquelle pourraient s'entendre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence et en se fondant sur une cote du marché, si une telle cote existe. De nombreux instruments financiers ne sont pas négociés sur les marchés. Par conséquent, la valeur de ces instruments a été déterminée en utilisant la valeur actualisée ou d'autres techniques d'évaluation et peut ne pas être représentative des montants qui seraient réalisés si l'on procédait à la liquidation de ces instruments. De plus, le calcul de la juste valeur estimative tient compte des conditions du marché à un moment donné et peut ne pas représenter les justes valeurs futures.

Les fluctuations des taux d'intérêt sont la principale cause de modification de la juste valeur des instruments financiers. La majeure partie de ces instruments sont comptabilisés à la valeur historique et ne sont pas redressés pour refléter les augmentations et les diminutions de la juste valeur qui sont attribuables aux fluctuations du marché, y compris celles attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt. En ce qui a trait aux instruments financiers détenus à des fins de négociation, la valeur comptable est redressée quotidiennement afin de refléter la juste valeur.

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers figurant au bilan établie au moyen des méthodes et des hypothèses décrites ci-dessous. Ces valeurs ne comprennent pas la valeur des éléments d'actif et de passif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, notamment les terrains, les immeubles et le matériel et mobilier, les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels, et les impôts futurs.

16 Juste valeur des instruments financiers (suite)

	2005			2004		
	<i>Valeur comptable</i>	<i>Juste valeur</i>	<i>Juste valeur en sus (deçà) de la valeur comptable</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Juste valeur</i>	<i>Juste valeur en sus (deçà) de la valeur comptable</i>
Actif						
Liquidités	5 958 \$	5 958 \$	– \$	4 422 \$	4 422 \$	– \$
Valeurs mobilières	4 341	4 340	(1)	3 022	3 037	15
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	1 752	1 752	–	2 264	2 264	–
Prêts	31 844	31 839	(5)	28 319	28 359	40
Acceptations	4 002	4 002	–	3 754	3 754	–
Autres	1 065	1 065	–	1 207	1 207	–
Passif						
Dépôts	38 608 \$	38 585 \$	(23) \$	33 848 \$	33 980 \$	132 \$
Acceptations	4 002	4 002	–	3 754	3 754	–
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	302	302	–	23	23	–
Autres	3 279	3 279	–	3 015	3 015	–
Débetures	423	424	1	426	437	11

L'établissement de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur les marchés financiers repose sur des hypothèses qui comportent une bonne part de subjectivité. La juste valeur des instruments financiers énumérés ci-après a été estimée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des liquidités, des acceptations, des valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente, des autres éléments d'actif, des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et des autres éléments de passif, la juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable, compte tenu de la nature à court terme de ces instruments.
- Dans le cas des titres de placement, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur marchande estimative des titres mentionnée à la note 2, cette dernière étant établie à partir des cours lorsqu'ils sont disponibles. Dans le cas contraire, la juste valeur est établie en tenant compte des cours de titres semblables sur les marchés ou en recourant à d'autres techniques d'évaluation. La valeur comptable des titres de négociation correspond à leur valeur marchande estimative.
- Dans le cas des prêts à taux variable, la juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable. En ce qui a trait aux prêts à taux fixe, la juste valeur est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie aux taux en vigueur sur le marché pour des prêts comportant une durée et des risques similaires.
- Dans le cas des dépôts à vue et à taux variable, la juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable. La juste valeur des dépôts à taux fixe est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie aux taux du marché pour des dépôts de même durée et d'un niveau de risque semblable.
- La juste valeur des débetures est établie en fonction des prix prévalant sur les marchés pour des titres d'emprunt comportant une durée et un risque de crédit semblables.

17 Instruments dérivés

Dans le cours normal de notre exploitation, nous effectuons des opérations portant sur des instruments dérivés comme les contrats de change, les swaps de taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme normalisés sur des instruments financiers dont les montants nominaux de référence ne figurent pas dans le bilan consolidé. Les instruments dérivés sont des contrats dont la valeur dépend d'éléments d'actif, de taux d'intérêt ou d'indices de référence sous-jacents, tels des taux d'intérêt ou des taux de change. Nous avons recours à de tels contrats à des fins de négociation et de gestion de l'actif et du passif. Les activités de négociation comprennent les opérations exécutées en notre nom ou en celui de nos clients (« négociation »). Nous avons recours aux instruments dérivés de gestion de l'actif et du passif dans le but de gérer les risques de taux d'intérêt et de change. Au besoin, les opérations de négociation se rapportant aux clients peuvent servir dans le cadre du programme de gestion de l'actif et du passif.

Pour qu'un instrument dérivé soit considéré comme une couverture, il faut que la relation de couverture soit documentée de façon formelle dès sa mise en place et que soient indiqués l'objectif et la stratégie de gestion des risques associés à la couverture, l'actif, le passif ou les flux de trésorerie couverts ainsi que la méthode d'appréciation de l'efficacité de la relation de couverture. De plus, les fluctuations de la juste valeur des instruments dérivés doivent être très efficaces à compenser les fluctuations de la juste valeur des éléments au bilan ou des flux de trésorerie futurs. Nous évaluons l'efficacité des relations de couverture dès leur mise en place et de façon continue par la suite, de façon rétrospective et prospective, au moyen de mesures statistiques quantitatives de corrélation. Si un instrument dérivé qui n'est pas négocié sur les marchés est utilisé à des fins de couverture et que son utilisation est efficace, le traitement comptable existant continuera à s'appliquer, tel qu'il est décrit à la note 1o).

La comptabilité de couverture sera abandonnée de façon prospective si l'instrument dérivé ne satisfait plus aux critères d'efficacité. Sa juste valeur sera alors comptabilisée au bilan consolidé. Les montants nécessaires pour comptabiliser l'instrument dérivé à cette juste valeur seront reportés et constatés aux résultats au même rythme que l'élément couvert affectera les résultats. Toute variation subséquente de la juste valeur sera comptabilisée immédiatement dans le Revenu autre que d'intérêts jusqu'à ce que l'instrument dérivé satisfasse de nouveau aux critères d'efficacité aux fins de comptabilité de couverture. Sa juste valeur sera alors de nouveau comptabilisée aux résultats, au même rythme que l'élément couvert affectera le bénéfice net.

Nous nous conformons avec rigueur à nos façons de procéder et lignes de conduite normalisées en matière de gestion des risques. Des limites relatives aux risques sont établies pour chaque portefeuille d'instruments dérivés en tenant compte du produit, de la devise, de la renégociation des taux d'intérêt et de la volatilité du marché. Toutes les limites sont vérifiées quotidiennement. Les instruments dérivés sont soumis au risque de marché et au risque de crédit. Le risque de marché se traduit par une fluctuation de la juste valeur des instruments dérivés à la suite de modifications des taux d'intérêt ou des taux de change et des fluctuations des marchés boursiers. Le risque de marché est géré de façon consolidée. Pour les instruments dérivés, le risque de crédit ne correspond pas au montant nominal de référence, comme c'est le cas pour les éléments d'actif inscrits dans les bilans consolidés. Le risque de crédit correspond principalement au coût de remplacement d'un contrat ayant une valeur marchande positive majoré d'une valeur estimative pour tenir compte des risques de fluctuation future. Le risque de crédit relatif aux instruments dérivés est géré selon nos lignes de conduite établies à cet égard.

17 Instruments dérivés (suite)

a L'analyse du portefeuille des instruments dérivés et du risque de crédit qui s'y rapporte s'établit comme suit, au 31 décembre :

	2005				2004			
	Montant nominal	Coût de remplacement actuel	Montant d'équivalent-crédit	Solde pondéré en fonction des risques	Montant nominal	Coût de remplacement actuel	Montant d'équivalent-crédit	Solde pondéré en fonction des risques
Contrats sur taux d'intérêt								
Contrats de garantie de taux	– \$	– \$	– \$	– \$	200 \$	– \$	– \$	– \$
Contrats à terme normalisés	1 445	–	–	–	1 148	–	–	–
Swaps	12 643	78	130	39	11 607	102	147	42
Garanties de taux plafond	43	–	–	–	43	–	1	–
	<u>14 131</u>	<u>78</u>	<u>130</u>	<u>39</u>	<u>12 998</u>	<u>102</u>	<u>148</u>	<u>42</u>
Contrats de change								
Opérations au comptant	246	1	1	–	606	2	2	–
Contrats à terme de gré à gré	15 500	134	324	107	14 088	333	508	136
Contrats à terme normalisés	13	–	–	–	46	–	–	–
Swaps et options	2 380	42	84	29	1 551	56	92	35
	<u>18 139</u>	<u>177</u>	<u>409</u>	<u>136</u>	<u>16 291</u>	<u>391</u>	<u>602</u>	<u>171</u>
Autres instruments dérivés								
Instruments dérivés de crédit	290	17	52	10	290	1	1	–
Contrats sur titres de participation	103	4	11	4	84	1	6	2
	<u>393</u>	<u>21</u>	<u>63</u>	<u>14</u>	<u>374</u>	<u>2</u>	<u>7</u>	<u>2</u>
Total	<u>32 663 \$</u>	<u>276 \$</u>	<u>602 \$</u>	<u>189 \$</u>	<u>29 663 \$</u>	<u>495 \$</u>	<u>757 \$</u>	<u>215 \$</u>
Incidence des accords généraux de compensation		–	–	–		(21)	(24)	(5)
		<u>276 \$</u>	<u>602 \$</u>	<u>189 \$</u>		<u>474 \$</u>	<u>733 \$</u>	<u>210 \$</u>

Les montants nominaux correspondent aux montants utilisés pour calculer les flux de trésorerie devant être échangés. Ils ne représentent pas le risque de crédit ou de marché associé à ces instruments, mais sont plutôt une mesure des opérations en cours.

Le coût de remplacement actuel représente le coût approximatif du remplacement, à la juste valeur actuelle, de tous les contrats ayant une valeur favorable.

Le montant d'équivalent-crédit correspond au coût de remplacement actuel majoré du montant du risque de crédit associé aux modifications éventuelles des taux d'intérêt et de change. Le risque de crédit futur est calculé au moyen de la formule prescrite dans les lignes directrices en matière de suffisance du capital émises par le surintendant.

Le solde pondéré en fonction des risques représente le montant du capital exigé pour maintenir nos activités au chapitre des instruments dérivés. Il est déterminé en pondérant le risque lié aux montants d'équivalent-crédit en fonction de la solvabilité de la contrepartie, au moyen des facteurs prescrits dans les lignes directrices en matière de suffisance du capital émises par le surintendant.

Les contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt et sur devises sont négociés sur des bourses réglementées. Tous les autres sont des contrats hors cote.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

17 Instruments dérivés (suite)

b Les tableaux suivants illustrent les montants nominaux pour les durées restantes avant l'échéance des instruments dérivés constituant notre portefeuille au 31 décembre :

	2005								Total
	Négociation				Gestion de l'actif et du passif				
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total – négociation	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total – négociation	
Contrats sur taux d'intérêt									
Contrats à terme normalisés	1 445 \$	– \$	– \$	1 445 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 445 \$
Swaps	946	2 718	847	4 511	3 477	4 433	222	8 132	12 643
Garanties de taux plafond	–	43	–	43	–	–	–	–	43
	<u>2 391</u>	<u>2 761</u>	<u>847</u>	<u>5 999</u>	<u>3 477</u>	<u>4 433</u>	<u>222</u>	<u>8 132</u>	<u>14 131</u>
Contrats de change									
Opérations au comptant	133	–	–	133	113	–	–	113	246
Contrats à terme de gré à gré	8 496	878	–	9 374	6 090	36	–	6 126	15 500
Contrats à terme normalisés	13	–	–	13	–	–	–	–	13
Swaps et options	1 862	174	336	2 372	–	8	–	8	2 380
	<u>10 504</u>	<u>1 052</u>	<u>336</u>	<u>11 892</u>	<u>6 203</u>	<u>44</u>	<u>–</u>	<u>6 247</u>	<u>18 139</u>
Autres instruments dérivés									
Instruments dérivés de crédit	–	–	–	–	–	290	–	290	290
Contrats sur titres de participation	72	31	–	103	–	–	–	–	103
	<u>72</u>	<u>31</u>	<u>–</u>	<u>103</u>	<u>–</u>	<u>290</u>	<u>–</u>	<u>290</u>	<u>393</u>
Total	<u>12 967 \$</u>	<u>3 844 \$</u>	<u>1 183 \$</u>	<u>17 994 \$</u>	<u>9 680 \$</u>	<u>4 767 \$</u>	<u>222 \$</u>	<u>14 669 \$</u>	<u>32 663 \$</u>

17 Instruments dérivés (suite)

	2004								Total
	Négociation				Gestion de l'actif et du passif				
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total – négociation	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total – négociation	
Contrats sur taux d'intérêt									
Contrats de garantie de taux	200 \$	– \$	– \$	200 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	200 \$
Contrats à terme normalisés	1 148	–	–	1 148	–	–	–	–	1 148
Swaps	1 265	2 669	876	4 810	3 825	2 595	377	6 797	11 607
Garanties de taux plafond	–	43	–	43	–	–	–	–	43
	<u>2 613</u>	<u>2 712</u>	<u>876</u>	<u>6 201</u>	<u>3 825</u>	<u>2 595</u>	<u>377</u>	<u>6 797</u>	<u>12 998</u>
Contrats de change									
Opérations au comptant	572	–	–	572	34	–	–	34	606
Contrats à terme de gré à gré	9 295	695	–	9 990	3 958	140	–	4 098	14 088
Contrats à terme normalisés	46	–	–	46	–	–	–	–	46
Swaps et options	936	418	189	1 543	–	8	–	8	1 551
	<u>10 849</u>	<u>1 113</u>	<u>189</u>	<u>12 151</u>	<u>3 992</u>	<u>148</u>	<u>–</u>	<u>4 140</u>	<u>16 291</u>
Autres instruments dérivés									
Instruments dérivés de crédit	–	–	–	–	–	290	–	290	290
Contrats sur titres de participation	53	31	–	84	–	–	–	–	84
	<u>53</u>	<u>31</u>	<u>–</u>	<u>84</u>	<u>–</u>	<u>290</u>	<u>–</u>	<u>290</u>	<u>374</u>
Total	<u>13 515 \$</u>	<u>3 856 \$</u>	<u>1 065 \$</u>	<u>18 436 \$</u>	<u>7 817 \$</u>	<u>3 033 \$</u>	<u>377 \$</u>	<u>11 227 \$</u>	<u>29 663 \$</u>

18 Position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt

Notre position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 décembre est indiquée dans le tableau qui suit, en fonction des dates de modification contractuelles des taux des éléments d'actif et de passif.

	2005									
	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	Taux d'intérêt réels (%)	De 1 à 5 ans	Taux d'intérêt réels (%)	Plus de 5 ans	Taux d'intérêt réels (%)	Insensibles aux taux d'intérêt	Total
Liquidités	1 003 \$	3 805 \$	740 \$	3,8	– \$	–	– \$	–	410 \$	5 958 \$
Valeurs mobilières	1 414	1 574	963	3,2	344	3,3	14	3,5	32	4 341
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	–	1 752	–	3,3	–	–	–	–	–	1 752
Prêts	19 832	1 449	2 537	5,0	8 013	5,0	209	5,8	(196)	31 844
Acceptations	–	–	–	–	–	–	–	–	4 002	4 002
Autres éléments d'actif	221	–	–	6,0	–	–	–	–	1 092	1 313
Total des éléments d'actif	22 470	8 580	4 240	–	8 357	–	223	–	5 340	49 210
Dépôts	6 435	14 920	8 389	3,0	3 360	3,7	–	–	5 504	38 608
Acceptations	–	–	–	–	–	–	–	–	4 002	4 002
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	302	–	3,3	–	–	–	–	–	302
Autres éléments de passif	1 077	–	–	1,0	–	–	–	–	1 772	2 849
Participation sans contrôle dans des filiales	–	–	–	–	200	7,8	200	5,1	30	430
Dette subordonnée	–	99	–	4,8	324	5,4	–	–	–	423
Capitaux propres	–	–	–	–	350	5,1	–	–	2 246	2 596
Total des éléments de passif et des capitaux propres	7 512	15 321	8 389	–	4 234	–	200	–	13 554	49 210
Écart du bilan	14 958	(6 741)	(4 149)	–	4 123	–	23	–	(8 214)	–
Position des éléments hors bilan	–	(3 473)	910	–	2 563	–	–	–	–	–
Écart total des taux d'intérêt	14 958 \$	(10 214)\$	(3 239)\$	–	6 686 \$	–	23 \$	–	(8 214)\$	– \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

18 Position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt (suite)

	2004									
	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	Taux d'intérêt réels (%)	De 1 à 5 ans	Taux d'intérêt réels (%)	Plus de 5 ans	Taux d'intérêt réels (%)	Insensibles aux taux d'intérêt	Total
Liquidités	761 \$	2 925 \$	408 \$	2,3	– \$	–	– \$	–	328 \$	4 422 \$
Valeurs mobilières	1 033	1 002	556	3,1	370	4,1	10	3,9	51	3 022
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	–	2 264	–	2,3	–	–	–	–	–	2 264
Prêts	15 731	1 609	2 838	4,6	8 147	5,1	160	6,4	(166)	28 319
Acceptations	–	–	–	–	–	–	–	–	3 754	3 754
Autres éléments d'actif	215	–	–	5,3	–	–	–	–	1 267	1 482
Total des éléments d'actif	17 740	7 800	3 802	–	8 517	–	170	–	5 234	43 263
Dépôts	5 619	13 691	6 892	1,8	2 675	3,8	–	–	4 971	33 848
Acceptations	–	–	–	–	–	–	–	–	3 754	3 754
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	23	–	2,5	–	–	–	–	–	23
Autres éléments de passif	1 123	–	–	1,0	–	–	–	–	1 662	2 785
Participation sans contrôle dans des filiales	–	–	–	–	–	–	200	7,8	30	230
Dette subordonnée	–	40	101	5,9	185	6,4	100	4,4	–	426
Capitaux propres	–	–	125	6,3	–	–	–	–	2 072	2 197
Total des éléments de passif et des capitaux propres	6 742	13 754	7 118	–	2 860	–	300	–	12 489	43 263
Écart du bilan	10 998	(5 954)	(3 316)	–	5 657	–	(130)	–	(7 255)	–
Position des éléments hors bilan	–	(171)	(670)	–	641	–	200	–	–	–
Écart total des taux d'intérêt	10 998 \$	(6 125)\$	(3 986)\$	–	6 298 \$	–	70 \$	–	(7 255)\$	– \$

19 Information sectorielle

a Groupes de clients

Nous gérons nos opérations et en déclarons les résultats conformément à la définition des groupes de clients établie par le Groupe HSBC.

Les divers groupes de clients se définissent comme suit :

Services financiers aux particuliers : Ces services sont offerts aux particuliers et comportent une vaste gamme de produits et de services tels des services bancaires personnels, des services de gestion d'actifs, des services de courtage de plein exercice et de courtage à escompte et des services de conseil et de fiducie.

Services aux entreprises : Ces services s'adressent aux entreprises et aux sociétés canadiennes et comportent des produits et des services tels des services bancaires aux entreprises et aux sociétés, des services de gestion d'actifs, des services de conseil en matière de fusion et d'acquisition, des services de banque d'affaires, de trésorerie et de commerce international.

Services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés : Ces services comportent une gamme complète de services financiers destinés aux plus grandes multinationales faisant affaire avec le Groupe et englobent le service, la distribution et la vente aux clients, la gestion de l'actif et du passif et la négociation pour le compte de la HSBC. Ils visent les entités qui ont des besoins particuliers en matière de produits à valeur ajoutée de portée internationale, et offrent des services aux sociétés, des services de gestion d'actifs, de banque d'investissement, de conseil, de regroupement d'entreprises, de trésorerie et de commerce international.

Autres : Il s'agit des écritures des revenus et des dépenses non répartis.

Les conventions comptables utilisées pour ces différents segments de marché sont généralement en accord avec celles utilisées pour préparer les états financiers consolidés, tel qu'il est décrit à la note 1.

Exercice terminé le 31 décembre 2005

	<i>Services financiers aux particuliers</i>	<i>Services aux entreprises</i>	<i>Services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
Revenu net d'intérêts	360 \$	536 \$	114 \$	– \$	1 010 \$
Revenu autre que d'intérêts	267	191	112	–	570
Total des revenus	627	727	226	–	1 580
Provisions pour créances irrécouvrables	(14)	(13)	–	–	(27)
Frais autres que d'intérêts	(452)	(289)	(50)	(33)	(824)
Bénéfice avant les postes suivants :	161	425	176	(33)	729
Provision pour impôts sur les bénéfices	(52)	(138)	(58)	11	(237)
Participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie	(7)	(13)	(2)	–	(22)
Bénéfice net	102 \$	274 \$	116 \$	(22) \$	470 \$
Actif moyen	16 750 \$	17 187 \$	13 347 \$	– \$	47 284 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

19 Information sectorielle (suite)

	Exercice terminé le 31 décembre 2004				
	Services financiers aux particuliers	Services aux entreprises	Services aux sociétés, de banque d'investissement et marchés	Autres	Total
Revenu net d'intérêts	303 \$	472 \$	121 \$	– \$	896 \$
Revenu autre que d'intérêts	249	169	108	–	526
Total des revenus	552	641	229	–	1 422
Provisions pour créances irrécouvrables	(17)	(46)	(3)	–	(66)
Frais autres que d'intérêts	(421)	(266)	(50)	(59)	(796)
Bénéfice avant le poste suivant :	114	329	176	(59)	560
Incidence des modifications aux conventions comptables (note 1)	7	–	7	–	14
	121	329	183	(59)	574
Provision pour impôts sur les bénéfices	(44)	(121)	(68)	23	(210)
Participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie	(5)	(9)	(2)	–	(16)
Bénéfice découlant des opérations poursuivies	72	199	113	(36)	348
Bénéfice découlant des opérations abandonnées (note 22)	5	–	–	–	5
Bénéfice net	77 \$	199 \$	113 \$	(36) \$	353 \$
Actif moyen	15 183 \$	14 284 \$	10 954 \$	– \$	40 421 \$

b Répartition géographique

	2005			
	Actif		Passif	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Canada	44 889 \$	91,2	41 889 \$	89,8
États-Unis	3 147	6,4	838	1,8
Hong Kong RAS	74	0,2	1 338	2,9
Autres	1 100	2,2	2 549	5,5
Total	49 210 \$	100,0	46 614 \$	100,0

	2004			
	Actif		Passif	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Canada	39 629 \$	91,6	37 162 \$	90,5
États-Unis	2 250	5,2	1 006	2,5
Hong Kong RAS	79	0,2	1 077	2,6
Autres	1 305	3,0	1 821	4,4
Total	43 263 \$	100,0	41 066 \$	100,0

Les éléments d'actif sont répartis en fonction de l'emplacement du risque ultime et les éléments de passif, en fonction du lieu de résidence du porteur des dépôts, des acceptations bancaires ou des autres éléments de passif.

20 Acquisition d'une entreprise

Le 31 mai 2004, nous faisons l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de la Banque Intesa Canada (« Intesa »). Le 1^{er} juin 2004, Intesa et la Banque HSBC Canada fusionnaient leurs opérations et poursuivaient leurs activités sous le nom de Banque HSBC Canada. Le bénéfice net consolidé pour 2004 comprend le bénéfice net de Intesa à partir du 1^{er} juin 2004.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Un montant en espèces a été payé en contrepartie des actions acquises. La juste valeur estimative des éléments d'actif et de passif acquis se résumait à ce qui suit :

Liquidités	40 \$
Valeurs mobilières	451
Prêts, nets	641
Actifs incorporels	15
Autres éléments d'actif	26
Total de l'actif	<u>1 173</u>
Dépôts	1 007
Autres éléments de passif	44
Total des éléments de passif	<u>1 051</u>
Actif net acquis à la juste valeur, représentant la contrepartie versée	<u>122 \$</u>

21 Opérations entre apparentés

Des commissions sont versées aux sociétés du Groupe HSBC relativement à la garantie qu'elles offrent sur les instruments de dépôt et pour les services administratifs et techniques qu'elles fournissent. Les commissions totales pour l'exercice s'élevaient à 89 millions de dollars (101 millions de dollars en 2004) et ont été comptabilisées dans les Frais autres que d'intérêts.

Pour les dépôts que nous avons reçus avant le 1^{er} juillet 2005, une autre société du Groupe HSBC (le « Groupe ») a fourni des garanties illimitées à nos clients à l'égard de ces dépôts. En contrepartie de ces garanties, le Groupe nous a imputé des frais fondés sur un taux historique défini appliqué à l'égard d'une base de passif définie. Aux fins fiscales, nous avons déduit les frais annuels payés afin de déterminer notre bénéfice imposable. Cette garantie ne s'applique plus pour les dépôts reçus après le 30 juin 2005.

Au quatrième trimestre de 2005, l'autorité compétente canadienne de l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») et l'autorité compétente britannique du HM Revenue & Customs du Royaume-Uni ont passé une entente de principe relativement à un arrangement préalable en matière de prix de transfert (« APP ») bilatéral. L'APP bilatéral stipule les taux convenus à utiliser pour la détermination du montant que nous pouvons déduire à titre de charge pour la garantie fournie par le Groupe HSBC et que celui-ci doit inclure dans son revenu pour calculer le bénéfice aux fins fiscales pour les exercices 2002 à 2007 inclusivement. Les taux prévus dans l'APP bilatéral sont inférieurs à ceux que nous avons utilisés pour calculer la charge au titre des frais de garantie. Nous passerons également une entente distincte avec l'ARC afin de reconnaître cette entente aux termes de l'APP bilatéral. En outre, nous avons conclu une entente de principe distincte aux termes de laquelle le Groupe doit nous rembourser la tranche non déductible des frais payés en excédent du montant stipulé par l'APP bilatéral à l'égard des exercices 2002 à 2004.

Par suite de ces ententes, le Groupe nous a remboursé une somme de 40 millions de dollars en décembre 2005. Nous avons inscrit des débiteurs de 4 millions de dollars relativement à l'excédent de retenues d'impôts payées à l'ARC à l'égard de la tranche non déductible des frais de garantie de 2002 à 2004. Étant donné qu'il s'agit d'une opération entre apparentés, nous avons inscrit une augmentation compensatoire de 44 millions de dollars des bénéfices non répartis, ce qui correspond au montant brut du remboursement.

Les sociétés du Groupe détiennent certaines débetures et des actions privilégiées (notes 9 et 10).

Une société du Groupe nous accorde une marge de crédit pouvant aller jusqu'à 300 millions de dollars américains, aux taux et aux conditions du marché. Nous n'avons, à aucun moment, eu recours à cette facilité de crédit.

En plus des opérations entre apparentés mentionnées précédemment, dans le cours normal de notre exploitation, nous effectuons d'autres opérations avec les sociétés du Groupe, opérations qui ne sont pas importantes pour les présents états financiers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

22 Opérations abandonnées

Au cours du premier trimestre de 2004, la Canadian Western Bank (la « CWB ») et la Banque HSBC Canada signaient une lettre d'intention en vertu de laquelle la CWB faisait l'acquisition de toutes les actions de la Compagnie D'Assurances HSBC Canadienne Directe Incorporée (la « HSBC Canadienne Directe ») en contrepartie d'un paiement en espèces de 25 millions de dollars. La transaction a été conclue au cours du second trimestre de 2004, entraînant un gain à la vente de 4 millions de dollars.

Les résultats relatifs aux opérations abandonnées, qui étaient inclus dans ceux des services financiers aux particuliers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, sont les suivants :

	2004
Revenu net d'intérêts	– \$
Revenu autre que d'intérêts	6
Salaires et avantages sociaux	(3)
Locaux, matériel et mobilier	(1)
Autres frais autres que d'intérêts	(1)
Bénéfice net des opérations de la HSBC Canadienne Directe	1
Gain à la vente de la HSBC Canadienne Directe	4
Provision pour impôts sur les bénéfices	–
Bénéfice découlant des opérations abandonnées	<u>5 \$</u>

23 Entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} janvier 2005, nous avons adopté la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 (« NOC-15 »), qui établit les nouvelles exigences comptables pour la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV »). Les EDDV comprennent les entités dont les investissements en instruments de capitaux propres ne sont pas suffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités. En vertu de cette nouvelle note d'orientation, nous devons procéder à la consolidation des EDDV si les placements que nous y détenons ou si la relation que nous entretenons avec elles font en sorte que nous soyons dans l'obligation d'assumer les pertes prévues, en droit de recevoir les rendements résiduels prévus, ou les deux.

L'adoption de cette note d'orientation n'a eu aucune incidence importante sur le bilan consolidé ou sur l'état consolidé des résultats. Avant l'adoption de la NOC-15, nous consolidions toutes les EDDV dont nous considérions être le principal bénéficiaire aux termes de la NOC-15.

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des intérêts variables importants et une EDDV que nous avons incluse dans la consolidation en vertu de la NOC-15 :

	2005	
	<i>Total de l'actif</i>	<i>Risque de perte maximal</i>
EDDV non consolidées		
Véhicules de titrisation gérés par la Banque ⁽¹⁾	379 \$	90 \$
Véhicules de titrisation gérés par d'autres ⁽²⁾	31 362	71
Fonds de placement ⁽³⁾	2 732	3
EDDV consolidées		
Entité de financement spécial ⁽⁴⁾	700	–

(1) Le risque de perte maximal correspond aux concours de trésorerie fournis en cas de perturbations sur l'ensemble des marchés.

(2) Le risque de perte maximal consiste principalement en dépôts distincts effectués au titre de protection de premier niveau et d'intérêts que nous avons conservés dans des opérations de titrisation où nous avons vendu des prêts. Nous avons tenu compte de ce risque dans notre bilan consolidé.

(3) Le risque de perte maximal consiste principalement en capital de départ pour des fonds communs de placement et des fonds de placement.

(4) Nous avons émis un type de capital innovateur de catégorie 1 en vertu d'une fiducie de capital (note 9). Cette fiducie est une EDDV. Comme nous en sommes le principal bénéficiaire, nous continuons de consolider cette EDDV dans notre bilan consolidé.

24 Principales filiales

<i>Principales filiales (en propriété exclusive)</i>	<i>Siège social</i>	<i>Capitaux propres</i>
Société de capital HSBC (Canada) Inc.	Vancouver (C.-B.)	40 \$
Investissements HSBC (Canada) Limitée	Vancouver (C.-B.)	10
Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc.	Vancouver (C.-B.)	8
Société de prêts HSBC (Canada)	Vancouver (C.-B.)	8
Société hypothécaire HSBC (Canada)	Vancouver (C.-B.)	179
Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc.	Toronto (Ontario)	294
Société de fiducie HSBC (Canada)	Edmonton (Alberta)	55

Réseau international du Groupe HSBC*

Nous vous offrons nos services à partir de plus d'environ 9 500 bureaux répartis dans 76 pays et territoires.

Europe	Bureaux	Asie et Pacifique	Bureaux	Amériques	Bureaux	Moyen-Orient et Afrique	Bureaux
Allemagne	11	Australie	33	Argentine	147	Afrique du Sud	4
Arménie	2	Bangladesh	7	Bahamas	6	Algérie	1
Belgique	2	Brunei Darussalam	13	Bermudes	15	Arabie saoudite	72
Chypre	3	Chine	50	Brésil	1 675	Bahreïn	7
Espagne	2	Corée, république de	14	Canada	317	Égypte	22
France	807	Hong Kong RAS	357	Chili	3	Émirats arabes unis	16
Grèce	79	Îles Cook	1	États-Unis d'Amérique	1 922	Maurice	12
Hongrie	11	Inde	61	Îles Caïmans	5	Iran	1
Île de Man	5	Indonésie	4	Îles Vierges britanniques	1	Iraq	13
Îles Anglo-Normandes	38	Japon	5	Mexique	1 579	Israël	4
Irlande	8	Kazakhstan	1	Panama	33	Jordanie	2
Italie	4	Macao RAS	6	Uruguay	4	Koweït	1
Luxembourg	4	Malaisie	42	Venezuela	1	Liban	6
Malte	61	Maldives	1			Libye	1
Monaco	2	Nouvelle-Zélande	9			Oman	5
Pays-Bas	2	Pakistan	2			Palestine (territoires autonomes)	1
Pologne	10	Philippines	23			Qatar	4
République tchèque	9	Singapour	21				
Royaume-Uni	1 743	Sri Lanka	11				
Russie	2	Taiwan	18				
Slovaquie	3	Thaïlande	1				
Suède	4	Vietnam	3				
Suisse	12						
Turquie	165						

Les bureaux des sociétés affiliées sont inclus dans ce réseau.

Succursales et filiales de la Banque HSBC Canada*

Colombie-Britannique

Abbotsford
Burnaby (3)
Campbell River
Chilliwack
Coquitlam (2)
Cranbrook
Kamloops
Kelowna (2)
Langley
Maple Ridge
Nanaimo
New Westminster
North Vancouver (2)
Penticton
Port Coquitlam
Prince George
Richmond (4)
Surrey (3)
Vancouver (16)
Vernon
Victoria (3)
West Vancouver
White Rock

Alberta

Calgary (4)
Edmonton (4)
Lethbridge
Medicine Hat
Red Deer

Saskatchewan

Regina
Saskatoon

Manitoba

Winnipeg

Ontario

Barrie
Brampton
Concord
Etobicoke
Hamilton
Kanata
Kingston
Kitchener
London
Markham (3)
Mississauga (3)
Oakville
Ottawa
Richmond Hill (2)
St. Catharines
Sault-Ste-Marie
Scarborough (2)
Thunder Bay
Timmins
Toronto (13)
Unionville
Vaughan
Whitby
Willowdale
Windsor
Woodbridge

Québec

Brossard
Chicoutimi
Laval
Longueuil
Montréal (4)
Pointe-Claire
Québec
Saint-Léonard (2)
Sherbrooke
Trois-Rivières

Nouveau-Brunswick

Fredericton
Saint John

Nouvelle-Écosse

Halifax

Terre-Neuve-et-

Labrador
St. John's

FILIALES

Agence d'assurances HSBC (Canada) Inc.
1 866 899-4722

Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc.
1 800 830-8888
hsbc.ca/fonds

Investissements HSBC (Canada) Limitée
1 888 390-3333
hsbc.ca/investissementshsbc

Société de capital HSBC (Canada) Inc.
(604) 631-8088
(416) 864-2897
hsbc.ca/capital

Société de fiducie HSBC (Canada)
(604) 641-1122
1 888 887-3388
hsbc.ca/trust

Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc.
1 800 332-1182
hsbc.ca/securities

Pour de plus amples renseignements ou pour connaître l'emplacement de la succursale de la Banque HSBC Canada la plus près de chez vous, composez le numéro sans frais 1 800 310-4722 ou visitez notre site Internet, à l'adresse hsbc.ca.

*Les renseignements fournis sur cette page ainsi que sur l'intérieur du plat verso sont en date du 6 mars 2006.

Direction*

COMITÉ DE DIRECTION

Lindsay Gordon
Président et chef de la direction
Vancouver

Sean O'Sullivan
Chef de l'exploitation
Toronto

Jeff Dowle
Vice-président à la direction
et responsable en chef des
services aux entreprises
Vancouver

Brad Meredith
Vice-président à la direction,
responsable en chef des services
aux sociétés, de banque
d'investissement
et marchés, Canada
Toronto

Sarah Morgan-Silvester
Vice-présidente à la direction –
services financiers aux
particuliers et services de
gestion de patrimoine
Vancouver

Bob Anthony
Responsable en chef du crédit
Vancouver

Graham McIsaac
Responsable en chef des finances
Vancouver

DIRIGEANTS RÉGIONAUX

RÉGION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Bill Crawford
Premier vice-président, région
de la Colombie-Britannique
Vancouver

Kenneth Li
Premier vice-président, région
de la Colombie-Britannique
Richmond

Mike Cegin
Premier vice-président
et directeur, succursale
Vancouver Main
Vancouver

RÉGION DE L'OUEST

Stuart Tait
Premier vice-président,
région de l'Ouest
Calgary

RÉGION DE L'ONTARIO

Geoff Hoy
Premier vice-président
et directeur, succursale
Toronto Main et région
de l'Ontario
Toronto

Dino Medves
Premier vice-président,
région de l'Ontario
Toronto

Joey Sit
Premier vice-président,
région de l'Ontario
Toronto

RÉGIONS DU QUÉBEC ET DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

Jon Hountalas
Premier vice-président,
régions du Québec et des
provinces de l'Atlantique
Montréal

PREMIERS DIRIGEANTS DES FILIALES

Simon Edwards
Président et chef de la direction
Valeurs mobilières HSBC
(Canada) Inc.
Toronto

Marc Cevey
Chef de la direction
Investissements HSBC (Canada)
Limitée
Toronto

David Mullen
Chef de la direction
Société de capital HSBC (Canada)
Inc.
Vancouver

Pamela Skinner
Vice-présidente
Société de fiducie HSBC (Canada)
Vancouver

SERVICES AUX SOCIÉTÉS ET AUX INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

Jim Mahaffy
Vice-président à la direction
Toronto

Conseil d'administration*

Martin Glynn
Président du conseil
Banque HSBC Canada
Président et chef de la direction
HSBC Bank USA, N.A.

James Cleave
Vice-président du conseil
Banque HSBC Canada

Peter Eng
Président du conseil
Allied Holdings Group

Lindsay Gordon
Président et chef de la direction
Banque HSBC Canada

Nancy Hughes Anthony
Présidente et chef de la direction
Chambre de commerce du Canada

Robert Martin
Administrateur

Samuel Minzberg
Associé principal
Davies Ward Phillips and Vineberg

Gwyn Morgan
Vice-président du conseil, membre
de la direction
EnCana Corporation

Ross Smith
Administrateur

© Banque HSBC Canada 2006.
Tous droits réservés.

Toute reproduction, transmission ou mise en mémoire de cette publication sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopie, par enregistrement ou autre, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la Banque HSBC Canada.

Formule numéro 8040146 (03-06). Publié par le service des relations publiques, Banque HSBC Canada, Vancouver.

Conçu par Signals Design Group Inc., Vancouver, Canada.
Imprimé par Metropolitan Fine Printers, Vancouver, Canada, sur du papier Mega. Fabriqué en Allemagne, ce papier contient 50 % de fibres pré et post-consommation recyclées et désencrées et 50 % de fibres vierges. La pâte utilisée est constituée de fibres sans chlore.

Banque HSBC Canada

885 West Georgia Street

Vancouver (C.-B.)

Canada V6C 3E9

Téléphone : (604) 685-1000

Télécopieur : (604) 641-2506

Site Internet : hsbc.ca